



**HAL**  
open science

## Fouilles et investigations à Ereruyk 2015

Patrick Donabédian, Heike Hansen, Andreas Hartmann-Virnich, Christophe Jorda, Fabien Krähenbühl, Damien Martinez

► **To cite this version:**

Patrick Donabédian, Heike Hansen, Andreas Hartmann-Virnich, Christophe Jorda, Fabien Krähenbühl, et al.. Fouilles et investigations à Ereruyk 2015. [Rapport de recherche] Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée; Aix Marseille Université; Cnrs. 2015. halshs-01223227

**HAL Id: halshs-01223227**

**<https://shs.hal.science/halshs-01223227v1>**

Submitted on 2 Nov 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ԼԱՅՄ-ի հայ-ֆրանսիական հնագիտական արշավախումբը Երերույքում  
ՊԵՂՈՒՄՆԵՐ ԵՒ ՀԵՏԱԶՈՏՈՒԹՅՈՒՆՆԵՐ ԵՐԵՐՈՒՅՔՈՒՄ

2015 թ. գիտարշավի հաշվետվություն  
(2015 թ. հուլիսի 5 – հուլիսի 30)



## FOUILLES ET INVESTIGATIONS À ERERUYK

Mission archéologique franco-arménienne du LA3M  
Rapport de la campagne de 2015



Patrick Donabédian (dir.)

Heike Hansen, Andreas Hartmann-Virnich, Christophe Jorda,  
Fabien Krähenbühl et Damien Martinez

LABORATOIRE D'ARCHÉOLOGIE MÉDIÉVALE ET MODERNE EN MÉDITERRANÉE

Aix Marseille Université / CNRS UMR 7298

Dates de l'intervention : 5 - 30 juillet 2015

Octobre 2015



**MISSION ERERUYK**

**Rapport de fouilles et d'investigations**

***Campagne 2015***

**ERERUYK**  
**SITE PALÉOCHRÉTIEN ET MÉDIEVAL**  
(Chirak, Arménie)

*Texte et illustrations*

Patrick Donabédian (dir.),  
Andreas Hartmann-Virnich, Heike Hansen, Fabien Krähenbühl,  
Damien Martinez et Christophe Jorda

*Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée (LA3M), UMR 7298*  
*Aix Marseille Université / CNRS*  
*Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International*

Aix-en-Provence, octobre 2015

*Illustrations de couverture :*

- en haut : Ereruyk, vue générale de la basilique Saints-Jean-Baptiste-et-Etienne depuis le sud, avec au premier plan un chapiteau mis au jour par la mission (photo de P. Donabédian, LA3M, 2015).
- en bas : Ereruyk, vue d'une séance de photographie après des fouilles dans l'« exèdre » nord de l'« enceinte » est (photo de P. Donabédian, LA3M, 2015).

# SOMMAIRE

## SECTION I : DONNÉES ADMINISTRATIVES

Fiche signalétique	5
Générique des intervenants	6

## SECTION II : RÉSULTATS SCIENTIFIQUES

### 1. Introduction

1.1. Le site	9
1.1.1. Situation géographique	9
1.1.2. Les recherches du LA3M à Ereruyk	9
1.1.3. La basilique Saints-Jean-Baptiste-et-Étienne	10
1.1.4. Salles rupestres	12
1.1.5. « Enceinte »	12
1.1.6. Zone commémorative et funéraire	13
1.1.6.1. Piédestaux	13
1.1.6.2. Cimetière	14
1.1.7. Habitat	14
1.1.8. Bâtiment quadrangulaire	15
1.1.9. « Barrage »	16
1.2. Données fournies par l'épigraphie	16
1.2.1. Inscription grecque à l'extrémité est de la façade sud de la basilique	16
1.2.2. Inscription arménienne du prêtre Yakob à l'intérieur de la basilique	17
1.2.3. Inscription d'une reine d'Arménie de 1028	18
1.2.4. Inscription d'Ani, d'environ 1210	19
1.3. Le contexte de l'intervention	20
1.4. La durée de l'intervention et l'équipe de terrain	21
1.5. Problématique et méthodologie	21
1.5.1. Problématique de l'étude	21
1.5.2. Méthodologie	22
1.5.2.1. L'étude archéologique	22
1.5.2.2. L'enregistrement de terrain	22
1.5.3. Études et analyses	23
1.4.4. Mesures de préservation des vestiges à l'issue de la campagne de 2015	23

<b>2. Résultats de l'étude archéologique</b>	<b>24</b>
2.1. Plans et relevés architecturaux pierre-à-pierre	24
2.1.1. Objectifs et méthode	24
2.1.2. Plan et relevés pierre-à-pierre des élévations de la basilique	24
2.1.3. Complètement du plan précédent de la basilique	25
2.1.4. Relevé topographique des sondages	25
2.2. Etudes d'archéologie du bâti	26
2.2.1. L'enceinte orientale et ses « saillants »	26
2.2.1.1. Classement des constructions	26
2.2.1.2. La partie sud de l'enceinte orientale	26
2.2.1.3. Saillant SAL 1710	27
2.2.1.4. Saillant SAL 1810	28
2.2.1.5. Saillant SAL 1910	28
2.2.1.6. Saillants absidaux SAL 1110, SAL 1510	28
2.2.1.7. Conclusions sur le mur oriental et ses « saillants »	30
2.2.2. L'édifice dans le fond du vallon (préssumé mausolée)	30
2.2.3. Les murs du « barrage » en aval du vallon	31
2.2.3.1. Mur 3 (MUR 5000), face nord	32
2.2.3.2. Mur 2 (MUR 4100-4300), face nord	33
2.2.3.3. Conclusions sur les murs du « barrage » en aval du vallon	34
2.2.4. Observations complémentaires sur la construction de la basilique	34
2.3. Etudes d'archéologie	35
2.3.1. Exèdre nord SAL 1110 du mur oriental et fosse FOS 122	35
2.3.2. Sondage SD 14. Exèdre sud SAL 1510 du mur oriental	36
2.3.2.1. L'exèdre sud SAL 1510	37
2.3.2.2. Séquence sédimentaire du sondage SD 14	37
2.3.2.3. Essai de chronologie et interprétations	38
2.3.3. Le dispositif des murs du « barrage »	39
2.3.3.1. Le sondage SD 15	40
2.3.3.2. Chronologie et interprétation des murs du « barrage »	42
2.3.3.3. Bilan des études sur le « barrage »	43
2.3.4. Synthèse sur les investigations archéologiques menées en 2015	44
2.3.5. Bilan des investigations dans le domaine funéraire	45
2.3.5.1. Organisation et chronologie des séquences funéraires	45
2.3.5.2. Essai de typo-chronologie des tombes	49
2.3.5.3. Le mobilier funéraire	50
<b>3. Conclusion</b>	<b>51</b>
3.1. Bilan succinct de sept ans de mission	51
3.2. Retombées, médiatisation et perspectives	54
3.3. Liste des publications scientifiques	56
<b>Bibliographie</b>	<b>57</b>
<b>Illustrations</b>	<b>61</b>

## **Section I :**

# **L'opération archéologique. Données administratives**

# Fiche signalétique

## Identité du site

### Localisation

**Pays :** République d'Arménie

**Département :** Marz (= province) de Chirak

**Commune :** village d'Anipemza

**Lieu-dit ou adresse :** Ereruyk

**Coordonnées géographiques :** lat. 40°26'24"N, long. 43°36'33"E méridien de Greenwich

**Nom donné au site :** Ereruyk

**Propriétaire du terrain :** Etat arménien

## Opération archéologique

**Nom de l'opération archéologique :** Mission archéologique franco-arménienne du LA3M à Ereruyk (Arménie)

**N° de l'autorisation de fouille :** 20 (26/06/2015)

**Valable jusqu'au :** 31 décembre 2015

**Titulaire :** M. Hamazasp KHATCHATRYAN, Directeur du Musée régional du Chirak (Gyumri, Arménie)

**Opérateur archéologique :** Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée (LA3M, UMR 7298), Aix Marseille Université / CNRS, Aix-en-Provence, France

**Adresse :** MMSH, 5 rue du Château de l'Horloge, 13094 Aix-en-Provence, France

**Responsables scientifiques :** a) Directeur du Musée régional du Chirak (Gyumri, Arménie), b) Chef de la Mission Archéologique à Ereruyk, du Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée (LA3M, UMR 7298), Aix Marseille Université / CNRS, Aix-en-Provence, France.

**Maître d'ouvrage des travaux :** Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée (LA3M, UMR 7298), Aix Marseille Université / CNRS, Aix-en-Provence, France

**Type d'intervention :** sondages et fouilles

**Emprise du projet :** env. 100 m<sup>2</sup>

**Surface à étudier :** env. 2000 m<sup>2</sup>

**Dates d'intervention :** du 5 au 30 juillet 2015

## Nature des découvertes

### Nature des découvertes :

Ossements humains, fragments de céramique, fragments de tuile, mobilier lapidaire

**Lieu de dépôt du mobilier archéologique :** Dépôt archéologique du Musée régional du Chirak, Gyumri, Arménie, sauf pour le lapidaire déposé sur place, en accord avec le partenaire responsable local.

## Générique des intervenants

### A. Intervenants phase préparatoire et suivi administratif

- *Chef de mission, Patrick Donabédian, maître de conférences d'études arméniennes, HDR, historien d'art, LA3M, UMR 7298, Aix Marseille Université / CNRS (Aix-en-Provence)*
- *Responsable scientifique et administratif local, Hamaçasp Khatchatryan, archéologue, Directeur du Musée régional du Chirak (Gyumri, Arménie).*

### B. Intervenants phase terrain

#### Partie arménienne :

- *Hamaçasp Khatchatryan, coresponsable de la mission, archéologue, Directeur du Musée régional du Chirak, Gyumri (Arménie)*
- *Larissa Eganyan, archéologue, Inspectrice régionale du patrimoine, collaboratrice du Musée régional du Chirak, Gyumri*
- *Robert Sargsyan, archéologue, fouilleur, chauffeur, Musée régional du Chirak*
- *Aram Margaryan, archéologue, fouilleur, Musée régional du Chirak*
- *Hamlet Avetissyan, archéologue, fouilleur, restaurateur, Musée régional du Chirak*
- *Lussiné Harutyunyan, étudiante en master d'archéologie, Université d'Etat d'Erevan*
- *Anna Azizyan, archéologue, dessinatrice, artiste-peintre, collaboratrice du Musée Erebouni (Erevan).*
- *une stagiaire.*

#### Partie française (franco-germano-suisse) :

- *Patrick Donabédian, chef de mission*
- *Fabien Krähenbühl, responsable d'opération archéologique, archéologue, Université de Lausanne (Suisse)*
- *Andreas Hartmann-Virnich, professeur d'histoire de l'art et d'archéologie médiévale, LA3M, UMR 7298, Aix Marseille Université / CNRS, Aix-en-Provence*
- *Heike Hansen, architecte, archéologue du bâti, collaboratrice du LA3M, UMR 7298, Aix Marseille Université / CNRS, Aix-en-Provence*
- *Laura Hennin, stagiaire, étudiante en L3 d'archéologie à l'université de Bourgogne (Dijon) et à l'université de Fribourg (Suisse).*

#### Relevés de terrain :

- *Fabien Krähenbühl, responsable d'opération archéologique*
- *Andreas Hartmann-Virnich, archéologue et historien d'art*
- *Heike Hansen, architecte, archéologue du bâti.*

#### Photographies :

- *Patrick Donabédian, chef de mission*
- *Fabien Krähenbühl, responsable d'opération*
- *et tous les membres de la mission.*



## B. Intervenants phase rapport

### Équipe de rédaction :

- Patrick Donabédian, chef de mission
- Fabien Krähenbühl, responsable d'opération archéologique
- Andreas Hartmann-Virnich, archéologue et historien d'art,
- Damien Martinez, archéologue, Bureau d'études archéologique HADES / Doctorant à l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand
- Christophe Jorda, ingénieur géomorphologue, Chargé d'Opérations et de Recherche, INRAP, UMR 5140, CNRS, Montpellier-Lattes

### Infographie :

- Fabien Krähenbühl, responsable d'opération

### Mise en forme :

- Patrick Donabédian, chef de mission
- Fabien Krähenbühl, responsable de secteur
- Damien Martinez, responsable d'opération.

-----

## Remerciements

Les membres de la mission tiennent à exprimer leur gratitude aux personnes et organismes suivants :

- L'Ambassade de France en Arménie et son Conseiller de coopération et d'action culturelle, M. Jean-Michel Kasbarian ;
- Le Ministère arménien de la culture et la vice-ministre en charge du patrimoine, Mme Arev Samuelyan ;
- L'Institut d'Archéologie et d'Ethnographie de l'Académie des Sciences d'Arménie et son directeur, M. Pavel Avetissyan ;
- La Fondation arméno-suisse KASA, sa présidente, Mme Monique Bondolfi, sa directrice, Mme Anahit Minassian, et tous les membres de l'équipe de Gyumri.

## **Section II :**

# **Résultats scientifiques de l'opération**

## 1. Introduction

### 1.1. Le site et son histoire à la lumière des travaux du LA3M (P. Donabédian)

#### 1.1.1. Situation géographique

L'ensemble de vestiges architecturaux d'Ereruyk se trouve dans la partie nord-ouest de la république d'Arménie, à l'extrémité sud-ouest de la province (« marz ») de Chirak (**fig. 1**), à la lisière est du village d'Anipemza. Ce village et le site d'Ereruyk sont établis sur un plateau volcanique, sur la rive orientale de l'Akhuryan, rivière nommée en turc Arpa tchaï, qui marque, à l'extrémité nord-ouest de la république d'Arménie, la frontière avec la Turquie (**fig. 2**). Le profond canyon creusé dans les laves par cette rivière traverse du nord au sud un plateau d'une altitude moyenne de 1400 m, qui s'étend de la région de Gyumri en république d'Arménie à celle de Kars en Turquie, et qui correspond à la province historique de Chirak de l'Arménie médiévale. L'actuel « marz » de Chirak, avec pour chef-lieu la ville de Gyumri (Kumayri/Alexandrapol/Leninakan), en constitue la partie orientale.

Connu dans l'Antiquité pour être le grenier à blé de l'Arménie, le Chirak est aujourd'hui un plateau d'aspect assez aride et par endroits steppique, entouré de sommets que les neiges couvrent de la fin du mois de septembre jusqu'au mois de mai. Mais la riche terre noire que révèlent les champs cultivés aux alentours de Gyumri et les lopins de terre dégagés de leurs pierres sur le plateau, atteste les potentialités agricoles de la région. Les roches déposées là par les volcans aujourd'hui éteints sont principalement du tuf et du basalte. Les gisements de tuf d'Ereruyk et de Haykadzor, en face d'Ani, la capitale médiévale de l'Arménie, sont réputés pour la qualité des blocs de couleur orange qu'ils fournissent. C'est en ces pierres volcaniques locales, de couleur ocre, que furent bâties les constructions composant l'ensemble d'Ereruyk.

Les coordonnées géographiques d'Ereruyk sont : lat. 40°26'24"N, long. 43°36'33"E méridien de Greenwich ; alt. 1400 m. Le site se trouve à 45 km au sud-ouest de la ville de Gyumri.

#### 1.1.2. Les recherches du LA3M à Ereruyk

Le Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée (LA3M) d'Aix-en-Provence, en coopération avec l'Académie des sciences d'Arménie (Institut d'archéologie et d'ethnographie), représentée sur place par le musée régional du Chirak (Gyumri), a conduit de 2009 à 2015 une mission archéologique franco-arménienne sur le site paléochrétien et médiéval d'Ereruyk. Les travaux sur le site ont eu lieu chaque année, pendant environ un mois, en juin, juillet ou septembre.

L'ensemble d'Ereruyk comporte les ruines de plusieurs constructions : une basilique, une enceinte partielle au nord et à l'est, une aire funéraire et commémorative sur le bord sud-est de la basilique, un groupe d'habitations (et peut-être d'étables ou de bergeries) au sud et à l'ouest de celle-ci, un petit bâtiment quadrangulaire en contrebas au nord-est, à possible fonction de mausolée, et un ouvrage fait de plusieurs murs parallèles, plus loin au sud-est, dans le vallon, ouvrage ayant notamment servi de barrage selon les études de la mission et selon un témoignage du XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s. S'y ajoutent deux salles rupestres sous la plateforme rocheuse au nord de la basilique, et deux centaines de fragments de pierres sculptées, disséminés sur le site et provenant notamment de l'église et de monuments commémoratifs à stèles ou colonnes dressés près d'elle.

Dans le but de cerner autant que possible la chronologie relative et absolue des composantes de cet ensemble, de tenter de préciser la fonction jusqu'à présent inconnue de plusieurs d'entre elles, et de comprendre les raisons de la présence d'un tel complexe dans un site aujourd'hui déshérité, à quelques kilomètres au sud-est de la capitale médiévale Ani, la mission du LA3M s'est efforcée de mettre en œuvre une archéologie globale, pluridisciplinaire et environnementale. Dans ce cadre, après avoir relevé pour la première fois un plan d'ensemble très

précis du site (**fig. 3**), le laboratoire a mené de front plusieurs types de travaux : une étude d'histoire de l'art et de l'architecture appuyée sur une enquête documentaire, philologique et historique, une analyse d'archéologie du bâti sur les élévations préservées, un répertoire détaillé du matériel lapidaire, une fouille du cimetière mis au jour entre 2011 et 2014 sur le côté sud et en partie est de la basilique, des sondages en plusieurs points du site, et une prospection géoarchéologique, en particulier géomorphologique et sédimentologique, du vallon que barrait, à l'extrémité sud-est du site, l'ouvrage constitué de plusieurs murs.

Ces travaux ont permis d'affiner sensiblement nos connaissances sur les composantes de l'ensemble d'Ereruyk. On en donnera ci-après une synthèse actualisée, sans qu'il soit nécessaire de reprendre le détail des études publiées ailleurs et en particulier dans le rapport de notre campagne de 2014<sup>1</sup>.

### 1.1.3. La basilique Saints-Jean-Baptiste-et-Étienne

La basilique Saints-Jean-Baptiste-et-Étienne (**fig. 4**) est en partie seulement conservée et n'est pas datée<sup>2</sup>. Sa typologie basilicale à trois nefs (**fig. 5**) et l'étude comparative de ses formes et de son décor permettent de situer sans hésitation le monument durant la période dite paléochrétienne, c'est-à-dire les trois premiers siècles chrétiens en Arménie, entre le IV<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> s., assurément avant l'âge d'or du VII<sup>e</sup> s., caractérisé par le règne sans partage de la coupole.

Les études d'archéologie du bâti effectuées par la mission du LA3M sur les élévations conservées de la basilique ont révélé que l'étape principale de la construction de l'édifice, qui correspond au bâtiment à trois nefs, avec ses quatre pièces angulaires et son stylobate à gradins, est marquée par une homogénéité conceptuelle et métrologique qui infirme les hypothèses de ruptures et de reconstructions, du moins pour le corps principal de l'édifice. En revanche des traces d'interventions postérieures au chantier initial s'observent sans peine. Ainsi la façade occidentale a à l'évidence été remaniée, avec adjonction d'un nouveau portique (narthex barlong), abaissé par rapport à la galerie originelle (**fig. 6 et 7**). Un sondage effectué en 2013 dans la chambre angulaire sud-ouest a révélé une réparation ayant concerné au VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s. la pose d'un second dallage sur le premier, probablement endommagé par un incendie. En outre, à plusieurs endroits, peut-être peu après la construction, des réajustements d'appareil ont été rendus nécessaires par des affaissements du sol.

Certains changements d'appareil, de couleur de la pierre et de dimension des blocs, visibles sur les parements, tant intérieurs qu'extérieurs, à différents niveaux, sur tout l'édifice, ainsi que des variations de traitement des arêtes des blocs, chanfreinées sur certaines portions des murs et des piliers engagés, ne semblent pas révéler un arrêt significatif du chantier qui se serait accompagné d'un changement de conception. De même, la destruction de la corniche au bas du cul-de-four de l'abside principale (pour permettre la pose d'un enduit et sans doute d'une peinture murale) et le martelage (à motivation inconnue) d'une partie du décor sculpté de l'extrémité orientale de la façade sud ne paraissent pas liés à des modifications de structure.

S'agissant des galeries nord et sud de la basilique, de leurs colonnades et couverture, les travaux et calculs de la mission ont permis d'ébaucher une hypothèse de restitution. A partir de la courbe du dernier sommier partiellement conservé à l'est des deux galeries, et compte tenu du diamètre des portions de fûts de colonne présentes sur le site, il nous a semblé possible de restituer sept arcs appuyés sur six colonnes côté sud et peut-être huit arcs sur sept colonnes côté nord (**fig. 8 et 9**). Sur les galeries nord et sud de la basilique, et sans doute à l'origine sur la galerie ouest également, il est permis d'envisager un couverture sans voûte de pierre, sous la forme d'appentis

<sup>1</sup> Pour des comptes rendus d'étape de ces travaux, voir surtout : Bailet *et al.* 2012, et Donabédian 2014. Les rapports de campagne, plus loin nommés *Rapport Ereruyk 2011, 2012...*, déposés dans les archives en ligne HAL-SHS du CNRS, peuvent être consultés à partir du site du LA3M : [http://la3m.cnrs.fr/pages/recherche/axes/axe-2/A2\\_Prog3/ereruyk/ereruyk.php](http://la3m.cnrs.fr/pages/recherche/axes/axe-2/A2_Prog3/ereruyk/ereruyk.php)

<sup>2</sup> Voir la bibliographie détaillée fournie dans le *Rapport Ereruyk 2014*, p. 12, note 2.

qui, sur les façades latérales, devaient former la continuation des toits couvrant les nefs latérales (**fig. 6**). Quant aux piliers engagés dans les trois façades (pilastres), au nombre de trois sur les façades latérales et de deux sur la façade ouest, ils n'ont sans doute joué aucun rôle porteur dans le couvrement des galeries. En effet l'absence de traces d'arrachement et de maçonnerie sur les impostes qui les couvrent et autour d'elles prouve que ces piliers engagés n'ont servi d'appui pour aucun élément. On doit probablement leur attribuer une fonction principalement décorative et simultanément, dans une moindre mesure, de renforcement.

La basilique Saints-Jean-Baptiste-et-Étienne d'Ereruyk présente dans sa composition planimétrique et volumétrique d'importantes affinités avec des églises syriennes du V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s. Cela concerne les deux chambres angulaires occidentales flanquant le portique, probablement à l'origine en forme de tour à deux niveaux. Ce parti, dont Ereruyk offre le seul exemple en Arménie, s'observe dans une quinzaine d'églises de Syrie, dont Der Turmanin, El Bara, Kalb-Loze, Resafa-basilique Saint-Serge et Ruweïha-église de Bizzos. Cela concerne aussi les deux sacristies (*pastophoria*) barlongues qui flanquent l'abside, fréquentes en Syrie. Notons cependant que dans ce pays, elles ont une forme nettement moins étirée. Présentes sur d'autres églises arméniennes paléochrétiennes avec le même étirement transversal très marqué, ces sacristies barlongues semblent constituer une spécificité arménienne. Ajoutons que quelques églises syriennes présentent simultanément deux tours à l'ouest et deux sacristies légèrement barlongues à l'est. Il est très rare toutefois que les quatre chambres angulaires fassent saillie sur les côtés nord et sud, comme à Ereruyk. Une seule basilique syrienne peut être citée, datable de la seconde moitié du Ve s., celle de Deir Solaib, où les quatre chambres font saillie aux angles, avec entre elles, comme à Ereruyk, des galeries<sup>3</sup>. Mais il faut remarquer qu'à Deir Solaib, les quatre chambres sont quasi carrées en plan et non barlongues.

D'autres affinités syriennes peuvent être relevées dans les dispositifs de décoration des façades. Les bandes moulurées qui courent horizontalement le long des façades, sans lien avec la structure architecturale, et celles qui entourent les fenêtres jusqu'au bas de la baie, où elles forment deux replis horizontaux, constituent un trait de parenté avec les églises paléochrétiennes et préarabes de Syrie, ainsi que d'Asie Mineure, notamment de Cappadoce. À l'église arménienne de Tekor, proche de celle d'Ereruyk, ce sont carrément des bandes moulurées continues, encore plus typiques de la Syrie, qui reliaient et contournaient les fenêtres. Par ailleurs, le principe de la fenêtre triple au sommet de la façade ouest d'Ereruyk, sans analogie en Arménie, s'observe plusieurs fois en Syrie, en particulier à l'église de Baqirha-est, datée de 546<sup>4</sup>. Enfin, une inscription grecque gravée à l'extrémité est du mur sud d'Ereruyk crée un lien précis avec une église syrienne de Deir-Sem'an, de la fin du V<sup>e</sup>-début du VI<sup>e</sup> s.

Nuançons tout de suite ces affinités syriennes : la basilique d'Ereruyk présente aussi des traits importants qui font d'elle un monument proprement arménien, fort différent des églises syriennes. Il s'agit en particulier de sa technique de construction à noyau de béton entre deux parements (*l'opus caementicium*), liée à son matériau, le tuf local, et de la forte saillie latérale de ses chambres angulaires et notamment, comme noté *supra*, de la forme barlongue étirée des pièces orientales, présente aussi à Dvin, Etchmiadzin et Tekor.

Il est important, pour la datation de la basilique, de relever une série de caractéristiques qui la rapprochent de quelques monuments arméniens et ibères datés ou datables de la fin du V<sup>e</sup> s., notamment des trois églises sus-mentionnées, avec leurs sacristies barlongues très étirées. Un lien particulièrement étroit unissait Ereruyk à l'église Saint-Serge de Tekor, très probablement bâtie

<sup>3</sup> Mattern 1944, p. 151-155 et pl. LIV.

<sup>4</sup> Voir (entre autres) Naccache 1992, II, pl. CXXXI, 1, CXXXVII, 1, CCLVI. On peut encore citer une série d'églises syriennes de même époque avec, au sommet de la façade ouest, un triplet privé de décor, notamment : Deir Sem'an (couvent sud-ouest), Mchabbak, Serdjible (couvent sud), Taqle... : *ibid.*, pl. CCXLVI, CCXLVII, 2, CCLIX, 2, CCLX.

dans les années 480 et hélas détruite au XX<sup>e</sup> s. (**fig. 10 et 11**)<sup>5</sup>. En effet, les deux églises sont situées sur les terres des Kamsarakan, princes puissants et actifs au V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. Toutes deux ont de profondes affinités syriennes. Toutes deux possèdent, sous leur volume, une haute plateforme à degrés, sorte de *krepis*, ou plutôt, du moins à Ereruyk, son imitation, puisque la fouille entreprise en 2014 a montré que les fondations des murs reposent directement sur la roche-mère et qu'il n'y a pas de vraie plateforme sous le bâtiment, ce que traduisent aussi très clairement les coupes réalisées en 2015 (**fig. 20-26**). Les deux églises ont une spécificité fonctionnelle commune : comme l'attestent leurs inscriptions, elles constituaient les *martyria* de saints très populaires, saints Jean-Baptiste et Étienne à Ereruyk et saint Serge à Tekor. Les deux monuments partagent une particularité insolite dans le contexte arménien : des piliers (et des demi-colonnes sur la face nord de Tekor) sont engagés dans leurs façades nord, ouest et sud (jusqu'à mi-hauteur à Tekor, nettement plus haut à Ereruyk), qui ne semblent pas avoir eu, on l'a vu plus haut pour Ereruyk, de fonction autre que de les rythmer, et peut-être en partie de les renforcer.

L'analyse du décor architectural de la basilique, en partie exposée dans le rapport 2013, semble pousser le curseur de la datation vers le VI<sup>e</sup> s. Élément caractéristique, les portails, avec leurs piédroits à demi-colonne unique supportant une ample archivoltte outrepassée coiffée d'un gable à courtes impostes horizontales (**fig. 12**), sont très proches du portail ouest de la cathédrale d'Avan, de la fin du VI<sup>e</sup> s.

À partir de l'ensemble de ces éléments, on peut, à titre d'hypothèse, situer les limites de la datation de la basilique d'Ereruyk entre la fin du V<sup>e</sup> s. et le courant du VI<sup>e</sup> s., avec une nette préférence pour le VI<sup>e</sup> s., mais en excluant la fin de ce siècle, marquée en Arménie par un changement radical d'orientation : le choix quasi exclusif de la coupole.

#### 1.1.4. Salles rupestres

Les deux salles rupestres creusées sous la plateforme rocheuse au nord de la basilique ont été relevées en 1985-1986 et interprétées par F. Ter-Martirossov comme des chapelles paléochrétiennes, sur le seul fondement de leur « orientation »<sup>6</sup>. Ces espaces oblongs sont en effet, pour l'essentiel, orientés ouest-est. Cet auteur a même envisagé une possible antériorité par rapport à la basilique. En réalité, rien ne permet pour l'heure de confirmer cette datation, ni la fonction culturelle. La mission a réalisé un relevé topographique de ces deux salles, inscrit dans le plan général du site. Elle a également inclus dans son répertoire lapidaire les fragments de sarcophages, stèles et pierres sculptées qui y avaient été déposés (ou jetés – cf. la pierre tombale n° 259, précédemment localisée sur la plateforme rocheuse, et trouvée en 2013 brisée en trois morceaux après avoir été jetée dans la salle rupestre depuis son fenestron zénithal).

#### 1.1.5. « Enceinte »

En 1987-1988, des travaux de dégagement ont mis au jour les restes d'une enceinte partielle, considérée alors comme contemporaine de la basilique<sup>7</sup>. La mission du LA3M a pu établir un relevé précis de son plan (**fig. 13**). Conservée sur une à trois assises, cette « enceinte » borde le groupe central de vestiges sur ses côtés nord et est. La basilique occupe l'angle nord-est de l'espace ainsi en partie délimité.

Son tronçon nord, peu rectiligne, est dévié vers le sud-ouest à son extrémité ouest, où il est encore plus irrégulier, sans doute par suite de remaniements. La portion orientale de l'« enceinte », dégagée sur près de 100 m, rectiligne, soignée, est la mieux conservée ; son apparence semble aussi

<sup>5</sup> Sur l'église de Tekor, citons notamment : Vyssotskiï 1981 ; Thierry – Donabédian 1987, p. 584-585 ; Cuneo 1988, p. 642-644 ; Mnatsakanyan 1989, p. 58-89 ; Hasratian 2000, p. 33, 73-74, 153-154 ; Arakelyan *et al.* 2002, p. 224-235 ; Plontke-Lüning 2007, p. 260-270, Catalogue p. 311-318 ; Donabédian 2008, p. 54-57 ; Paglazova 2009.

<sup>6</sup> Ter-Martirossov 1987, p. 216-218 ; Ter-Martirossov 2001, p. 234-243.

<sup>7</sup> Grigoryan 1989, p. 32-38.

faire d'elle la plus ancienne. Son extrémité sud, initialement marquée semble-t-il par une forte maçonnerie-pilastre (**fig. 41-44**), pourrait avoir eu, peut-être à la faveur d'un remaniement, un lien avec l'extrémité nord-ouest, à peine perceptible en haut du flanc ouest du vallon, de la muraille barrant ce dernier (**fig. 3**).

Ce mur « d'enceinte » était rythmé par une série de contreforts espacés de trois à quatre mètres et, sur sa portion orientale, par deux « exèdres ». Ces deux petites constructions extérieurement rectangulaires, au contour intérieurement outrepassé, étaient ouvertes sur le périmètre ecclésial et sur la zone d'habitation. La plus au nord semble avoir eu, compte tenu des résultats des fouilles de 2014 et 2015, une destination funéraire, tandis que celle située plus au sud, dotée peut-être d'une sorte de plateforme d'autel, peut avoir rempli une fonction liturgique d'abside.

Les caractéristiques techniques de l'appareil de l'« enceinte », le soin de son exécution et la modénature des bases conservées au pied des pilastres-contreforts semblent refléter une proximité chronologique avec la basilique. Tant au nord qu'à l'est, l'orientation décalée de ce mur par rapport à celle de la basilique pourrait même plaider en faveur d'une antériorité par rapport à l'église, ou conserver la trace d'un aménagement plus ancien. La fonction défensive de ce mur devant être, à l'évidence, exclue, on peut envisager l'hypothèse d'un ouvrage d'apparat destiné à signaler, de loin, notamment de l'est, l'importance du sanctuaire qu'il bordait, et à constituer une sorte de clôture sacrée symbolique.

Outre les murs nord et est, le périmètre ecclésial était délimité au sud par un mur de près d'une cinquantaine de mètres de long, orienté est-ouest, implanté à une dizaine de mètres du pied du stylobate de la basilique. Entre l'église et ce mur sud s'étend, sur une superficie d'environ 600 m<sup>2</sup>, la zone mémoriale et funéraire. Très endommagé, irrégulier, sans doute très remanié, le mur sud semble postérieur au segment oriental de l'enceinte. En réalité il a certainement une origine plus ancienne. En effet, sa maçonnerie s'insère dans une séquence stratigraphique antérieure à la mise en place des piédestaux à gradins et contemporaine sinon antérieure à l'une des tombes les plus anciennes de la zone sud, qui a pu être datée du III<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s.

### 1.1.6. Zone commémorative et funéraire

#### 1.1.6.1. Piédestaux ayant porté des croix de pierre sur stèle ou colonne

La zone située sur le flanc sud de l'église comporte de nombreux restes de piédestaux à gradins ayant porté des stèles ou des colonnes et, à son extrémité orientale, des fragments de sarcophages en pierre. Ces piédestaux étaient au nombre de six à huit (**fig. 6**). Il s'agit d'un type de monuments mineurs bien connu dans l'Arménie et l'Ibérie des premiers siècles chrétiens<sup>8</sup>, mais dont on ne trouve nulle part une concentration semblable à celle d'Ereruyk. Ces mémoriaux à stèle ou colonne surmontés d'une croix de pierre étaient généralement dressés, au nombre d'un ou deux, près de l'angle sud-est ou nord-est des églises ou chapelles. A Ereruyk, six de ces monuments commémoratifs se dressaient près du chevet de la basilique et peut-être deux autres à l'extrémité ouest de cette zone. Ils sont, à l'évidence, postérieurs à la basilique. Beaucoup de fragments provenant de cette zone, dont de nombreuses portions des stèles ou colonnes qui s'élevaient sur ces piédestaux, ainsi que des chapiteaux et peut-être même des croix de pierre qui les couronnaient, ont été déposés, lors des dégagements de 1987-1988, sur la plateforme rocheuse au nord de la basilique. Ils ont été répertoriés et étudiés dans le catalogue lapidaire établi par la mission.

Réalisée durant la campagne 2013, la fouille de l'intérieur (comblé de terre) du second des piédestaux presque alignés sur le chevet de la basilique a révélé l'absence de toute inhumation. Elle a ainsi prouvé que le piédestal n'avait pas de fonction funéraire, mais servait seulement à porter et

---

<sup>8</sup> Sur ces monuments mineurs, voir notamment : Mnatsakanyan 1982, p. 9-46 ; Donabédian 1985. Sur les stèles arméniennes : Grigoryan 2012. Sur celles de Géorgie : Tchubinachvili 1972 ; Machabeli 2008.

mettre en valeur un monument vertical, stèle ou colonne couronnée d'une croix, avec une signification sans doute symbolique, ostentatoire et commémorative.

### 1.1.6.2. Cimetière

Menées de 2011 à 2014 devant les piédestaux situés près du chevet de la basilique et un peu plus à l'est, près de restes de sarcophages, les fouilles ont révélé que, autour de ces monuments, un cimetière s'était implanté. Selon toute probabilité, cette implantation a été conditionnée par des structures antérieures à la basilique et aux piédestaux, dont témoignent les murs à l'est et au sud, au-delà desquels on ne trouve plus d'inhumations. Parmi les soixante-douze tombes mises au jour, les prélèvements d'os effectués en 2011-2014 ont fourni vingt-neuf datations au radiocarbone. Ces datations montrent une longue durée de fonctionnement du cimetière, depuis l'Antiquité tardive, sans doute dès avant l'implantation de la basilique, jusqu'au XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.

La portion orientale du cimetière paraît la plus ancienne, avec six datations entre le III<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> s., une entre le VIII<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> s. et deux du X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s. Sur le côté sud de la basilique, après une phase ancienne représentée (à travers notre fenêtre d'observation) par une tombe datée entre le III<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> s., la véritable mise en service de cette partie du cimetière, sans doute tributaire de l'attractivité, à la fois du chevet de la basilique et des memoriaux, semble correspondre au VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s. Immédiatement à l'ouest des trois grands piédestaux, presque en ligne avec le chevet de la basilique, s'installe alors une aire peut-être familiale ou dynastique, où six tombes sont rangées, aire protégée par une sorte d'enclos rectangulaire formé de blocs, pour certains remployés. Durant la phase suivante, du XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s., un changement radical se produit. Alors qu'il accueillait jusque-là une population diversifiée, provenant sans doute de l'agglomération voisine, le cimetière se « spécialise » désormais dans les inhumations de nourrissons et d'enfants en bas âge, le seul adulte alors représenté étant une femme âgée. Ce recrutement insolite conduit à s'interroger sur les raisons d'un tel changement dans les pratiques funéraires, une question qui pourrait être liée à la dédicace de l'église à saint Jean-Baptiste. Dans le même temps, les contenants changent : jusqu'au X<sup>e</sup> s. ce sont des cuves, d'abord rectangulaires puis trapézoïdales, faites de blocs de pierre posés de chant ; à partir du XI<sup>e</sup> s. se multiplient les inhumations directement dans la terre. Les séquences funéraires suivantes s'échelonnent de la fin du XIII<sup>e</sup> s. au XX<sup>e</sup> s. au plus tard et semblent correspondre à des inhumations occasionnelles, preuve sans doute d'une raréfaction de la population.

Ces investigations ont par ailleurs permis d'affiner la datation des piédestaux. Ces monuments sont postérieurs à la basilique et assurément antérieurs aux tombes qui se sont installées autour de leurs piédestaux à partir du VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s. On peut donc avancer pour eux une datation entre le VI<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> s.

### 1.1.7. Habitat

Lors d'une campagne de dégagements extensifs entreprise à Ereruyk en 1987-1988 et interrompue par le séisme de décembre 1988, ont été mis au jour, sur environ 0,6 ha à l'ouest et au sud de la basilique, les vestiges de nombreuses constructions, présentées alors comme partie d'un bourg médiéval<sup>9</sup>. Laissées depuis à l'abandon, ces constructions grossièrement et irrégulièrement bâties, évoquent de modestes habitations, « rustiques » et tardives. Dans la zone méridionale, on devine les vestiges de maisons à cheminée (**fig. 13**). Dans la zone occidentale, des dispositifs d'attache destinés aux bovins et ovins permettent d'identifier des étables ou bergeries. Fragments de verres à thé et tessons de céramique « ethnographique » confirment une datation tardive (moderne).

---

<sup>9</sup> Grigoryan 1989, p. 32-38.



H. Chahkhatunians<sup>10</sup>, repris par Gh. Alichan<sup>11</sup> et S. Eprikian<sup>12</sup>, mentionne, près de l'église en ruines, les vestiges d'une localité nommée en turc Kızıl Kule (« La Tour rouge »), en référence probable à la basilique ; il cite aussi, dans ce village, ainsi que sur le bord du canyon de l'Akhuryan, des ruines d'habitations en pierre, des tombes et des *khatchkars*. De son côté, en 1907, N. Marr signale, au nord-ouest, à l'ouest et au sud de la basilique, les « misérables masures d'un pauvre village kurde »<sup>13</sup>. Installés là depuis seulement deux générations, ses habitants avaient connaissance d'une population antérieure, mixte, arménienne et kurde<sup>14</sup>. Les données disponibles semblent attester que le site a été quasiment abandonné à la fin du Moyen Âge, on peut supposer que cette population mixte du XIX<sup>e</sup> s. s'est établie ici à la suite de la conquête russe en 1828.

Cependant, l'existence d'un habitat ancien ne fait guère de doute. Une inscription gravée à l'intérieur de la basilique par un prêtre Yakob atteste la présence d'un bourg à Ereruyk, peut-être dès le début du VII<sup>e</sup> siècle et au plus tard au XI<sup>e</sup> siècle. Les datations des sépultures fouillées signalent une activité sur le site dès l'Antiquité tardive et durant le Moyen Âge. Les investigations de 2014 sur les murs ayant barré le vallon au sud-est de la basilique ont aussi fourni les signes d'une production humaine dès l'Antiquité. Pour la période médiévale, cela est confirmé par de nombreux tessons de céramique à pâte rouge polie présents aux abords du sanctuaire et par plusieurs fragments de *khatchkars* datables entre les X<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s. Des inscriptions des XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s., confirment l'existence de l'agglomération au Moyen Âge et probablement l'activité agricole de sa population. S'y ajoute la présence, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> s. (témoignage susmentionné de Chahkhatunians), de ruines anciennes et de *khatchkars*. Signalons enfin, parmi les ruines de maisons au sud de la basilique, les vestiges d'une pièce de 4 × 4 m, dotée de trois banquettes latérales et ouverte sur une cour initialement couverte et chauffée, qui évoque des maisons à cour médiévales fouillées à Ani<sup>15</sup>. Il n'est pas extravagant d'imaginer pour la localité d'Ereruyk une phase de développement liée à la période d'essor de la grande ville voisine, Ani, du X<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> s. Visibles encore aujourd'hui, plusieurs indices montrent qu'une assez grande agglomération existait dans le passé entre les gorges de l'Akhuryan et le vallon à l'est de la basilique, ainsi que plus au sud, à proximité de la caserne russe, le tout couvrant une superficie d'environ 2,5 ha. Ce vaste ensemble correspond peut-être, au moins en partie, au bourg médiéval d'Ereruyk.

### 1.1.8. Bâtiment quadrangulaire dans le vallon

Un petit bâtiment quadrangulaire en assez bon état, en grande partie enseveli dans le vallon, à 90 m au nord-est, en contrebas de la basilique, soigneusement voûté, orienté, mais dépourvu d'abside, presque privé d'ouvertures, est la composante bâtie la mieux conservée de l'ensemble. En 1985-1986, l'édifice a été partiellement dégagé, relevé, identifié en un premier temps à une citerne et daté du Moyen Âge<sup>16</sup>. Cependant, l'absence de traces d'enduit hydrofuge met en doute l'hypothèse d'une citerne. En revanche l'analogie avec des édifices funéraires des X<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s., comme ici à « chevet » plat (Ani, Sanahin, Dzagavank, Zindjirli, Noravank) et éclairage réduit, autorise l'hypothèse d'un mausolée.

F. Ter-Martirossov a vu, avec raison semble-t-il, dans les particularités de son appareil extérieur (disposition verticale de plusieurs blocs) et dans l'inclinaison marquée de la bâtière de son toit, des arguments pour une datation médiévale<sup>17</sup>. Mais l'analyse d'archéologie du bâti conduite par le LA3M a relevé aussi une parenté technique et métrologique avec la basilique.

<sup>10</sup> Chahkhatunians 1842, p. 43-44.

<sup>11</sup> Alichan 1881, p. 170-171, fig. 78 et 79.

<sup>12</sup> Eprikian 1903-1905, p. 694.

<sup>13</sup> Marr 1968, p. 8.

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> Karamagarali 1996.

<sup>16</sup> Ter-Martirossov 1987 ; Id. 2001.

<sup>17</sup> Ter-Martirossov 2001, p. 242.

Le recouvrement de ce bâtiment par les alluvions pourrait révéler une antériorité par rapport au « barrage ». Mais l'on peut aussi envisager que la construction ait été d'emblée conçue pour être ensevelie, si l'on considère qu'elle s'inscrit à sa manière dans la longue tradition arménienne des mausolées entièrement ou en partie hypogées. C'est ce que donne à penser le sondage géoarchéologique effectué en septembre 2013 à l'est du bâtiment. L'encrochement artificiel qu'il a fait apparaître à quelques mètres à l'est de la construction, probablement destiné à sa protection, suggère que le cours d'eau temporaire, contraint par cet endiguement, contournait la construction par l'est. Il contribuerait à infirmer l'hypothèse d'une citerne et plaiderait en faveur d'un mausolée en partie souterrain.

### 1.1.9. « Barrage »

L'ouvrage qui traversait le vallon, au sud-est de la basilique, présente un intérêt particulier, car aucun barrage n'est connu de l'archéologie arménienne, or telle est la fonction qui est attestée au XIX<sup>e</sup> s. à travers le témoignage recueilli par N. Marr en 1907<sup>18</sup>. Dès 1958, ses ruines ont été fouillées et une datation paléochrétienne, contemporaine de la basilique, a été mise en avant<sup>19</sup>. Cette datation se « fonde » sur du mobilier archéologique (« céramiques et monnaies ») dont aucune trace n'a pu être retrouvée. En 1985-1986, une hypothèse de datation plus tardive du « barrage » a été avancée, en deux ou trois étapes, du XI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> s.<sup>20</sup>

Constitué d'une série de quatre murs, dont le premier, en amont, est à peine discernable, cet ouvrage énigmatique semble avoir eu plusieurs fonctions successives. Celle d'un barrage hydraulique semble s'attacher au mur initialement érigé le plus au sud, en aval, selon les résultats des investigations de la mission. Mais l'ouvrage pourrait avoir reçu, à une certaine période, une destination différente. En effet, deux de ses portions sont renforcées et soignées sur leur face tournée vers l'amont, vers la basilique. Peut-être cette autre fonction était-elle liée à celle de l'« enceinte », au sud-est de la basilique, que l'un des murs du « barrage » semble avoir prolongée. Le comblement de l'espace entre ces murs, apparemment pour y constituer un long plan horizontal, suggère une hypothèse de viaduc ou d'ouvrage d'apparat.

## 1.2. Données fournies par l'épigraphie (*P. Donabédian*)

Pas plus que les sources livresques, l'épigraphie ne nous renseigne précisément sur la date et les circonstances de la fondation des édifices composant l'ensemble d'Ereruyk. Néanmoins, son étude nous apporte quelques utiles compléments d'information.

### 1.2.1. Inscription grecque à l'extrémité est de la façade sud de la basilique

Les inscriptions en langue grecque sont rares sur les édifices de l'Arménie chrétienne, qui a quasi exclusivement utilisé l'idiome national pour son épigraphie monumentale. Il est donc particulièrement intéressant de trouver une inscription grecque gravée à l'extrémité orientale du mur sud de la sacristie sud-est de la basilique<sup>21</sup>. Elle est disposée dans un cartouche rectangulaire à queues-d'aronde, une *tabula ansata*, légèrement inclinée vers la droite (**fig. 14**).

Le texte dit : « À ta maison convient la sainteté, Seigneur, pour la longueur des jours ». On reconnaît le verset 5bc du Psaume 92/93. Cette citation n'est pas rare dans l'épigraphie de l'époque,

<sup>18</sup> Marr 1968, p. 9.

<sup>19</sup> Sahinyan *et al.* 1964, p. 87-89 et fig. 20 et 20a.

<sup>20</sup> Ter-Martirossov 1987, p. 216-218 ; Id. 2001, p. 234-243.

<sup>21</sup> Sur cette inscription : Strzygowski 1918, I, p. 31 et fig. 32 ; Khatchatrian 1971, p. 45 ; Chelov-Kovedyaev 1986, p. 59-65 ; Greenwood 2004, p. 40, 59-60, 87-88, no 16 et fig. 16 ; Felle 2006, p. 198, n° 417 [référence aimablement communiquée par Denis Feissel] ; Bessac 2012, p. 344-345 ; Montevecchi – Tonghini 2012, p. 45-46.

puisque plus d'une dizaine d'occurrences en ont été recensées, presque exclusivement en Orient, entre la fin du V<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> s<sup>22</sup>. Cette relative fréquence dans l'épigraphie monumentale s'explique par un facteur liturgique : ce verset est lu durant le rite de fondation et de dédicace des églises, aussi bien dans la tradition arménienne que dans celle de l'Église orthodoxe. Le rite arménien prévoit que, après la proclamation par l'évêque de la dédicace du sanctuaire nouvellement fondé, l'on prononce le Psaume 92, verset 5bc<sup>23</sup>. Le canon arménien ajoute une précision qui pourrait expliquer le choix de l'emplacement de l'inscription : après la première partie du rite exécutée à l'intérieur du sanctuaire, l'évêque sort, longe la partie sud-est de l'église et énonce à nouveau la dédicace. Or l'inscription grecque d'Ereruyk se trouve précisément à l'extrémité est du mur sud de la basilique<sup>24</sup>.

Comme indiqué plus haut, l'inscription d'Ereruyk est proche d'une épigraphe gravée également en grec sur une église de Deir Sem'an (Telanissos), au nord-ouest de la Syrie<sup>25</sup>, qui peut être datée de la fin du V<sup>e</sup>-début du VI<sup>e</sup> s. Placée aussi sur la partie sud-est de l'église, semblablement inscrite dans une *tabula ansata*, l'inscription a pratiquement le même contenu qu'à Ereruyk<sup>26</sup>.

L'inscription grecque d'Ereruyk peut être considérée comme presque contemporaine de la construction de la basilique, ou de très peu postérieure. Il est plausible qu'elle ait été gravée au moment de la consécration de l'église par un lapicide syrien hellénophone ou par un artisan venu de Syrie, dont il est permis d'envisager la participation au chantier d'Ereruyk. Comme ses caractéristiques paléographiques révèlent qu'elle n'est probablement pas postérieure au VI<sup>e</sup> s. ou au début du VII<sup>e</sup> s., l'inscription grecque fournit un *terminus ante quem* pour la datation de la basilique, qui nous ramène au cadre chronologique évoqué *supra* : fin du V<sup>e</sup>-courant du VI<sup>e</sup> s.

### 1.2.2. Inscription arménienne du prêtre Yakob à l'intérieur de la basilique

Une inscription arménienne non datée est gravée à l'intérieur de la basilique, au bas du pilier engagé qui flanque l'abside au nord<sup>27</sup> (**fig. 15**). Disposée sur huit lignes relativement irrégulières, elle mêle curieusement majuscules et minuscules. Elle peut se traduire ainsi : « Moi, prêtre Yakob qui suis venu de Kaghakudacht dans ce bourg et dans ce saint *martyrium* pour l'intercession des vrais croyants dans le Christ, je l'ai restauré au nom du Précurseur et du Protomartyr ».

Précisons que Kaghakudacht, d'où le prêtre Yakob qui a restauré l'église dit venir, est l'un des noms de la métropole religieuse Vagharchapat, un temps résidence royale et même capitale du royaume arsacide.

S'agissant de la datation de cette inscription, deux hypothèses sont en concurrence. La première propose une datation haute, du VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s., la seconde avance une datation plus tardive, du X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s. Nous retiendrons provisoirement la première, mais sans ignorer certains avantages de la seconde qui permettrait d'expliquer le changement dans le recrutement du cimetière, intervenu précisément vers l'an mil, en recourant à l'argument du changement ou rétablissement de dédicace.

D'abord avancée par D. Kouymjian<sup>28</sup>, la datation haute a été récemment confortée par l'étude de S. Mouraviev<sup>29</sup>. Elle permet d'avancer une datation du VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. et plus précisément de « la charnière des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles » et se fonde notamment sur les « formes franchement archaïques de certaines lettres ». La mention des « vrais croyants », dans la formule « pour l'intercession des vrais croyants dans le Christ », permet peut-être de la préciser. Elle pourrait renvoyer à une période où la région, après avoir été occupée par Byzance depuis 591 et soumise au chalcédonisme de

<sup>22</sup> Greenwood 2004, p. 59 ; Felle 2006, Index p. 523, « Psaume 92,5 ».

<sup>23</sup> *Livre du Grand Rituel*, p. 174 ; *Rituel principal*, p. 105. Cf. Conybeare 1905, p. 7 ; Findikyan 1998, p. 102-103.

<sup>24</sup> Une inscription peinte, en onciales arméniennes cette fois, sur l'arc triomphal de l'abside de Mren (années 630), cite le même verset de ce psaume : Maranci 2014, p. 76.

<sup>25</sup> Chelov-Kovedyaev 1986, p. 63-64.

<sup>26</sup> Sur cette inscription voir : Jalabert – Mouterde 1939, p. 232, no 414 ; Felle 2006, p. 152, no 280.

<sup>27</sup> Sur cette inscription voir notamment : Marr 1968, p. 20 ; Mnatsakanyan 1969, p. 4-5 ; Manutcharyan 2008, p. 287-288 ; Mouraviev 2010, p. 156-157.

<sup>28</sup> Paboudjian *et al.* 1977, p. 28 et 68.

<sup>29</sup> Mouraviev 2010, p. 157, 170-172.

Constantinople, est reconquise par la Perse sassanide immédiatement après 602, et ramenée dans le giron de l'Église arménienne. Si l'on place son intervention dans ce contexte, le prêtre Yakob peut à nouveau passer de Vagharchapat à Ereruyk et y restaurer le *martyrium* des saints Jean-Baptiste et Étienne (endommagé peut-être durant l'une des nombreuses confrontations romano-perses au cours du VI<sup>e</sup>-début VII<sup>e</sup> s.). En d'autres termes, l'intervention de Yakob se situerait logiquement au tout début du VII<sup>e</sup> s.

Dans cette hypothèse, la restauration du prêtre Yakob pourrait correspondre au remaniement de la façade occidentale de la basilique (**fig. 7 et 16**). Cette intervention s'est traduite par l'adjonction d'une galerie voûtée (un portique ou narthex barlong) contre la façade, entre les deux chambres angulaires ouest, à un niveau nettement inférieur à celui de la galerie initiale. Ce remaniement a sensiblement modifié l'agencement de la façade occidentale : une large portion des deux piliers engagés et la partie inférieure des deux fenêtres latérales se sont trouvées couvertes par cette nouvelle maçonnerie, par la voûte et le plafond qui s'y appuyaient. Les caractéristiques techniques de cette maçonnerie ne s'opposent pas à ce que ce remaniement soit daté du tout début du VII<sup>e</sup> s. La probable installation d'une sorte de balcon qui en a résulté a encore renforcé la ressemblance avec les basiliques syriennes, un rapprochement qui n'aurait rien d'étonnant en période de domination perse.

Notons par ailleurs que l'inscription du prêtre Yakob qualifie le lieu de « bourg », attestant ainsi que, dès une période ancienne, peut-être au début du VII<sup>e</sup> s., en tout état de cause, pas plus tard qu'au X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s., la basilique se trouvait dans une localité relativement importante. L'inscription qualifie aussi l'église de *vkayaran* (« *martyrium* »). Or certains traits majeurs de l'architecture de la basilique pourraient se justifier par une fonction mémoriale, avec une dédicace prestigieuse, double de surcroît, donc avec la présence probable de reliques prisées. En effet l'inscription précise que ce *martyrium* est celui du Précurseur, c'est-à-dire de saint Jean-Baptiste, et du Protomartyr, c'est-à-dire de saint Étienne. Plus exactement, elle semble indiquer que, à l'occasion de la « restauration » du *martyrium*, Yakob a rétabli ou confirmé la dédicace au Précurseur et au Protomartyr. On peut supposer que, par suite d'un changement confessionnel plus ou moins imposé par l'occupant byzantin, on a un temps rebaptisé la basilique, puis une fois l'obédience à l'Église arménienne rétablie (d'où la formule « pour l'intercession des vrais croyants dans le Christ »), on lui a rendu sa dédicace originelle. L'important reste que notre basilique est identifiée comme le *martyrium* des saints Jean-Baptiste et Étienne, donc un lieu où l'on conservait vraisemblablement des reliques particulièrement vénérées, qui attiraient de nombreux pèlerins. Une telle dédicace double, rare en Arménie, laisse supposer un rayonnement inhabituel.

En lien avec cette éminente fonction mémoriale, la présence sur le côté sud de la basilique d'une vaste zone funéraire et mémorielle, avec une imposante série de piédestaux à stèles ou colonnes surmontées de croix, pourrait logiquement s'expliquer par l'attrait qu'exerçaient les reliques des saints, sans doute conservées dans le sanctuaire martyrial. S'y ajoute l'implantation, autour de ces mémoriaux, d'un cimetière ayant fonctionné durant tout le Moyen-Âge et qui surprend par une prépondérance insolite, à partir du XI<sup>e</sup> s., des inhumations de tout petits enfants, dont beaucoup de prématurés. On peut s'interroger sur l'éventualité d'un lien entre ce phénomène inhabituel et la dédicace au Baptiste et à saint Étienne et se demander si une telle dédicace et la présence probable de reliques de ces saints ne pouvaient pas constituer une sorte de protection dérogatoire autorisant l'inhumation, près du chevet du grand sanctuaire, d'enfants morts trop tôt pour avoir reçu le baptême.

### 1.2.3. Inscription arménienne d'une reine d'Arménie, de 1028

Une inscription datée de 1028, mentionnant, sans citer son nom, une reine d'Arménie, épouse du roi Bagratide Smbat (Hovhannès-Smbat – c. 1020-1040), a été gravée à gauche du portail

est de la façade sud de la basilique (**fig. 17**)<sup>30</sup>. Le texte est inscrit sur treize lignes, ici aussi de manière assez irrégulière. Il se traduit comme suit : « Au nom de Dieu, en l'an 477, moi, la pieuse reine, [...], femme du roi des rois Smbat [...], ai exempté Ereruyk du *t'astak* de génération en génération, pour la longévité du puissant roi des rois et monarque Smbat [...]. Que celui qui s'oppose à cet écrit, parmi les grands ou les petits, soit maudit par les 318 patriarches [...] ».

Ce texte nous donne pour la première fois le nom de la localité : Ereruyk. Il atteste aussi l'intérêt que lui porte la royauté d'Ani, puisque la reine déclare l'exempter d'une taxe complémentaire, prélevée semble-t-il sur les moissons<sup>31</sup>.

#### 1.2.4. Inscription arménienne d'Ani, d'environ 1210

Une inscription gravée sur une église d'Ani, la Sainte-Mère-de-Dieu du Fort de la Fille, c. 1210, sur ordre du prince Zakarè, donne d'importants renseignements sur Ereruyk<sup>32</sup>. Les passages qui nous intéressent disent : « [...] moi [...], généralissime Zakarè [...], ai donné en cadeau [...] Ereruk avec toute sa terre et son jardin... ». Ce texte comporte, après l'inscription de 1028, la deuxième mention connue du toponyme, et surtout, indique que le prince le plus puissant du pays offre à l'une des églises d'Ani Ereruyk « avec toute sa terre et son jardin ». Il est permis de penser que la terre en question, en raison des fruits qu'elle produisait, avait une valeur particulièrement appréciable. Nous venons de voir que sous les rois Bagratides, au début du XI<sup>e</sup> s., Ereruyk était soumis à une contribution portant semble-t-il sur les moissons, avant d'en être exempté.

Site aujourd'hui privé d'eau, Ereruyk, qui abritait un bourg, possédait donc au Moyen Âge des terres fertiles. Il le devait sans doute à une irrigation efficace. On peut donc supposer que, si sa fonction de retenue d'eau s'avère ancienne, l'ouvrage en ruines qui barrait le vallon et qui servait encore de barrage au XIX<sup>e</sup> s. jouait un rôle important dans l'irrigation de ces terres.

Tels sont quelques-uns des enseignements que nous pouvons tirer de l'étude de l'épigraphie d'Ereruyk, complétée par l'examen des monuments et par les résultats des investigations archéologiques de la mission du LA3M. Ces données nous permettent d'affiner la datation de la basilique dans le courant du VI<sup>e</sup> s. et de mieux comprendre la zone mémoriale et funéraire qui existait dès avant sa fondation et s'est développée sur son bord sud et à son angle sud-est.

Si elles ne montrent pas de strate antique sous le sanctuaire, ces données révèlent une activité monumentale sur le site avant son érection. Elles laissent envisager, au centre d'un grand ensemble, un sanctuaire qui, dès sa période initiale et durant une bonne partie du Moyen Âge, exerçait un fort rayonnement, grâce à une double dédicace, grâce sans doute à des reliques très attractives, et peut-être aussi grâce à une relation singulière avec la Syrie. Nous n'y trouvons toutefois aucune trace de structure liée au cénobitisme, pas plus d'ailleurs que dans le reste de l'Arménie, jusqu'au VII<sup>e</sup> s. inclus.

Peu après sa construction, nous devinons un monument témoin des tensions entre Byzance et la Perse sassanide sur son déclin, régénéré par l'intervention d'un ecclésiastique venu du siège patriarcal ; nous imaginons un sanctuaire témoin peut-être également des querelles christologiques qui déchirent alors l'Orient chrétien. Au Moyen Âge, nous entrevoyons un ensemble activement intégré dans la vie économique régionale que domine la métropole Ani. En revanche nous n'y décelons toujours pas, contrairement à l'évolution généralisée alors en Arménie, de trace d'organisation monastique. Puis à travers la raréfaction des sépultures, à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> s., nous sentons la vie se flétrir au voisinage de la basilique, même si des inhumations se pratiquent encore parfois dans son cimetière, presque jusqu'à nos jours.

<sup>30</sup> Chahkhatunians 1842, p. 43-44 ; Alichan 1881, p. 171 et fig. 79 ; Marr 1968, p. 21 ; Paboudjian *et al.* 1977, p. 28 et 68 ; Manutcharyan 2008, p. 289-290.

<sup>31</sup> St. Malkhassians, dans son dictionnaire, précise que le *t'astak* est une « contribution complémentaire sur les moissons correspondant au quart de l'impôt en nature, destinée au percepteur ».

<sup>32</sup> Orbeli 1966, p. 58, n° 172 et pl. XIX.

### 1.3. Le contexte de l'intervention (P. Donabédian et D. Martinez)

Le Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée (LA3M) a étudié le site d'Ereruyk de 2009 à 2015 dans le cadre d'une coopération avec l'Institut d'Archéologie et d'Ethnographie de l'Académie des Sciences d'Arménie. Les bases en ont été posées lors d'une mission exploratoire effectuée en Arménie en 2008 grâce au soutien du CNRS. La première mission sur le site, en 2009, a été financée par un PEPS du CNRS. Pour la mission de 2010, le LA3M a bénéficié de l'appui financier d'un organisme privé, la Fondation Armenia de Genève. A partir de 2011, le Laboratoire a été soutenu financièrement dans cette entreprise par le CNRS et le Ministère français des Affaires étrangères et européennes (Commission des Fouilles). En 2011, l'Université de Provence (Aix-Marseille Université depuis janvier 2012) a également apporté sa contribution. Le soutien apporté à la Mission archéologique du LA3M à Ereruyk par le CNRS s'est inscrit dans le cadre de sa coopération avec le Comité d'Etat pour la Science d'Arménie, à travers un PICS. Il s'est donc agi, à partir de 2011, d'une mission conjointe franco-arménienne. Le partenaire local représentant l'Institut d'Archéologie était le Musée régional du Chirak (Gyumri, Arménie). L'Université d'Etat d'Erevan, départements d'archéologie et d'histoire de l'art de la Faculté d'Histoire, a été associée au projet dans le cadre de sa coopération avec l'Université d'Aix-Marseille, ce qui a permis de faire de la fouille un chantier école.

D'une durée approximative d'un mois chaque année, les interventions ont comporté deux grandes étapes. En 2009 et 2010, les deux premières missions<sup>33</sup> ont visé d'une part à établir un plan topographique général englobant la basilique et son environnement proche (5ha), et d'autre part à commencer un inventaire du lapidaire dispersé aux abords de l'édifice, et à engager des études d'histoire de l'art et d'architecture, ainsi qu'une analyse d'archéologie du bâti portant surtout sur les élévations de la basilique. Ces études ont été complétées par des recherches documentaires menées à Erevan et à Saint-Pétersbourg.

De 2011 à 2014, parallèlement à la poursuite de ces études, un important volet de fouilles archéologiques a été mis en œuvre, accompagné d'investigations géoarchéologiques. Dans le cadre des travaux d'archéologie du sous-sol, un premier sondage exploratoire a été réalisé en 2011 au cœur du complexe ecclésial, au sud-est de la basilique (sondage 1). Couvrant une surface d'approximativement 50 m<sup>2</sup>, cette opération archéologique a permis d'apporter un nouvel éclairage pour la compréhension du piédestal situé dans son emprise, pour celle de l'aire funéraire implantée au pied de la basilique, ainsi que pour celle de la stratigraphie à cet emplacement. En parallèle, un sondage géoarchéologique (sondage 2) a été effectué dans le but de mieux cerner la nature du supposé barrage hydraulique et d'évaluer le potentiel bio- et géoarchéologique du site.

Les résultats de cette toute première campagne de fouille ont motivé la poursuite des recherches sur l'aire funéraire située au sud-est de la basilique, par l'intermédiaire de deux sondages visant, pour l'un, à explorer principalement la zone située au pied des quatre piédestaux contigus, pour l'autre à étudier le secteur localisé à proximité des sarcophages, à quelques pas du mur d'enceinte oriental. Ces deux nouvelles fenêtres d'observation (sondage 3 A et B, sondage 6), explorés entre 2012 et 2014, ont permis d'étoffer la chronologie du site dont l'occupation funéraire s'est révélée longue, depuis le III<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle jusqu'aux alentours du début du XX<sup>e</sup> siècle, avec une probable alternance de véritables épisodes de « cimetière » et de phases d'inhumation plus sporadiques. Ceci a été rendu possible par les datations obtenues à partir des prélèvements d'os effectués dans les inhumations fouillées entre 2011 et 2014.

Ces résultats, qui ont permis de mieux caractériser l'occupation du site, de dater certaines structures bâties, notamment les piédestaux à degrés, dont la datation était jusqu'alors inconnue pour l'Arménie, ont appelé à un nouvel effort de recherche sur le cimetière afin d'affiner au plus près les chronologies approchées lors des premières années. Le choix s'est naturellement porté sur

---

<sup>33</sup> Missions 2009 et 2010 menées par quatre collaborateurs du LA3M : Patrick Donabédian, Andreas Hartmann-Virnich, Georges Marchand et Laurent Schneider.

le sondage 6 ouvert en 2012 et 2013, qui n'avait pas pu être étudié dans sa totalité. Ainsi, l'intégralité de cette zone a été fouillée. Cependant, la campagne de 2014, prévue pour être la dernière de la mission, n'a pu se dérouler que du 31 mai au 17 juin 2014, en raison du décès de l'un de ses membres, Georges Marchand, le 15 juin 2014.

Ainsi interrompues avant leur achèvement, les tâches qu'elle s'était fixées ont pu être menées à bien grâce à la campagne supplémentaire effectuée en juillet 2015. Celle-ci a permis d'achever les sondages archéologiques dans les deux exèdres du mur d'enceinte à l'est de la basilique, d'ouvrir une dernière fenêtre d'investigation entre les murs du « barrage » au sud-est du site, d'effectuer les principaux relevés architecturaux, de terminer les analyses d'archéologie du bâti, tant sur les élévations de la basilique que sur celles des autres vestiges du complexe, les observations d'histoire de l'art et d'architecture, ainsi que le répertoire lapidaire.

#### **1.4. La durée de l'intervention de 2015 et l'équipe de terrain**

La campagne de 2015 a eu lieu du 5 au 30 juillet. Elle a inclus une semaine de démarches, travaux et rencontres à caractère administratif, logistique et scientifique, à l'Institut d'Archéologie et d'Ethnographie et au Ministère de la Culture d'Arménie, à Erevan, ainsi qu'au Musée régional de Chirak à Gyumri. Sur le terrain, l'équipe était composée de treize personnes, associant 4 Français (dont deux Franco-Allemands), 1 Suisse et 8 Arméniens (archéologues, étudiants et stagiaires). Les relevés architecturaux et topographiques ont été effectués par une architecte/archéologue. Le relevé des nombreux éléments de lapidaire dispersés sur le site a été assuré par une archéologue/dessinatrice arménienne.

#### **1.5. Problématique et méthodologie (P. Donabédian, F. Krähenbühl et D. Martinez)**

##### **1.5.1. Problématique de l'étude**

L'étude d'un complexe aussi vaste que celui d'Ereruyk relève de diverses problématiques portant conjointement sur les sphères religieuse, funéraire, artistique, architecturale, domestique et artisanale et, de manière plus générale, sur la gestion d'un terroir. Elle fait nécessairement intervenir l'archéologie classique du sous-sol aux côtés, notamment, des études d'histoire de l'architecture et de l'art, de l'archéologie du bâti et de la géoarchéologie.

L'aspect funéraire a été privilégié dès la première campagne de fouilles réalisée en 2011, dans la perspective de développer une grande problématique portant sur la mort chrétienne en Arménie, champ de recherche jusqu'alors inexploré. En ce sens, l'observation des séquences funéraires constitue une image de l'évolution du site, tant en termes de chronologie que de mode et de densité d'occupation du secteur. Par ailleurs, l'étude des piédestaux à gradins, exceptionnellement nombreux au sein de l'aire funéraire installée au sud de la basilique, est l'opportunité de lever le voile sur ces monuments jusqu'à présent délaissés par l'archéologie, seules les colonnes et stèles qu'elles portaient ayant commencé à intéresser l'histoire de l'art. L'étude de leurs datation et fonction, de leur insertion dans le complexe et de leur rôle dans le développement du cimetière demeure primordiale pour qui veut mieux comprendre l'organisation des nécropoles chrétiennes d'Arménie depuis la période paléochrétienne.

L'examen des vestiges de la basilique et du mur d'enceinte partielle qui la bordait a également d'emblée constitué l'un des centres d'intérêt de la mission, sous l'angle de l'archéologie du bâti, de l'histoire de l'architecture et de l'art. Ces approches ont permis de mieux saisir les étapes constructives et d'affiner les hypothèses de datation.

En parallèle, une problématique portant sur le vallon situé à l'est et au sud-est du complexe basilical a pu être développée, permettant à terme, dans une perspective plus large, d'appréhender la formation et la maîtrise d'un terroir aux époques paléochrétienne et médiévale. La principale interrogation portait sur l'existence potentielle d'un barrage de retenue d'eau dont le souvenir

semble encore marquer le paysage à travers notamment la présence d'un petit talweg barré en aval par trois ou quatre murailles successives. L'existence d'une énigmatique construction voûtée à moitié enterrée plus en amont venait renforcer cette interrogation.

Ces axes de recherche, incontestablement complémentaires, avaient pour objectif d'approcher au plus près la genèse et le développement du site depuis la fin de l'Antiquité jusqu'à nos jours, et de mieux cerner les raisons de l'implantation de ce vaste ensemble dans une zone aujourd'hui déshéritée.

## 1.5.2. Méthodologie

### 1.5.2.1. Les études d'archéologie et d'histoire de l'art (fig. 18)

La campagne archéologique conduite en 2015 s'est fixé pour principal objectif de poursuivre certaines investigations initiées en 2014. Ainsi, le parti a été pris de se concentrer sur l'exploration des deux exèdres du mur d'enceinte oriental du complexe basilical dans l'optique de mieux appréhender la fonction et la datation de ces deux structures.

De plus, un nouveau sondage a été effectué dans le cadre des problématiques géoarchéologiques. Celui-ci a été implanté entre les deux murs situés le plus en amont de l'hypothétique système de barrage. Il vient prolonger la fenêtre ouverte en 2014 en aval, entre le mur intermédiaire et le mur sud de ce dispositif.

Enfin les études d'histoire de l'art et d'architecture, et d'archéologie du bâti ont pu être poursuivies, portant essentiellement sur la basilique et sur le mur d'enceinte oriental. Parallèlement, l'inventaire et le relevé des éléments sculptés dispersés sur l'ensemble du site ont pu être complétés.

### 1.5.2.2. L'enregistrement de terrain

Les données ont fait l'objet d'une méthode d'enregistrement classique, alliant description des structures, relevé des plans, des élévations et des coupes stratigraphiques, et constitution d'une banque de clichés photographiques.

La description des structures est enregistrée sur des fiches normalisées et hiérarchisées en « Unités stratigraphiques », « Faits » et « Entités Spatiales », bénéficiant de numérotations séparées, sur la base du système d'enregistrement « ArcheoData ». L'ensemble de la documentation de terrain a été saisi sur une base de données informatisée au format Excel.

La documentation graphique a été réalisée soit manuellement, soit au tachéomètre, soit à l'aide de photogrammétries. Elle a été enregistrée sous forme de relevés pierre à pierre pour certaines structures ; sous forme de plans ou de coupes stratigraphiques pour l'enregistrement des données du sous-sol. L'ensemble de la documentation a été dessiné aux échelles 1/20<sup>e</sup> et 1/50<sup>e</sup>.

Les minutes de terrain ont été numérisées, assemblées et redessinées par informatique sous le logiciel Adobe Illustrator. Les plans et relevés, en élévation ou en coupe, sont présentés, pour l'édition dans le rapport d'intervention, à l'échelle 1/20<sup>e</sup> ou 1/50<sup>e</sup> pour les relevés de détail. Le plan général du site, figurant les différents vestiges ainsi que les courbes de niveaux du site, est quant à lui présenté à l'échelle 1/1500<sup>e</sup> (**fig. 3**).

La documentation photographique a été réalisée en format numérique. Elle comprend des clichés de travail et des clichés destinés à l'édition dans les rapports annuels d'opération et à la publication des résultats. Les photographies initiales ont été retouchées à l'aide du logiciel Adobe Photoshop afin de les redimensionner et d'améliorer leur qualité. Les conditions de la fouille et la forte luminosité ont parfois occasionné la réalisation de clichés de médiocre qualité, ce que nous déplorons.

Le mobilier découvert en fouille (céramique, métal, verre, os...) a été trié et conditionné sur le terrain, conformément aux prescriptions d'usage. L'intégralité de ce mobilier a été déposée



dans les réserves du Musée régional du Chirak à Gyumri, à l'exception du mobilier lapidaire, laissé sur place conformément au souhait des autorités locales.

### **1.5.3. Études, analyses, traitement du mobilier**

Différentes études spécialisées portant sur l'ensemble des campagnes de la mission ont été réalisées.

Les sépultures mises au jour ont fait l'objet d'une étude anthropologique poussée, visant à restituer les pratiques funéraires, à préciser le recrutement de la zone d'étude et à déceler des traces de pathologies traumatiques et/ou physiologiques. Cette étude a été confiée à Paul Bailet, paléoanthropologue (Service Archéologie et Patrimoine, communauté d'agglomérations dracénoise (83), Draguignan).

A la demande des autorités archéologiques locales et après analyses anthropologiques et prélèvements pour datation par le radiocarbone, les ossements humains ont été réinhumés le jeudi 16 juillet 2015, sur le site, au sein de la fosse FOS 122 creusée dans la roche sous le sol de l'exèdre nord du mur d'enceinte oriental.

Une étude géomorphologique a été réalisée par un archéologue spécialiste en géoarchéologie et sédimentologie, Christophe Jorda, ingénieur géomorphologue à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP), afin de préciser le mode de colmatage du vallon situé à l'est de la basilique, où la présence d'un barrage ancien est soupçonnée.

La céramique récoltée a fait l'objet d'une étude par Larissa Eganyan, archéologue, inspectrice du patrimoine des provinces de Chirak et d'Aragatzotn, et par Hamazasp Khatchatryan, archéologue, directeur du Musée régional du Chirak à Gyumri.

Le cadre chronologique du site a pu être affiné par des datations au radiocarbone effectuées sur les ossements prélevés stratégiquement dans plusieurs sépultures, ainsi que sur des charbons de bois présents dans certaines strates. Ces datations ont été réalisées par le Centre de Datation par le Radiocarbone de Lyon (CDRC, UMR 5139, Archéométrie et Archéologie : origine, datation et technologie des matériaux).

### **1.5.4. Mesures de préservation des vestiges à l'issue de la campagne de 2015**

Les vestiges mis au jour et non fouillés ont été recouverts de bâches en polyane avant que les sondages ne soient remblayés.

## 2. Résultats de l'étude archéologique

### 2.1. Plans et relevés architecturaux pierre-à-pierre au tachéomètre (*H. Hansen*)

#### 2.1.1. Objectifs et méthode

Faisant suite aux relevés topographiques du site archéologique d'Ereruyk et au plan de la basilique réalisés par George Marchand entre 2009 et 2014, la campagne de 2015 visait, dans ce domaine, trois objectifs : a) la réalisation d'une documentation graphique exhaustive de l'église permettant d'analyser la construction du monument en élévation de manière détaillée et approfondie ; b) le complètement, en particulier, du plan de l'église précédemment établi ; c) le relevé topographique des sondages réalisés durant la campagne.

La méthode employée a consisté en un relevé au tachéomètre laser élaboré à l'aide d'un ordinateur portable en temps réel sur site grâce au logiciel TachyCad (© Kubit). Ce logiciel établit un relevé en trois dimensions et permet ainsi de relier et de superposer l'ensemble des plans, coupes et élévations. La visualisation des prises de mesures à l'aide de l'ordinateur suit en temps réel l'évolution du dessin et constitue un excellent outil de réflexion et d'échange sur le terrain.

L'un des avantages de cette méthode est d'exclure certaines erreurs par rapport aux méthodes traditionnelles qui consistent à prendre des mesures sur place à l'aide de croquis, et de dessiner ensuite les plans à partir de ces informations en atelier. La facilité et la rapidité de la méthode numérique permet aussi de prendre une grande quantité de mesures créant ainsi des nuages de points qui, grâce à leur densité, s'approchent le plus possible de la réalité de la construction, faisant ressortir toutes les déformations, les changements d'axe ou autres irrégularités. Un autre avantage est de travailler sur place avec l'équipe et de pouvoir répondre directement aux questions qui se posent pendant la lecture et l'analyse des indices, et de pouvoir ajouter des informations qui s'avèrent importantes, créant ainsi un échange direct et constructif entre les différents participants.

#### 2.1.2. Plan et relevés pierre-à-pierre des élévations de la basilique

La campagne 2015 ayant pour objectif l'établissement de relevés pierre-à-pierre du monument destinés à permettre une analyse exhaustive de la construction, les relevés suivants ont été réalisés :

- a) un plan détaillé de l'église (**fig. 19**) ;
- b) une coupe longitudinale centrale de la nef avec vue vers le sud (**fig. 20**) ;
- c) une coupe longitudinale centrale de la nef avec vue vers le nord (**fig. 21**) ;
- d) une coupe longitudinale de la galerie sud vue vers le nord (**fig. 22**) ;
- e) une coupe longitudinale de la galerie nord vue vers le sud (**fig. 23**) ;
- f) une coupe transversale des chapelles orientales vue vers l'est (**fig. 24**) ;
- g) une coupe transversale de la nef vue vers l'est (**fig. 25**) ;
- h) une coupe transversale de la travée occidentale vue vers l'ouest (**fig. 26**).

Faute de temps, les travaux suivants n'ont pas pu être exécutés : relevés des élévations est et ouest extérieures, et achèvement du relevé pierre-à-pierre des coupes longitudinales des galeries nord et sud.

Les documents réalisés sont d'ores et déjà riches en enseignements. Le plan détaillé permet par exemple d'observer que les murs nord et sud de la nef sont presque parfaitement parallèles, contrairement aux murs transversaux est et ouest qui suivent des axes différents, un défaut encore plus prononcé à l'intérieur des chapelles où l'épaisseur des murs varie de façon sensible, allant jusqu'à 15 cm de différence. La mise en évidence de ces divergences conduit à s'interroger sur les causes et motivations de ces irrégularités. On peut penser à des constructions antérieures, à différentes étapes de construction, ou encore à une négligence de certaines parties considérées

moins prioritaires. La construction des murs intérieurs des chapelles orientales, moins soignée, avec de gros joints irréguliers, pourrait refléter un tel choix de priorités.

Une autre évidence, déjà signalée dans les précédents rapports de la mission, mais malgré tout très surprenante par son ampleur, est visible dans les différentes coupes transversales et longitudinales : l'apparence monumentale de l'église est soulignée par l'artifice du podium (*kerépis*) composé de cinq à six marches très hautes. En réalité cette apparence est une illusion car les niveaux de sol des espaces à l'intérieur des murs se trouvent en grande partie largement en dessous des niveaux extérieurs des galeries sud et nord et des façades occidentale et orientale (entre 0,71 m et 1,70 m). La mise en scène de la monumentalité à l'aide du podium du côté extérieur a son pendant à l'intérieur, où les murs descendant plus bas, apparaissaient également plus monumentaux. On notera par ailleurs que, à l'intérieur de la chapelle nord-ouest, le niveau de sol correspond à celui du rocher (cf. coupe longitudinale galerie nord – **fig. 23**).

Les coupes présentent en grande partie un relevé pierre-à-pierre, avec le détail des assises et blocs des maçonneries. Leurs dimensions, les changements des dimensions et des niveaux d'assises, ainsi que les signes lapidaires et la taille de la pierre, peuvent être des indicateurs de différentes étapes de construction, représentées ainsi dans un deuxième temps de mise au net des relevés, en coordination avec les résultats de l'analyse.

Ces plans et relevés permettront désormais de connaître quasiment toutes les mesures et dimensions des éléments architecturaux au millimètre près, comme les portes et baies, les piliers, les épaisseurs des murs, hauteurs des voûtes et arcs etc., constituant ainsi les bases et données pour réaliser des restitutions à l'aide d'une maquette 3D de l'église.

### 2.1.3. Complètement du plan précédent de la basilique

La campagne 2015 s'étant également fixé pour objectif de compléter le plan de la basilique précédemment établi, mais qui n'avait pu être finalisé par suite du décès de son auteur, il a été procédé à sa superposition avec le plan nouvellement réalisé. Cette opération a confirmé l'exactitude du premier plan topographique pour ce qui est d'une grande partie de la nef, avec toutefois des irrégularités de quelques millimètres, jusqu'à 5 cm au maximum, dans des zones « d'ombre » qui n'étaient pas accessibles depuis ses stations. En outre, des erreurs allant de 5 à 13 cm ont pu être observées dans les chapelles, erreurs dues à l'absence de stations dans ces chambres annexes et au manque de temps, en raison de la priorité alors accordée aux tâches liées à l'archéologie. Le dessin avait sans doute été complété en atelier, à l'aide de mesures manuelles prises sur place (cf. « Superposition des deux plans » - **fig. 27**). Enfin, le nouveau plan a permis de préciser le précédent sur plusieurs points qui n'avaient pas fait l'objet de relevés, dont l'emplacement des fenêtres (**fig. 5**).

### 2.1.4. Relevé topographique des sondages

Pendant la campagne 2015, un relevé de deux sondages archéologiques a été réalisé, permettant de relier les données archéologiques avec le plan existant de l'ensemble du site, en intégrant plusieurs points de référence (stations) de ce dernier.

## 2.2. Etudes d'archéologie du bâti (A. Hartmann-Virnich)

Nos recherches de l'année 2015 ont été centrées sur trois ensembles thématiques : I – le relevé pierre-à-pierre et l'étude de la partie méridionale de l'enceinte orientale du complexe basilical, dans le contexte des fouilles ayant dégagé les fondations et le substrat sous les constructions résiduelles ; II – la poursuite de l'étude et du relevé pierre-à-pierre de la construction semi-enterrée dans le fond du vallon au nord-est de la basilique, désignée par la suite sous le nom de mausolée ; III – l'étude complémentaire des deux murs successifs traversant l'exutoire du vallon au sud, d'une part le mur septentrional constitué d'un assemblage d'assises de grands blocs disposées en escalier habillant une levée de terre, et fortement altérées par des déformations d'origine sismique et/ou hydraulique, et d'autre part le parement nord du mur situé au sud du mur à gradins, construction en grand appareil à joints fins qui a été dégagée jusqu'au lit de pose de la première assise par un sondage installé entre les deux murs. IV – nous y ajouterons quelques observations sur la construction de la basilique.

### 2.2.1. Observations sur l'enceinte orientale et ses « saillants »

La campagne de 2015 a permis de nouvelles observations sur la construction de l'enceinte orientale du complexe monumental d'Ereruyk, dont le plan général et la description d'ensemble figurent déjà dans les rapports des années précédentes<sup>34</sup>. Si les recherches de l'année 2014 ont vérifié le rapport constructif entre les saillants disposés perpendiculairement au parement oriental du mur et des deux massifs rectangulaires en avant-corps sur l'enceinte qui enveloppaient chacun une exèdre outrepassée, les recherches de 2015 ont pu confirmer sans équivoque la cohésion constructive des murs et de tous ces éléments en saillie, en précisant davantage la nature et la composition des fondations sous-jacentes.

#### 2.2.1.1. Classement des constructions<sup>35</sup>

Nous avons repris le classement hiérarchique des éléments constructifs établi en 2014 (**fig. 28-30**) : l'ensemble de l'enceinte orientale constitue l'entité spatiale (ES) MUR 100 ; les composantes du mur : portions de courtine et saillants, ont été numérotées à partir du saillant absidal nord, en attribuant le n° 1000 globalement au substrat (ROC 1000) et le n° 1100 au mur jointif au nord (MUR 1100). Le saillant absidal nord est désigné comme SAL 1110, le mur jointif au sud comme MUR 1200, le saillant- « contrefort » suivant comme SAL 1210, et ainsi de suite en progression du nord au sud. Les unités stratigraphiques (surface du rocher, unités construites, négatives etc.) sont numérotées à partir de 10000 et 11000/11100 conformément aux entités constructives correspondantes.

#### 2.2.1.2. La partie sud de l'enceinte orientale

Les vestiges du mur d'enceinte orientale, dégagés en 1987-1988, sont conservés dans un état fortement arasé et précaire qui se réduit dans la partie méridionale étudiée en 2015 (**fig. 13**) à une seule assise au-dessus des fondations, sans prendre en compte les remontages de blocs en réemploi. Le plan d'ensemble réalisé en 2010-2011 par G. Marchand, L. Schneider, D. Martinez et F. Krähenbühl (LA3M)<sup>36</sup> (**fig. 28-30**) fait apparaître l'espacement irrégulier des saillants qui obéit néanmoins à un rythme reconnaissable, bien mis en évidence par un relevé schématique des

<sup>34</sup> *Rapport Ereruyk 2012*, p. 41-42 ; *Rapport Ereruyk 2013*, p. 10-11.

<sup>35</sup> Le présent rapport se dispense d'un catalogue général des EA et US, les éléments intéressant plus particulièrement l'analyse archéologique étant décrits dans le cours du texte de synthèse.

<sup>36</sup> *Rapport Ereruyk 2012*, fig. 7.

proportions mises à l'échelle (**fig. 31**). Au sud du saillant absidal méridional SAL 1510, l'épaisseur de la courtine reste assez constante (118 à 122 cm), mais les intervalles entre les saillants, de 426, 497, 413 et 356 cm sont relativement variables, l'écart réduit entre les deux saillants SAL 1810 et SAL 1910 de la portion terminale au sud étant en réalité le résultat de l'augmentation du volume du saillant d'angle, qui correspondrait à un écart de 491 cm si le puissant massif était remplacé par un saillant de dimensions ordinaires. L'intégration intentionnelle des deux saillants absidaux dans cet ensemble, confirmée par l'étude de la construction, pose la question de la fonction de ces espaces ouverts sur l'intérieur de l'enclos, objet d'une campagne de fouilles archéologiques qui a permis de dégager dans son intégralité une cavité dans le sol rocheux au centre de l'exèdre nord, creusement artificiel qui a élargi une ouverture naturelle plus petite dont il sera question plus loin.

### 2.2.1.3. Saillant SAL 1710

A l'instar des saillants voisins, le saillant SAL 1710 est fondé sur l'affleurement du substrat rocheux (US 17000, US 18000) dont la pente vers l'est est compensée par une semelle de fondation formée d'une rangée de pierres de basalte non taillées (US 17100) et partiellement maçonnées qui débordent d'une vingtaine à une trentaine de centimètres sur les trois faces de l'ouvrage (**fig. 32, 33**). Par endroits le lit de pose des blocs de la première assise, haute de 48 à 49 cm, la seule conservée aujourd'hui (US 17102), a été retaillé à la demande pour s'adapter aux blocs de basalte de la fondation et assurer le nivellement du lit d'attente. A la jonction avec le mur d'enceinte (US 17001, US 18001-18002), l'assemblage des assises dénivelées est fait par un emboîtement des pierres d'angle réalisé au moment de la mise en œuvre. Sur la face méridionale (US 17102) on identifie un signe tracé dans l'épiderme avec un outil pointu, composé de trois griffures disposées en forme d'étoile à six rayons (**fig. 34**). L'occurrence d'un autre signe du même type sur le saillant voisin tend à confirmer qu'il s'agit de signes lapidaires, rudimentaires car non taillés. La face frontale du saillant est formée d'un socle monolithe de 86,5 x 60 x 47,5 cm dont les trois côtés libres, qui dépassent les deux flancs du saillant d'environ 5 cm au nord comme au sud, sont ornés d'un congé sur plinthe à la base et se rétrécissent vers le haut.

Cette ordonnance s'inscrit dans la série des autres saillants au sud de l'exèdre méridionale (**fig. 29**), qui se distinguent clairement de ceux au nord de cette dernière (**fig. 30**)<sup>37</sup> : au sud, les saillants SAL 1610-1910 reposent directement sur le substrat et/ou la fondation débordante de blocs de basalte (**fig. 35-a**), et leurs socles chanfreinés (US 17101, US 18101), façonnés dans un grand bloc de tuf de teinte claire avec un congé à la base de leurs trois faces libres, sont posés parallèlement au mur d'enceinte (**fig. 35-c**). Comme au nord, le corps du saillant est habillé de parements en pierre de taille dont les assises ne s'alignent pas sur celles du parement de la courtine, qui diffèrent à leur tour de part et d'autre du saillant et dont les pierres d'angle sont emboîtées au moyen d'échancrures soigneusement taillées à la demande, lors de la mise en œuvre (**fig. 35-b**). Au nord, le socle monolithe en tête du saillant, façonné dans un bloc de tuf de couleur sombre, n'est chanfreiné que sur la face antérieure au-dessus d'une plinthe plus massive, et disposé perpendiculairement au mur d'enceinte (**fig. 36-c**). Si le mode de fondation est similaire voire identique à celui employé dans le secteur sud du mur d'enceinte, le socle monolithe ne repose pas directement sur l'assise de basalte mais par l'intermédiaire d'une assise de pierre de taille chaînée à la première assise du mur (**fig. 36-d**). Dans le cas du saillant 1210 (**fig. 37**) le socle est fortement désaxé, un désaccord qui correspond à celui observé entre la fondation de basalte et le socle du saillant SAL 1810 dans la partie méridionale. (**fig. 38, 39**)

<sup>37</sup> Rapport Ereruyk 2014.

#### 2.2.1.4. Saillant SAL 1810

Le saillant SAL 1810 (**fig. 38, 39**), le premier de la série de saillants homomorphes en venant du sud, est en tout point comparable au saillant SAL 1710. La configuration de la fondation (US 18100), dont le mortier est conservé en plusieurs endroits (US 18103), et celle de la première assise de l'élévation du saillant (US 18102) et du mur contigu (US 18001) mettent en évidence l'effort d'adaptation des dimensions et du lit de pose des pierres de taille aux irrégularités du substrat (US 18000, US 19000) et de la semelle de fondation (US 18100), compensées par des retailles brutales effectuées sur place lors de la mise en œuvre. Sur le parement du mur contigu au sud (MUR 1900) se trouve un signe lapidaire comparable à celui du saillant SAL 1710, formé de trois traits tracés en patte d'oie (**fig. 40**), ce qui confirme la contemporanéité des deux éléments jointifs ou, pour le moins, des pierres taillées qui les composent.

#### 2.2.1.5. Saillant SAL 1910

Le saillant SAL 1910 (**fig. 41, 42**) formait à l'origine l'angle sud du mur d'enceinte. Si la technique de construction de cet élément et de ses fondations en basalte maçonné (US 19101, US 19106) est en principe identique à celle des saillants voisins, ses dimensions et sa forme sont sensiblement différentes. Sa saillie sur le mur jointif, de 248 cm, est supérieure de 110-123 cm à celle des saillants SAL 1610-1810 (125-138 cm), et la largeur de 186 cm de sa face orientale, de 93,5-101 cm à la leur (85-92,5 cm). Les vestiges de sa face méridionale se poursuivent au-delà de l'alignement d'un mur adossé postérieurement dans l'axe du mur d'enceinte (MUR 2000), dévié vers le sud-est et dont la construction hésitante et sommaire accuse une qualité d'exécution nettement inférieure. Le saillant SAL 1910 formait donc un massif d'angle dont l'angle sud-est était orné d'un pilastre ; le socle de ce pilastre, identique à ceux des saillants suivants vers le nord (US 19103), s'engage dans la première assise (US 19102) en position transversale au mur d'enceinte. Ce dispositif suggère en effet que le premier pilastre de la série était tourné vers le sens de l'arrivée d'un chemin d'accès venant de l'aval du vallon, et lié sans doute à un passage franchissant ce dernier dont le premier état pourrait, du point de vue des techniques de construction, appartenir à la même époque<sup>38</sup>. Le soubassement du pilastre, formé par un replat du substrat rocheux retailé en fonction des contours de l'emprise du socle mouluré (US 19100), accuse, une fois de plus, un désaxement très marqué, dans le même sens que celui observé dans les cas parallèles.

L'ensemble monumental formé par le mur d'enceinte et ses saillants est certes trop arasé pour permettre une reconstitution certaine des parties supérieures. Il est toutefois possible d'en imaginer l'ordonnance générale en admettant une large marge d'erreur pour la hauteur, la forme du couronnement et l'absence ou présence d'ouvertures éclairant les saillants absidaux (**fig. 43, 44**).

#### 2.2.1.6. Saillants absidaux (SAL 1110, SAL 1510) : l'étude des fondations et du substrat dégagés en 2015

Si nous avons déjà relevé et étudié la construction des deux saillants absidaux au cours de la campagne de 2014 (**fig. 45, 46**), l'étude de leurs fondations et de leur rapport constructif avec le substrat a nécessité la mise en œuvre de sondages, conduite en 2015 sous la direction de Fabien Krähenbühl. La cadence des saillants accuse une continuité entre les « contreforts » et les saillants absidaux, ce qui suppose une prise en compte de la position et de la largeur des derniers pour la disposition des premiers. Si cette interdépendance pourrait faire penser à une modification du

<sup>38</sup> Voir ci-dessous.

programme monumental par l'ajout des « contreforts », le dégagement des fondations a permis de confirmer sans équivoque que tous les éléments ont été mis en place au cours d'une même période de construction. Nos observations faites en 2014 avaient en outre établi que les incohérences apparentes de la liaison entre les assises des saillants et celles des portions intermédiaires du mur d'enceinte résultent d'un processus constructif par tranches que l'on observe également dans l'église, et qui induit des changements notables au sein même des tronçons de l'enceinte qui ne sont pas attribuables à un arrêt temporaire, ni à une reprise retardée du chantier.

En 2015, le dégagement intégral des fondations du saillant absidal sud SAL 1510 et du substrat rocheux à l'intérieur et du côté ouest du saillant nord SAL 1110 a permis de préciser la nature et la position des cavités naturelles et/ou artificielles que les espaces absidaux accueilleraient<sup>39</sup>. Au nord, il ne fait guère de doute que la présence d'une profonde cavité naturelle a conditionné le positionnement du saillant, et de ce fait, le rythme des autres saillants. L'axe discordant de l'excavation rectangulaire (**fig. 48/49-F,G**), excentrique et non perpendiculaire à la structure bâtie, pose toutefois la question de sa relation avec un état du site antérieur à la mise en œuvre de l'enclos monumental, et l'absence d'un vide comparable au sud, celle de la raison pour laquelle ce second espace absidal, plus modeste que son homologue, a été intégré dans le programme architectural.

Au nord (**fig. 47, 48**), la première assise du parement intérieur est posée sur le substrat laissé tel quel (**fig. 48/49-D**) avec une couche de mortier d'épaisseur variable que la décomposition n'a conservée que dans quelques anfractuosités du rocher (**fig. 48/49-C**), et en adaptant la hauteur des blocs aux aspérités de la surface, calés à l'est sous l'extrémité de l'exèdre outrepassée avec des blocs de basalte (**fig. 48-E**). Les dénivellements du lit d'attente de la première assise à la jonction du parement incurvé avec les piédroits de l'ouverture sur l'intérieur<sup>40</sup> se répercutent à la seconde (**fig. 50**), conformément à la discontinuité des assises entre deux entités constructives jointives que l'on constate également à la basilique, et au plus ancien des murs barrant le vallon, en aval du site.

La semelle de fondation du saillant sud, entièrement dégagée, est suffisamment bien conservée pour permettre une étude détaillée des techniques de sa mise en œuvre (**fig. 51, 52, 53**). Sur le substrat rocheux laissé à l'état brut (**fig. 52/53-A**) est posée une unique assise de blocs de basalte plats non taillés à partir d'une rangée qui trace une semelle large pour les contours de l'élévation extérieure rectangulaire et de l'hémicycle légèrement outrepassé à l'intérieur (**fig. 52-H**). Ces blocs choisis pour leur forme aplatie sont ci et là imbriqués en chevron, à la manière d'un jeu de dominos : sous l'hémicycle, le sens du chevauchement indique l'ordre de la pose du sud vers le nord (**fig. 52-A 1-7**). Vers l'intérieur, les espaces libres entre les blocs de basalte, qui y sont plus rares, sont remplis de plaques détachées du substrat (**fig. 52-G**), et les interstices comblés à l'aide d'éclats de tuf provenant probablement de la taille des pierres de parement (**fig. 52/53-N**) et du blocage de la fourrure des maçonneries en élévation (**fig. 52-O, 52/53-C**) alors en cours de construction (**fig. 52-I**). Le tout est recouvert d'une couche de mortier (**fig. 52/53-M**) qui égalise les aspérités de la fondation en guise de lit d'attente, et qui conserve les négatifs d'arrachement de la première assise disparue, ce qui suppose une construction en continu de la fondation et des élévations.

A l'entrée de l'abside, la fondation du parement intérieur du mur d'enceinte est poursuivie et raccordée dans le même alignement par une rangée unique de blocs de basalte du même type (**fig. 52-B**), pierres brutes qui sont posées sur une couche de terre argileuse et d'éclats de tuf (**fig. 52-E**) nivelant les inégalités de la surface du rocher (**fig. 52-F**). En l'absence d'un radier de

<sup>39</sup> Nous renvoyons au compte rendu de Fabien Krähenbühl dans le présent rapport.

<sup>40</sup> Voir notre restitution hypothétique dans le rapport de la campagne de 2014.

fondation continu dans l'abside il est impossible d'identifier la fonction précise de cette structure sommaire mais solide, capable de soutenir un emmarchement, une estrade surélevée, voire un *bem*. La découverte d'une réduction de corps d'enfant dans une modeste entaille pratiquée dans la surface du substrat est décrite et analysée dans le rapport de Fabien Krähenbühl.

### **2.2.1.7. Conclusions sur le mur oriental et ses « saillants »**

En conclusion, le mur d'enceinte et ses saillants se présentent dans l'ensemble comme un ensemble cohérent, marqué par les mêmes raccords et discordances qui caractérisent aussi la mise en œuvre de la basilique. Si un système métrologique précis n'est pas décelable, la récurrence d'un certain nombre de dimensions identiques ou homologues, telles que l'épaisseur du mur d'enceinte, qui ne varie que de 119 à 124 cm dans la partie méridionale, indique un concept fondé sur une régularité relative, et la qualité de l'appareil de pierre de taille est le reflet d'une volonté d'entourer le site de la basilique d'un mur de clôture dont la monumentalité reste proche de celle du grand édifice religieux. En effet, l'épaisseur du mur correspond exactement à la moyenne de celle des murs de la basilique, qui varie dans la grande majorité des cas entre 112 et 122 cm entre des valeurs extrêmes allant de 99 à 126 cm<sup>41</sup>, un autre fait qui plaide pour la contemporanéité relative de l'enceinte et de l'église, en dépit de leur orientation divergente, qui pourrait hériter dans chacun des deux cas d'antécédents encore inconnus.

A une époque postérieure, le saillant d'angle SAL 1910 a été incorporé dans une structure plus large que l'on peut interpréter comme les vestiges d'une porte monumentale (**fig. 13** : la porte est erronément marquée au sud du saillant, mais se trouvait au nord de ce dernier), fermée dans un troisième temps par un mur dans le prolongement de l'enceinte orientale (MUR 2000). Le piédroit sud de ce passage était formé d'un massif de plus fortes dimensions (SAL 2010) qui ne s'aligne pas sur le saillant lui faisant face. Il se situe à la tête du départ d'un mur ou d'un massif extrêmement épais (environ 250 cm), conservé seulement sur une longueur d'environ 190 cm, qui poursuit une trajectoire oblique par rapport à l'enceinte, en direction du vallon. La facture sommaire et irrégulière de ces constructions composées de pierres en remploi se distingue tout à fait de celle de l'enceinte orientale, et leur ordonnance suppose une réorganisation très importante du site et de ses accès à une époque indéterminée. Il en va de même pour les nombreuses constructions parasites et adventices qui ont été élevées contre ou au détriment de l'enceinte, et dont l'étude, qui ne pourrait être menée sans une reprise des fouilles archéologiques conduites à l'époque soviétique, constitue un thème à part qui n'a pu être traité dans le cadre de notre mission.

### **2.2.2. L'édifice dans le fond du vallon (préssumé mausolée)**

La position chronologique du petit édifice semi-hypogé dans le fond du vallon ne pouvant être établie que par l'étude formelle et technique, la campagne de 2015 a porté sur une étude plus détaillée de la mise en œuvre des élévations intérieures en complément aux observations consignés dans le rapport de la campagne de 2009, dont nous avons déjà publié un très bref résumé dans un premier article collectif<sup>42</sup>. Un relevé manuel pierre-à-pierre à l'échelle du 20<sup>e</sup> du mur nord (**fig. 54, 55**) et un développement à l'échelle de la voûte de la travée méridionale ont été réalisés pour documenter et mettre en évidence les particularités de l'appareil partiellement standardisé. Le relevé met en évidence la qualité de l'appareil à joints fins qui reste peu ou prou homogène et cohérent sur toute la hauteur, avec la particularité d'une chandelle de raccord incorporée dans chaque assise à proximité de l'angle sud-est. Les pierres conservent ci et là les impacts du marteau taillant, souvent

<sup>41</sup> Dimensions mesurées grâce au relevé tachéométrique détaillé réalisé en 2015 par Heike Hansen.

<sup>42</sup> Baillet *et al.* 2012, p. 309-335, p. 322.



tenu en position oblique lors de la finition du parement, qui ont été cartographiés. La dislocation des pierres suite à des secousses sismiques, et l'arrachement de larges parties du parement, dont une assise entière à hauteur de l'imposte de la voûte dont il ne subsiste que le culot chanfreiné du doubleau du côté nord, permettent d'étudier en détail la conception de la maçonnerie à double parement (**fig. 56, 57, 58**) : l'épaisseur relativement faible des murs (70,0-70,3 cm à l'est et à l'ouest) a imposé une réduction considérable des blocs en profondeur. Les négatifs laissés par l'arrachement des pierres dans le mortier (**fig. 57-A**), durci peut-être par un ajout de pouzzolane mais dont la force d'adhésion était insuffisante pour les maintenir en place, montrent un démaigrissement extrême des queues, à partir des arêtes de la face antérieure qui produisent l'illusion de joints extrêmement fins en façade. Les larges interstices entre ces blocs, dont seules les extrémités des pierres pénétrant le plus profondément dans le blocage sont restées en place, ont été calés sous le lit de pose avec des éclats posés à l'horizontale (**fig. 57-E**), les espaces à l'arrière des joints verticaux avec un empilement de matériaux du même type (**fig. 57-B**), et le lit d'attente à nouveau avec une couche d'éclats disposés à l'horizontale (**fig. 57-D**). A la base du mur méridional, l'arrachement du parement a mis à nu un autre type de blocage fait d'un empilement de strates horizontales et sub-horizontales d'éclats de taille (**fig. 57-C**), qui suppose que l'assise de parement disparue ne pénétrait qu'à peine dans le blocage, sans laisser des traces nettes de son arrachage.

Nous avons déjà constaté dans notre rapport de la campagne de 2009 que les assises de la voûte en berceau plein cintre respectent pour la plupart un module de 57,3 – 57,7 cm en dimension tangentielle (Assises 1 nord/sud : 57,7/57,3cm ; 2 nord/sud : 56,2/57,5cm ; 2 nord/sud : 53,5/58,5cm ; 4 nord/sud : 57,7/57,5cm ; 5 : 58-61,5cm (assise composée). Dans la travée orientale (**fig. 59-60**), deux assises plus fortes (70,3 et 71,2 cm) s'intercalent symétriquement de part et d'autre, une dimension qui répond exactement à l'épaisseur des murs périphériques, tandis que le module de 57,3 – 57,7 cm correspond à quatre centimètres près au sixième de la largeur dans œuvre de la salle (337-339,5 cm) et à six centimètres près au 16<sup>e</sup> de la longueur hors œuvre. Il est également identifié dans la construction de la basilique car il correspond, nous l'avons vu, à la moitié de l'épaisseur moyenne des murs<sup>43</sup>. Dans la travée occidentale, mesurée dans le cadre de l'étude, la longueur moyenne des voussoirs, dont l'épaisseur se réduit graduellement de la naissance au sommet d'environ 26 cm à moins de 7 cm, diminue également vers le haut (Assises 1 et 2 nord/sud : 61cm ; 3 nord/sud : 40,7/45,8cm ; 4 nord/sud : 45,8cm/40,7 cm ; 5 : 40,7 cm). Le recours à des pierres de calage à l'assise sommitale semble accuser la difficulté de fermer la voûte avec des matériaux préparés à l'avance. Dans le lit de pose de la seconde assise des trous pour les entrants du cintre ont été taillés à l'épargne à fleur des murs est et ouest, ainsi que de part et d'autre du doubleau médian disparu. Des bouchons en pierre de taille ont manifestement été façonnés sur mesure après le démontage des cintres.

### 2.2.3. Les murs du « barrage » en aval du vallon

Après un premier examen sommaire en 2009, nous avons entrepris une étude plus détaillée du second et troisième des quatre<sup>44</sup> murs successifs qui traversaient l'exutoire du vallon à l'est de l'église et en contrebas de son enceinte. Elle a fait suite au dégagement de la face septentrionale du

<sup>43</sup> Dans le rapport de la campagne de 2009 nous avons résumé nos observations comme suit : « les multiples d'un module de 57,3-57,4 cm, que l'on retrouvera à l'identique aux voussoirs du petit édifice basilical dans le barrage, seraient compatibles avec certaines dimensions, dont le double (épaisseur des murs), 12 (longueur des travées de la nef d'axe en axe des piles, largeur nord-sud des chambres d'angle occidentales), 20 (largeur de la nef), 42 et 63 (dimensions hors d'œuvre de l'édifice), mais il ne semble pas s'agir d'un système cohérent au sens strict du terme. »

<sup>44</sup> Nous comptons pour premier mur le parement d'une structure bâti en amont du mur à gradins auquel il est postérieur, alignement de pierres faisant face au nord dont émergent les queues tournées vers l'aval (**fig. 61**). La date de cette construction est indéterminée.

troisième mur, en grand appareil, considéré comme le plus ancien, par un sondage s'étendant de ce mur jusqu'à la face sud du second mur, puissante structure à gradins qui est considéré comme un possible mur de barrage, dont la face nord a été dévégétalisée et nettoyée pour les besoins de l'étude.

### 2.2.3.1. Mur 3 (MUR 5000), face nord

Avec une épaisseur de 154,5 cm, le mur en grand appareil MUR 5000 est sensiblement plus puissant que le mur de l'enceinte orientale (118-122,5 cm) et les murs de la basilique (109-122 cm). Sa solidité, son ordonnance et la monumentalité de sa construction qui différencie clairement les deux faces aval et amont en privilégiant la dernière, posent la question de sa fonction dans un ensemble plus grand dont l'importance dut répondre à un rôle particulier dans l'organisation du site et de ses accès dans leur ensemble. Le parement nord du mur diffère nettement du parement sud par son remarquable grand appareil régulier à joints fins qui en constituait la face principale, tournée vers l'église et le vallon (**fig. 62, 63, 64**). La hauteur de 93,9 de sa première assise (**fig. 63**, US 50001), qui repose sans fondation sur un niveau d'argile blanche très dure (**fig. 63**, US 50000, qui n'a pas fait l'objet de prospections plus profondes) par l'intermédiaire d'une mince couche de mortier (**fig. 63**, US 50002), est supérieure même aux dimensions maximales des assises inférieures de la basilique, plus proches du gabarit de la seconde assise (**fig. 63**, US 50003) qui mesure 75,3 cm à l'est et 82,0 cm à l'ouest du seul pilastre conservé de ce côté du mur (**fig. 63**, US 50006, **fig. 65**). Avec 55,5 cm, la hauteur de la troisième assise (**fig. 63**, US 50004) est comparable aux modules moyens de l'appareil des parties basses de l'église. A l'instar des piles engagées de la basilique, le pilastre (**fig. 63**, US 50006), de 66 x 25 et respectivement 27 cm, a son propre système d'assises lié à celui des deux parties jointives du parement, différentes de part et d'autre, par des échancrures taillées à la demande. Sa position oblique par rapport au parement, déviée de la perpendiculaire vers l'est, pourrait avoir été causée par des secousses sismiques, mais il faut rappeler la fréquence de telles irrégularités dans les constructions en pierre de taille sur le site. La présence de plusieurs pilastres identiques sur le parement sud (**fig. 66**), disposés selon un rythme discordant, suggère une organisation comparable à celle des murs gouttereaux de la basilique, dont il est impossible de restituer l'ordonnance des parties hautes : si l'on peut imaginer que la construction bordait une voie d'accès monumentale venant de l'est, il n'existe aucune trace d'un second mur homologue en amont ou en aval. Une fonction de « barrage » ou de mur de protection contre des crues accidentelles semble improbable, bien qu'elle ne puisse être exclue. Le franchissement de l'exutoire du vallon, qui était indispensable mais pour lequel on ne dispose d'aucun indice archéologique, pourrait avoir consisté en une arche au sous-sol.

« Du côté sud (**fig. 66**) la construction du mur peut être observée sur une longueur de plusieurs travées, scandées de contreforts comparables à ceux de la face septentrionale. Larges de 60 à 70 cm pour une saillie de 24 à 29,5 cm, ils s'en distinguent par leur construction plus sommaire, et par leur position décalée. De ce côté, les dimensions des blocs et des assises, nettement réduites, se situent entre 23 et 48 cm. Sommairement taillés sans recours à l'équerre et à la règle, biseautés sans faces de joint en débitant grossièrement les flancs obliques des blocs dans la queue façonnée à gros éclats, les pierres sont sensiblement irrégulières, et conséquemment assemblés à gros joints dont le mortier débordant a été étalé sur les aspérités et épaufrures des arêtes. Entre deux contreforts, des joints en sifflet et l'usage de chandelles raccordent les blocs assemblés *ad hoc* en fonction de leur taille, qui augmente ou diminue selon la progression de la pose, avec une amplitude de plusieurs centimètres, conférant au cours des assises un aspect ondulé – un procédé qui remplace la retaille en échancrure des lits d'un appareil de pierre de taille, tel qu'elle caractérise les parements de l'église et le mur d'enceinte septentrional. En effet, le caractère grossier de cet appareil ne dément pas une mise en œuvre organisée et régulière, avec une cadence de pilastres de forme égale à

intervalles de 538-560 cm, supports dont les assises alternant carreaux et doubles boutisses sur chant sont comparables, du point de vue de la technique de mise en œuvre, à celles des piles engagées de l'église. »<sup>45</sup>

### 2.2.3.2. Mur 2 (MUR 4100-4300), face nord

Le mur à gradins (MUR 4100-4300) (**fig. 67, 70-73**), plusieurs fois décrit et commenté dans les rapports précédents, a fait l'objet d'une étude complémentaire en parallèle au dégagement de ses fondations du côté sud dans le sondage ouvert entre les murs 2 et 3. Les trois secteurs (MUR 4100, MUR 4200, MUR 4300) qui composent sa partie aujourd'hui visible correspondent à trois orientations différentes auxquelles s'ajoutent des différences de construction et d'état de conservation. La déformation importante du secteur occidental dont les assises sont de plus en plus inclinées vers le sud en progression du bas vers le haut, contraste avec l'absence d'une altération équivalente dans le secteur médian : de ce fait le sondage a été réalisé à la rencontre des deux structures pour identifier l'origine structurelle et chronologique de cette différence (**fig. 68, 69**).

L'inclinaison progressive de la portion occidentale du mur (MUR 4100), coupé à ses deux extrémités (US 41009), est la conséquence d'une instabilité structurelle induite par l'absence de blocage dans la partie inférieure. Les six assises en escalier (US 41001, 41002, 41003, 41005), de hauteur égale ou similaire (non mesurable, 45 cm, 42-46 cm, 42-44 cm, 35-38 cm, 47 cm) et formées de blocs de grand module dont la longueur varie dans la grande majorité entre 93 et 192 cm (**fig. 70**), s'adosent à un remblai de terre argileuse dure (**fig. 69**, US 41007) venu combler l'espace entre la construction et le troisième mur plus ancien, l'ensemble formant de ce fait un talus remparé. A la hauteur des 70 derniers centimètres, un blocage maçonné (**fig. 69**, US 41008) remplace le remblai sur une épaisseur d'environ 145 à 150 cm pour servir de fondation à un mur à double (?) parement dont il ne subsiste qu'un fragment de la première assise du parement nord (**fig. 69, 71**, US 41006), vestige formé de trois blocs dont la queue particulièrement longue (70, 94 et 82 cm) dut répondre à un besoin de solidité hors du commun. L'effondrement de la structure a occasionné un basculement des gradins vers le sud, écartant les assises de 2 à 7 centimètres (US 41004).

La seconde partie du mur (MUR 4200), dont les assises équivalentes mais partiellement dénivelées (non mesurable, 47-51 cm/25-37cm, 45-49 cm, 46-48cm) complètent en les chevauchant à angle obtus celles du secteur ouest MUR 4100 (**fig. 74**), est postérieure à la partie occidentale en termes de chronologie relative. Cependant, elle ne relève pas nécessairement d'une réfection dans un second temps du mur occidental effondré, une hypothèse déjà formulée qui manque d'expliquer pourquoi ce dernier aurait alors été abandonné dans un état ruineux. Il faut, au contraire, imaginer que l'état actuel du mur MUR 4100 résulte d'une destruction postérieure à la mise en œuvre du mur MUR 4200. Du côté méridional de ce dernier toutefois, un blocage beaucoup plus profond (ca. 160 cm) (**fig. 75**, US 42006-E), composé de blocs provenant d'une construction maçonnée dont le mortier adhère en plusieurs endroits (**fig. 75**, US 42006-G), soutenait le parement aval du mur maçonné surélevant la structure. La recherche d'une plus grande solidité pourrait avoir été motivée par le constat de l'insuffisance de la construction antérieure.

La troisième partie du mur (MUR 4300), elle aussi désaxée, est à son tour antérieure - en termes de chronologie relative de la construction - au secteur médian MUR 4200, et conséquemment interrompue à son extrémité occidentale (USN 43006). A nouveau, les deux murs se rencontrent à angle obtus par des assises de hauteur équivalente mais partiellement dénivelées (**fig. 73, 76**) (US 43001, 43003, 43004 : non mesurable, 45-46cm, 45-47 cm, 49-57cm). La dernière

<sup>45</sup> Extrait de notre rapport de la campagne de 2009.

assise sous le mur sommital est ici plus irrégulière que celle des deux autres parties, et les différences d'appareil posent la question de la contemporanéité des deux murs MUR 4100 et MUR 4300 et des murs les surélevant (US 43005, 41006).

### **2.2.3.3. Conclusions sur les murs du « barrage » en aval du vallon**

La fonction du mur à gradins reste énigmatique. Il remparait un remblai compact venu combler l'espace au nord du mur MUR 5000 déjà en place utilisé comme soutènement du côté aval, et était destiné à porter un mur maçonné en élévation, une ordonnance qui l'apparente à la « krépis » de la basilique. Cette analogie formelle laisse à penser que les gradins qui élargissaient progressivement la base de la construction et qui en augmentaient la solidité n'étaient pas nécessairement, ou pas uniquement conçus pour apporter une réponse au besoin de stabiliser un mur de barrage, bien qu'une protection contre la puissance dévastatrice d'eaux torrentielles ne puisse être écartée. Car si l'étude sédimentologique n'a pas conclu à l'existence ancienne d'une retenue artificielle, l'évacuation de grosses quantités d'eau par temps de fortes précipitations représentait sans doute une menace récurrente, peut-être saisonnière, pour un chemin d'accès venant du sud-est et franchissant le vallon. Il est probable que les deux murs, dont la surélévation maçonnée du mur à gradins, faisaient partie des états successifs d'un ouvrage permettant de traverser le vallon, tel un pont ou une rampe monumentale équipée d'une canalisation au sous-sol. Non moins incertaines restent la cause de la destruction de la partie occidentale MUR 4100 du mur, et la relation du secteur médian MUR 4200 avec une réparation partielle.

### **2.2.4. Observations complémentaires sur la construction de la basilique**

Nous avons déjà caractérisé, au-delà des observations faites par Jean-Claude Bessac, le changement d'appareil majeur marqué par l'introduction d'arêtes chanfreinées dans les parties hautes de la basilique<sup>46</sup>. Or, il est intéressant de suivre la hauteur variable de ce changement à l'exemple du côté nord de la basilique (**fig. 77**) dans la mesure où il prouve que la discontinuité des assises qui individualise chaque travée, chaque portion de mur et chacun des pilastres intermédiaires selon le principe d'un changement d'appareil systématique, était en partie compensée ou rachetée à intervalles par des arases réunissant plusieurs travées. Il en va ainsi pour le mur gouttereau nord où la limite se situe à la même hauteur (266, 268, 271 et 272 cm au-dessus de la banquette saillante d'ouest à l'est) à l'exception du pilastre oriental, bien que les assises en-dessous de cette limite soient discontinues d'une travée à l'autre, et d'une travée au pilastre contigu. Elle marque une relative avance sur les parties occidentales et orientales où le changement se situe entre 361 et 412 cm à l'est et 469 et 497 cm à l'ouest. Seule l'abside se distingue par un départ à deux assises en-dessous de l'imposte du cul-de-four, les chanfreins se limitant aux seules pierres d'angle qui s'engagent à angle droit dans le parement incurvé de l'abside légèrement outrepassée (**fig. 78, 79-C**). Les assises de la partie concave ont, en revanche, en partie été refaçonnées sur place pour raccorder l'abside aux flancs orthogonaux de l'entrée de l'abside (**fig. 78, 79-B**).

---

<sup>46</sup> Bailet *et al.* 2012, p. 319 et notes 40 à 42.

## 2.3. Etudes d'archéologie (F. Krähenbühl, avec la collaboration de D. Martinez)

### 2.3.1. Exèdre nord (SAL 1110) du mur d'enceinte oriental et fosse FOS 122

Composante du mur d'enceinte oriental du complexe ecclésiastique, l'exèdre nord (SAL 1110) est localisée à une dizaine de mètres au sud-est de la basilique<sup>47</sup>. Lors de la campagne 2014, l'exploration de cette abside a été entreprise. Cette opération a révélé l'existence d'une grande structure en creux oblongue (**FOS 122**) pratiquée dans le socle tufeux (**fig. 80, 81 et 91**). En plan, ce creusement (**US 1442**) mesure environ 2,55 m de longueur pour une largeur allant de 0,70 m à l'ouest à 0,50 m à l'est avec un maximum de 0,80 m dans sa partie médiane. Son orientation ouest-est est divergente par rapport à celle nord-ouest/sud-est du mur d'enclos oriental et de son exèdre nord dans laquelle la fosse est partiellement inscrite. La partie occidentale de la fosse FOS 122 s'étend hors de l'emprise de l'absidiole sur une longueur d'environ 1,20 m au nord et d'environ 1,80 m au sud.

Les strates et le sol liés à l'exèdre ayant disparu, le niveau d'apparition de la fosse FOS 122 se situait directement sous le niveau de circulation actuel, à l'instar de la roche-mère à cet emplacement. La vidange des comblements de ce creusement a été initiée en 2014 jusqu'à une profondeur de 1,20 m. Lors de la campagne 2015, elle s'est poursuivie jusqu'au fond de la fosse à une profondeur maximale d'environ 1,75 m.

Le remplissage superficiel (**US 1443**), très hétérogène, a livré du mobilier contemporain dont une cartouche de fusil et quelques vestiges osseux humains. Il correspondait clairement au résultat d'investigations récentes. Épais d'une cinquantaine de centimètres, ce comblement scellait un sédiment limono-sableux brun-beige, meuble et homogène (**Us 1450 = Us 1463**) qui remplissait la fosse jusqu'à sa base. Ce remplissage inférieur contenait quelques ossements humains, pour certains fragmentés, de plusieurs individus immatures et adultes, quelques tessons de céramique et de rares os fauniques, ainsi que de très nombreux fragments de tuf (max. 0.35 m).

La morphologie de la fosse FOS 122 (**fig. 82-92**) paraît être liée à deux phénomènes. Le premier est anthropique, tandis que le second est naturel. En effet, des traces de taille sont clairement visibles dans le socle tufeux qui présente un pendage ouest-est dans cette zone. D'une part, elles concernent l'aménagement d'un rebord irrégulier, d'une largeur comprise entre 0,13 m et 0,60 m, sur le pourtour sommital de la structure en creux, lorsque le comportement de la roche le rendait nécessaire. D'autre part, le creusement de forme oblongue au sommet du tuf est manifestement taillé verticalement sur une profondeur allant de 0,26 m dans la partie orientale à plus de 0,90 m dans la partie occidentale où une petite banquette à fond relativement plat, d'environ 0,70 cm de long, a été aménagée depuis l'extrémité ouest de la fosse (**fig. 87**).

En dessous, les parois s'évasent jusqu'à la base, formant des sapes irrégulières (jusqu'à 1,10 m) en fonction de la structure de la roche. Le fond présente un pendage prononcé nord-sud (profondeur de 1,20 m à 1,75 m)/est-ouest (profondeur de 0,80 m à 1,75 m), ainsi que de nombreuses irrégularités. Cette partie inférieure, par sa nature, pourrait correspondre à une cavité naturelle. Aucun indice de travail n'y a été décelé, à l'exception peut-être d'une bordure arrondie au sud-ouest, à l'altitude la moins élevée (**fig. 85**). Celle-ci pourrait matérialiser la délimitation sud-ouest d'un petit espace oblong (long. : 0,86 m ; larg. : 0,33 m) orienté ouest-est et ouvert sur le nord. Toutefois, la friabilité du tuf dans la partie inférieure de la cavité et sa tendance à se déliter en plaquettes ne permet pas de trancher sur son origine naturelle ou anthropique.

La datation et l'interprétation de la structure en creux **FOS 122** s'avèrent problématiques. La fosse paraît avoir été visitée à deux reprises : une première fois à une époque relativement ancienne (absence de mobilier contemporain dans le comblement inférieur **US 1450=1463**) et une seconde lors des travaux de mise en valeur de cette zone à l'époque soviétique (remplissage

<sup>47</sup> Rapport Ereruyk 2014, p. 44.

supérieur **Us 1443**). De plus, la disparition du contexte stratigraphique originel nous prive d'informations essentielles sur la relation entre cette fosse et l'exèdre dans laquelle elle s'inscrit partiellement. La divergence d'orientation entre ces deux éléments pourrait plaider en faveur d'une antériorité de la structure en creux par rapport à l'abside. Néanmoins, rien n'infirme l'hypothèse d'un creusement postérieur dont l'orientation aurait été dictée par la structure du socle tufeux et par la présence de la cavité naturelle. Quoi qu'il en soit, son inscription partielle à l'intérieur de l'exèdre paraît lui conférer une position particulière au sein de l'aire funéraire orientale du complexe basilical. Plusieurs hypothèses peuvent ainsi être avancées concernant la fonction de la fosse FOS 122.

La première consiste à lui attribuer une fonction funéraire, en y voyant la sépulture privilégiée d'un adulte. Le creusement aurait profité de l'existence de la cavité naturelle dont le fond aurait été comblé jusqu'au niveau de la banquette afin d'y déposer le défunt. Le rebord aurait donc été aménagé pour recevoir des dalles de couverture. Les grandes dimensions de la fosse n'excluent pas une vocation funéraire. La sépulture SEP 44, située à quelques mètres au nord-ouest et également taillée dans la roche, possédait une longueur de 2,46 m pour une largeur maximale de 0,70 m. Sa partie orientale comprenait une inhumation primaire tandis qu'un compartiment avait été aménagé à l'ouest pour y recevoir les réductions de plusieurs individus. Un tel phénomène de réutilisation de la tombe avec un espace de rassemblement des ossements précédents n'est pas à exclure pour la fosse FOS 122. La partie inférieure de la fosse, notamment l'espace à la bordure hypothétiquement taillée, aurait pu remplir cette fonction. Ce dernier aurait également pu servir à recevoir l'inhumation d'un immature.

Dans le cas d'un creusement sépulcral rupestre, la typo-chronologie des contenants mise en évidence sur le site d'Ereruyk suggérerait une datation comprise entre le milieu du III<sup>e</sup> siècle et les environs de l'an mil.

Parmi les autres interprétations possibles, celle d'un reliquaire peut également être envisagée. Le rebord aurait pu recevoir une couverture et la banquette aurait alors servi de marche pour approcher une relique disposée au fond de la cavité. Toutefois, hormis l'inscription de la fosse dans l'exèdre, aucun indice ne vient conforter cette hypothèse.

### **2.3.2. Sondage SD 14. Exèdre sud (SAL 1510) du mur d'enceinte oriental**

L'exèdre sud (SAL 1510) est la seconde structure absidiale associée au mur d'enceinte oriental (M 38) du complexe ecclésial. Située à moins d'une trentaine de mètres au sud-est de l'exèdre nord (SAL 1110), elle se trouve dans un secteur où plusieurs constructions manifestement plus récentes, mais de fonction indéterminée, ont été érigées en réutilisant notamment le mur d'enceinte oriental (**fig. 93 et 94**).

La réalisation du sondage SD 14 a été motivée par la volonté de collecter des données permettant d'approcher la fonction et la datation de cette « exèdre » en explorant son sous-sol.

La fouille du sondage 14, d'une surface d'environ 7 m<sup>2</sup>, a été effectuée en trois étapes. L'attention s'est d'abord concentrée sur la partie ouest du sondage limitée à l'est par un « repositionnement » intérieur de l'exèdre. Dans un premier temps, la partie sud-ouest a été fouillée jusqu'à la roche, de manière à ménager une coupe transversale (ouest-est, vue vers le nord). Les recherches ont ensuite concerné la partie nord-ouest du sondage. Enfin, après le déplacement des blocs du « repositionnement » récent, la partie orientale a fait l'objet d'investigations qui ont permis d'atteindre le rocher. Cette dernière opération a été accompagnée d'un nettoyage des fondations de l'exèdre.

#### **2.3.2.1. L'exèdre sud SAL 1510**

L'exèdre sud **SAL 1510** se trouve dans une zone dont le sous-sol a connu un certain nombre de perturbations postérieures à cette structure. Ces bouleversements sont notamment dus à l'implantation de murs (M 74, M 130 et M 132), au creusement de fosses et aux travaux de mise en valeur modernes (**fig. 95**).

L'exèdre sud SAL 1510 correspond à une abside semi-circulaire aménagée dans le mur d'enceinte oriental du complexe basilical (**fig. 96 et 97**). Elle présente la même orientation nord-ouest/sud-est que celui-ci et est ouverte à l'ouest (diamètre : 2,16 m), où elle conserve une assise de son élévation. À l'est, où ne subsistent que ses fondations, elle s'inscrit dans un massif rectangulaire, en saillie (larg. : ~ 2,25 m ; long. : ~ 4,75 m) à l'est par rapport au parement extérieur du mur d'enceinte. La seule assise de fondations (**Us 1474**) de cette abside inscrite est constituée, en parement, de blocs de basalte qui forment un coffrage pour un blocage composé essentiellement de morceaux de tuf non taillés, de dimensions variables (max. : 0,50 x 0,30 m), pris dans un mélange de sédiment sablo-limoneux brun-beige et de mortier. Au sud, un lit de mortier blanc, assez friable et contenant d'assez nombreux gravillons, ainsi que quelques graviers, recouvre ce blocage et devait recevoir la base de l'élévation.

Au nord, la portion médiane du massif de l'abside a été détruite par la fosse **FOS 142**.

À l'emplacement de l'ouverture de l'abside, un alignement de cinq blocs de basalte (**Us 1456, STR 127**) poursuit le tracé du parement ouest du mur d'enceinte à l'altitude de ses fondations (**fig. 98 et 99**). Cette structure STR 127, dont une partie du bloc nord est prise sous l'élévation du mur d'enceinte, pourrait éventuellement être interprétée comme un repentir dans le tracé du mur d'enceinte. Dans cette hypothèse, qui paraît peu probable, il s'agirait de l'assise de fondation du mur d'enceinte, mise en place avant la décision de construire l'exèdre. Toutefois, l'interprétation du dispositif STR 127 comme un aménagement en lien avec les fondations de l'abside semble beaucoup plus plausible. Cette hypothèse paraît confortée par la régularité de l'alignement à l'ouest et par la seule présence à l'est de fragments de tuf en lien avec la structure. Il n'a pas été possible de savoir si ces éléments de tuf, de petit et moyen module, avaient pour fonction le calage de ces fondations ou s'ils constituaient les traces d'un blocage interne destiné à soutenir une plateforme surélevant le sol de l'abside, dispositif nommé *bëm*, très fréquent dans l'architecture religieuse arménienne.

### 2.3.2.2. Séquence sédimentaire du sondage SD 14

À l'emplacement du sondage SD 14, la sédimentation accumulée sur le socle tufeux était d'une faible épaisseur et atteignait au maximum une quarantaine de centimètres. La pulvérencence de certains sédiments et la présence de plusieurs perturbations entravaient souvent la différenciation stratigraphique. L'agencement général des strates du sondage 14 transparait dans la coupe transversale vue vers le nord (**fig. 99, 100 et 101**).

Le sommet du niveau de circulation actuel (**Us 1454**), constitué d'un sédiment sablo-limoneux brun-noir pulvérulent, se situe à l'altitude sommitale ou médiane des éléments de l'assise de fondations de l'exèdre SAL 1510 et de l'alignement STR 127 (**fig. 102**). Cette couche a essentiellement livré du mobilier contemporain, ainsi que plusieurs tessons de céramique et os fauniques.

Dans la partie ouest du sondage (à l'ouest de la STR 127), elle recouvrait une strate limono-sableuse gris-brun, compacte et homogène (**Us 1455**). Celle-ci contenait quelques tessons de céramique, quelques os fauniques, ainsi que de rares fragments de tuf (max. 0,17 x 0,14 m) et paillettes de charbon. Certaines de ces inclusions étaient disposées horizontalement (**fig. 103**). Cette couche, par sa nature indurée et ses composantes, pourrait correspondre à un ancien niveau de circulation. Elle reposait sur un sédiment sableux beige-jaune, très meuble, comprenant des fragments de tuf majoritairement de petites dimensions et aucun indice anthropique (**Us 1457**). Ce sédiment, affleurant par endroits, recouvrait directement le socle tufeux (**Us 1461**). Son sommet recevait parfois directement les éléments des fondations de l'exèdre (SAL 1510).

La relation entre l'éventuel niveau de circulation Us 1455 et l'alignement de blocs de basalte STR 127 reste difficile à établir. Dans la coupe vue est sous la structure STR 127 (**fig. 105**), il apparaissait que cette couche se retrouvait partiellement sous certains blocs de basalte. Conformément à la législation arménienne, il n'a pas été possible de déplacer les composantes de cette structure et, par conséquent, de vérifier si la position de l'Us 1455 était due à une antériorité par rapport aux éléments de la STR 127 ou à un apport postérieur de sédiment, suite à un décaissement de la zone.

L'Us 1455 scellait le comblement supérieur, un limon cendré gris, meuble et homogène, contenant quelques fragments de tuf (**Us 1460**) de la fosse **FOS 128**. Ce creusement (**Us 1464**), situé directement à l'ouest de la STR 127, avait, à son apparition, une forme ovale (nord-sud : 1 m ; est-ouest : 0,60 m) (**fig. 106**). Ses parois étaient relativement évasées. Son fond coïncidait avec le socle tufeux et sa profondeur maximale était d'une vingtaine de centimètres. Après un remplissage intermédiaire moins cendré, le comblement inférieur se révéla exclusivement cendré avec de nombreuses paillettes et nodules de charbon, des os calcinés, de très rares fragments de tuf (max. : 0,05 m), ainsi que deux jetons en tuf (un clair et un foncé). Il dessinait un ovale bien délimité de 0,68 m (nord-sud) sur 0,38 m (est-ouest) (**fig. 107**).

Dans la partie nord-ouest du sondage 14, un creusement rectiligne (**Us 1467**) d'environ 1 m de largeur avait été pratiqué le long du mur M 130 qui appartient à une construction postérieure à l'exèdre. Cette tranchée (**FOS 143**), dont le comblement sablo-limoneux gris-brun était hétérogène et très meuble (**Us 1467**), a été identifiée comme le résultat d'un dégagement récent du parement sud du mur 130 (**fig. 108**). Cette opération a coupé la séquence des couches sises sous le niveau de circulation actuel, ainsi que la partie supérieure d'une autre structure en creux, la FOS 133. La portion conservée de cette fosse consiste en un creusement ovale (**Us 1473** ; est-ouest : 0,40 m ; nord-sud : 0,20 m) ménagé dans la roche mère (**fig. 109**) sur une profondeur de 0,18 m. Ses parois étaient assez évasées et son fond irrégulier était rempli de cendres (**Us 1472**).

A l'est de l'alignement STR 127, le probable niveau de circulation Us 1455 n'a pas été observé. La terre végétale recouvrait une grande perturbation irrégulière (**FOS 129**), un lambeau de niveau induré (**Us 1471**) ou directement la couche inférieure Us 1457 (**fig. 103**).

A son apparition, la fosse **FOS 129** était matérialisée par un comblement gris-brun-noir, meuble, contenant d'assez nombreux fragments de tuf (max. : 0,35 x 0,18 m), quelques tessons et de rares os (**Us 1458**). Elle affectait une forme irrégulière sur une surface d'environ 0,80 m sur plus de 0,70 m. Après décapage, sans que la nature du sédiment du comblement ne se modifie, un creusement ovale (**Us 1465**) (nord-sud : 0,77 m ; est-ouest : 0,58 m) s'est clairement dessiné dans l'angle sud-est formé par l'abside et l'alignement de blocs STR 127 (**fig. 110**). Dans sa partie inférieure, il a été creusé dans le socle tufeux (nord-sud : 0,60 m ; est-ouest : 0,40 m) sur une profondeur de plus de 20 centimètres (**fig. 111**). Ses parois sont évasées et son fond, de forme ovale également, est relativement plat. Il contenait sur une vingtaine de centimètres un remplissage cendré ayant livré de très rares fragments d'os brûlés et quelques charbons de bois.

A l'est du sondage 14, en contact direct avec les fondations de l'abside, a été mis au jour le lambeau d'un niveau constitué d'un sédiment beige-jaune-blanc, très compact, contenant quelques fragments de tuf (max. : 0,05 m), mais pas de mobilier (**Us 1471**). Au regard de sa compacité et de son altitude, on pourrait, sous réserve, y voir les vestiges du niveau de préparation de la mise en place de l'exèdre sud. Il reposait sur la couche Us 1457 qui recouvrait à son tour la roche mère.

### ***2.3.2.3. Essai de chronologie et interprétations sur le sondage 14***

La datation et l'interprétation des structures et strates concernées par le sondage SD 14 sont entravées par les nombreuses perturbations, la mauvaise différenciation stratigraphique et l'absence d'éléments de datation. On peut néanmoins esquisser la succession des événements ayant laissé des traces à cet emplacement et, ainsi, distinguer quatre grandes phases :



- La première et plus ancienne phase correspond à des phénomènes naturels. Elle est caractérisée par le socle tufeux (Us 1461) et vraisemblablement la couche (Us 1457) qui le recouvre. La formation de celle-ci paraît, en effet, due à l'altération de la roche.

- La deuxième phase est celle de la construction du mur d'enceinte oriental (M 38) et de son exèdre sud (SAL 1510). Les niveaux stratigraphiques liés à l'édification et au fonctionnement de l'abside SAL 1510 et du mur d'enceinte semblent avoir disparu, à l'exception peut-être d'un petit lambeau de niveau de préparation (Us 1471) conservé à l'est de la surface interne de l'abside. Les fondations absidiales reposent directement sur le tuf ou, plus fréquemment, sur le sommet de l'Us 1457. Au vu des données acquises, il est impossible de se prononcer sur la fonction exacte de cette exèdre dont le sol devait probablement être surélevé. On pourrait y voir une petite chapelle, mais l'hypothèse d'une fonction liturgique repose uniquement sur la morphologie de cette structure. Notons que l'absence de sépultures et d'ossements humains dans la zone paraît exclure cette exèdre de l'aire funéraire qui se développe aux pieds sud et est de la basilique.

- La troisième phase semble englober une série d'événements dont la chronologie relative est difficile à établir. Durant cette période, vraisemblablement assez longue, des constructions maçonnées sont accolées au mur d'enceinte oriental dans le secteur méridional. L'emprise du sondage SD 14 était comprise dans une des pièces formées par ces maçonneries (M 130, M 131 et M 132). Le sol associé à cet espace n'a pas été préservé. La fosse FOS 142 qui détruit au nord la partie centrale du massif de fondation de l'exèdre sud pourrait se rattacher à cette phase, de même que les fosses FOS 128, FOS 129, FOS 133 et le possible niveau de circulation Us 1455.

- La quatrième phase, la plus récente, est représentée par les travaux de dégagement des vestiges (FOS 143) et par la constitution du sol actuel (Us 1454).

L'insertion chronologique de l'éventuel niveau de circulation Us 1455 et des fosses FOS 128, FOS 129 et FOS 133 est problématique. En effet, les renseignements stratigraphiques ne nous permettent pas de les placer avec certitude dans le phasage. Les indices à disposition paraissent plaider pour une datation en lien avec la phase 3. Néanmoins, il convient de rester prudent.

Les fosses FOS 128, FOS 129 et FOS 133 ont en commun un remplissage inférieur cendreuse plus ou moins charbonneux. Il se pourrait que les fosses FOS 129 et FOS 133, taillées dans la roche mère, aient fonctionné comme des foyers enterrés, régulièrement curés, et que la structure en creux FOS 128 ait servi de cendrier. Toutefois, aucun signe de rubéfaction n'a été observé en lien avec les creusements FOS 129 et FOS 133.

### **2.3.3. Le dispositif des murs du « barrage » (F. Krähenbühl avec la collaboration de C. Jorda)**

Au l'est de la basilique, en contrebas du promontoire qu'elle domine, se trouve un vallon dont le talweg est parcouru par un oued, en eau lors des périodes à forte pluviométrie. A environ 150 mètres au sud-est de l'église, les vestiges d'un imposant dispositif constitué de trois, voire quatre murs barrent ce vallon. Reliquat potentiel d'un barrage hydraulique, ces aménagements et leur environnement proche ont été l'un des objectifs prioritaires de l'étude géoarchéologique du site<sup>48</sup>. Dans le cadre de cette approche, plusieurs sondages ont été effectués durant les campagnes de 2011 à 2014. Deux d'entre eux concernaient directement les trois principaux murs du dispositif barrant le vallon (**fig. 113**). En 2013, la tranchée SD 11 a été implantée à l'extrémité occidentale conservée du mur nord, tandis qu'en 2014, le sondage SD 13 a été ménagé entre le parement nord du mur sud et le parement sud du mur intermédiaire en amont.

En 2015, la mission a estimé utile de continuer l'exploration de cette zone en ouvrant la tranchée SD 15 entre le mur intermédiaire et le mur nord. Prolongeant au nord le SD 13, ce sondage a été décalé de quelques mètres vers l'est afin de faciliter son creusement.

---

<sup>48</sup> Concernant cette étude voir C. Jorda « L'étude géoarchéologique du barrage » in *Rapport Ereruyk 2014*, p. 60-63.

### 2.3.3.1. Le sondage SD 15

Ouvert entre le mur nord (**M 141**) et le mur intermédiaire (**M 140**) du « barrage », le sondage SD 15 a été implanté à l'endroit où le mur intermédiaire a subi une destruction intégrale à l'est et où deux tronçons du mur nord forment un coude. En surface, le relief de la zone avec son petit monticule central laissait présager que les murs avaient été l'objet de dégagements assez récents (**fig. 114**).

La fouille et l'observation des profils de cette fenêtre stratigraphique ont permis de parfaire notre connaissance des différents événements survenus à cet emplacement. Pour des raisons de sécurité, le fond du sondage a été étagé en trois paliers, le plus haut se trouvant au nord.

Les coupes vue ouest (**fig. 118, 119 et 120**) et est (**fig. 125, 126, 127 et 128**) montrent que les deux creusements les plus récents sont les tranchées d'exploration FOS 135 et FOS 137 des murs du barrage. Ces creusements ont été pratiqués le long des murs, probablement lors d'une opération archéologique soviétique. La tranchée **FOS 135**, peu profonde, a suivi les fondations du mur nord (M 141). La tranchée **FOS 137**, dont la largeur va de 0,60 m à plus de 1,20 m, a mis à nu le parement nord de l'élévation du mur intermédiaire (M 140) et ses fondations sur une profondeur d'environ 1,90 m (son fond n'a pas été atteint dans l'angle sud-est du sondage). Ses remplissages inférieurs (Us 1485 et Us 1490) présentent des litages alternant limons, sables et gravillons (**fig. 119**) contenant quelques gros fragments de tuf (max. 30 cm) et parfois quelques nodules de mortier. La nature de ce comblement semble correspondre à un dépôt fluvial forcé et paraît indiquer que cette tranchée d'exploration est restée ouverte durant quelques petites décennies.

Ces deux tranchées de dégagement ont détruit les relations directes entre les murs du « barrage » et les strates qui leur étaient originellement liées.

Le niveau le plus ancien observé dans le sondage 15 se trouve dans son angle sud-ouest (**fig. 120 et 131**). Il s'agit d'une couche de sédiment argileux gris-blanc, très compact, contenant d'assez nombreux fragments de tuf et de basalte (max. 0,15 m) (**Us 1487**). Cette strate n'a livré aucun indice anthropique et pourrait être un niveau naturel. Elle sert de base à l'assise de fondation du mur intermédiaire **M 140** dont la tranchée d'implantation a dû être ménagée dans ce sédiment. Toutefois, la tranchée d'exploration FOS 137 nous prive des indices concernant ce creusement.

Après une assise de fondation, la face nord de l'élévation du **M 140 (Us 1486)** se caractérise par un parement conservé sur trois assises (**fig. 115, 116 et 117**). Celui-ci est composé de grands blocs soigneusement taillés. Ces composantes ont une hauteur décroissante du bas (~1 m) vers le haut (~0,50 m). Outre sa destruction intégrale à l'est, cette portion du mur présente quelques signes de détérioration. De plus, les blocs du parement présentent à chaque assise un léger retrait allant de 1 à 4 cm par rapport aux blocs supérieurs. Cette déformation pourrait être liée au défoisonnement des terres et au tassement de l'ouvrage après sa construction, ou avoir une origine sismique.

La belle facture lissée des blocs du parement nord du mur intermédiaire indique qu'il s'agissait de la face destinée à être vue en priorité, contrairement à son parement méridional étudié en 2014 et dont les éléments montrent des traces de taille beaucoup plus grossière (**fig. 130**).

Au regard du mode de construction du parement nord du mur M 140, il semble que le niveau de circulation correspondait à son époque au sommet de l'Us 1487. Cette hypothèse impliquerait que la base de son élévation ait été enterrée sur une dizaine de centimètres.

Dans la coupe ouest (**fig. 118 et 120**), on observe une succession des couches relativement horizontales au-dessus de l'Us 1487. Directement sur cette dernière, l'Us 1484, d'une soixantaine de centimètres d'épaisseur, est une strate argileuse gris clair, très compacte, contenant d'assez nombreux fragments de tuf (max. : 0,25 x 0,19 m). Elle est recouverte par l'Us 1483, d'une épaisseur d'environ 0,40 m et constituée d'un sédiment limono-argileux, gris-beige, assez compact contenant de nombreux fragments de tuf (max. : 0,38 x 0,17 m), ainsi que de rares paillettes de charbon. L'Us

1483 est, à son tour, scellée par l'Us **1482**, couche argileuse de même nature que l'Us 1484 mais ne contenant que très peu d'inclusions. D'une épaisseur maximale de 0,50 m, l'Us 1482 est recouverte par l'Us **1481**, un sédiment limono-gravillonneux, gris-beige, assez meuble, contenant des nodules d'argile gris en densité variable selon les zones (nombreux au sommet, peu au milieu, nombreux dans sa partie inférieure au sud). Cette couche se développe sur une hauteur maximale d'environ 0,70 m. Son sommet reçoit une fine strate argilo-limoneuse gris-beige, compacte, présentant d'assez nombreux petits éclats de tuf (0,04 x 0,02 m), ainsi que quelques nodules de mortier, l'Us **1480**. Au-dessus de l'Us 1480, la couche Us **1479**, d'une épaisseur d'environ 0,50 m, est à nouveau constituée d'un sédiment argileux très compact, gris-clair, avec quelques fragments de tuf (max. : 0,08/ 0,05 m). Elle est surmontée par l'Us **1478**, un niveau relativement plan (épais. : ~0,06 m), de nature argilo-limoneuse, gris clair, très compact, comprenant de nombreux petits fragments de tuf (max. : 0,07 x 0,04 m). Cette strate, dont seule une petite partie est conservée, est recouverte par l'Us **1477**, un sédiment argilo-limoneux gris clair, très compact directement recouvert par la terre végétale (Us **1492**).

Cette superposition de couches à partir de l'Us 1487, dans la coupe ouest du sondage 15, semble liée à la construction du tronçon occidental (Us 1488) du mur nord (M 141) du « barrage ». On serait alors en présence de remblais, à l'exception de l'Us 1478, éventuel niveau de circulation, et de l'Us 1480, probable niveau de construction lié à l'édification des fondations de cette portion du mur nord M 141.

La coupe supérieure vue nord (**fig. 121, 122 et 124**) semble, en effet, montrer que les fondations de la partie sud-ouest (Us **1488**) du mur M 141 ont été posées sur l'Us 1481. Ces fondations sont constituées de blocs de tuf disposés en escalier irrégulier depuis le bas et parfois liés par un mortier blanc. Aucune trace de tranchée d'implantation n'a été décelée. L'altitude de la base de ces fondations est plus haute d'environ 1,70 m que celle du mur intermédiaire M 140 et est également beaucoup plus élevée que la base de l'élévation à degrés du M 141 au nord.

Il semble manifeste que le véritable parement méridional du mur nord du barrage (M 141) ait été constitué par le parement sud du mur intermédiaire (M 140), l'espace compris entre les deux ayant été colmaté par des remblais jusqu'au niveau sommital actuellement conservé.

La coupe vue nord inférieure (**fig. 123 et 124**) nous renseigne sur le fait que la succession de couches horizontales de l'ouest du sondage est coupée par le grand creusement **FOS 138** qui s'étend hors de l'emprise du sondage à l'est. Cette structure en creux concerne l'ensemble du centre et de l'est du sondage 15, à l'exception des zones perturbées ultérieurement (**fig. 131**). En plan, sa paroi occidentale affecte une forme curviligne et irrégulière, tandis que, dans la coupe nord inférieure, cette bordure est verticale. Les remplissages sommitaux (Us **1489**) de la fosse FOS 138 sont directement couverts par la terre végétale (Us 1492) (**fig. 125, 126, 127 et 128**). Présentant un fort pendage nord-sud, ils se caractérisent par une alternance de sédiments limono-sableux gris clair, assez compacts, et de comblements constitués exclusivement de petites mottes d'argile qui paraissent être le résultat d'un creusement dans les niveaux argileux conservés à l'ouest. Sous ces remplissages, à la hauteur du deuxième palier du sondage, sept blocs de tuf (de 0,20 à 0,56 m), dont un était visiblement taillé, ont été mis au jour. Ils étaient pris dans une matrice limono-argileuse, gris clair, assez compacte, contenant des nodules de mortier blanc friable (Us **1491**). La localisation de ces pierres conduit à y voir le remplissage inférieur de la fosse FOS 138 dont le fond n'a pas été atteint en 2015, malgré une profondeur de près de 1,80 m.

Dans cette zone où le tronçon oriental du mur intermédiaire M 140 est complètement détruit, la grande structure en creux FOS 138 a probablement été creusée puis comblée à la suite d'un épisode de destruction des murs du « barrage ». Les fondations actuelles de la portion médiane (Us **1500**) du mur nord M 141 diffèrent de celles de tronçon ouest (**fig. 121, 122 et 124**). Elles sont notamment constituées de fragments de tuf taillés et d'un mortier gris. Elles sont disposées dans une tranchée assez étroite **FOS 139** qui coupe clairement les comblements supérieurs (Us 1489) de la FOS 138.

### 2.3.3.2. Chronologie et interprétation du dispositif des murs du « barrage »

Le sondage SD 15 a permis d'améliorer sensiblement notre connaissance des trois murs barrant le vallon. Les données recueillies cette année, associées à celles obtenues lors des campagnes précédentes, conduisent à distinguer six phases dans la mise en place des ouvrages.

a) La première phase (A) a été observées dans les niveaux inférieurs de la tranchée SD 13 en 2013 et correspond chronologiquement à des dépôts antiques. Elle est matérialisée par une couche contenant de nombreux charbons, des restes de faune vraisemblablement consommée et de nombreux tessons de céramique. Elle évoque potentiellement l'utilisation de l'oued à cet endroit comme dépotoir d'un établissement antique inconnu.

b) La deuxième phase (B) se déroule en deux temps. Dans un premier temps, le mur sud du barrage est construit sur une surface plane. Dans un second temps, des vases viennent s'accumuler à son pied. Ce phénomène indique, d'une part, que le mur sud barrait probablement totalement le vallon et, d'autre part, qu'il a fonctionné comme une retenue d'eau ponctuelle.

c) La troisième phase (C) est découpée en trois sous-phases :

- La phase C1 correspond à l'extraction partielle des vases accumulées contre le parement du mur méridional.

- La phase C2 est caractérisée par la construction du mur intermédiaire (M 140). Le soin apporté à la taille des éléments de son parement nord, qui conserve également un pilastre engagé, témoigne manifestement que la partie à voir était celle-ci. La nature du parement sud de ce mur, de facture plus grossière et avec des traces de taille apparentes, semble indiquer que celui-ci n'était pas destiné à être visible à l'époque.

- La phase C3 correspond au remblaiement de l'espace situé entre le mur sud et le mur intermédiaire (M 140). Seule une petite portion de ce remblai est conservée, mais il n'est pas impossible qu'il comblât tout l'espace entre les deux murs, les parements apparents de cet ouvrage auraient alors correspondu au nord du mur intermédiaire et au sud du mur sud. Ce dispositif aurait acquis une largeur sommitale de plus de cinq mètres.

Concernant sa fonction, deux hypothèses peuvent être envisagées. D'une part, un renforcement du premier mur de barrage (phase B) assorti d'une reconstruction, d'un élargissement important et d'un embellissement de l'ouvrage. D'autre part, au vu de l'architecture du dispositif, on pourrait considérer que le mur sud de la phase B ait été réutilisé après la construction du mur intermédiaire pour participer à la mise en place d'un viaduc, une fois l'espace entre les deux murs remblayé. Dans ce cas de figure, que le mur de la phase B ait eu pour vocation de retenir l'eau ou pas, lors de la construction du mur M 140, ce n'est plus le cas.

d) La quatrième phase (D) concerne la construction du mur nord M 141 du « barrage ». L'édification de ce mur a été précédée par le remblaiement, vraisemblablement anthropique quoique certaines strates argileuses puissent évoquer des accumulations de vases, de l'espace inférieur compris entre celui-ci et le mur intermédiaire M 140. En effet, il a pu être observé que les fondations sud du mur nord M 141, dans ses parties originelles, sont posées sur un de ces remblais (Us 1481) dont le sommet coïncide avec une fine strate pouvant correspondre à un niveau de construction (Us 1480). De plus, les fondations sud du M 141 sont beaucoup plus hautes que la base de l'élévation à degrés, bien parementée, de sa face nord. De cet état du mur nord, seul subsiste le tronçon occidental (Us 1488) et peut-être le tronçon oriental, la portion médiane ayant été reconstruite ultérieurement.

L'ouvrage ainsi constitué aurait alors eu une largeur d'environ 4 m entre le mur nord et le mur intermédiaire, soit une largeur totale d'environ 10 m du mur nord jusqu'au mur sud. Selon

l'hypothèse retenue, il pourrait s'agir soit d'un élargissement du viaduc, soit d'un nouveau renforcement du barrage.

e) La cinquième phase (E) pourrait correspondre à un épisode de destruction d'une partie des murs nord et intermédiaire du « barrage » et à la reconstruction de la portion médiane du mur nord M 141. Suite à l'effondrement de portions des murs nord et intermédiaire, peut-être dû à un séisme, la zone concernée aurait été déblayée et préparée en vue de la reconstruction du tronçon médian du mur nord M 141, mais pas du mur intermédiaire. Ces opérations seraient matérialisées par le grand creusement FOS 138 et ses remplissages. En ce qui concerne, la relation de cette structure FOS 138 avec le tronçon médian actuel du mur nord M 141, deux interprétations sont possibles. Soit la fosse FOS 138 a été remblayée complètement avant que les fondations sud du mur soient implantées (FOS 139), soit la partie supérieure du tronçon observé dans le sondage 15 a été l'objet de restaurations.

Quelle que soit la fonction de ce dispositif, la réfection de cette zone montre qu'il devait continuer à être utilisé après l'effondrement du mur intermédiaire.

f) A la sixième phase (F) se rattachent les tranchées de dégagements des murs et des remblais liés aux périodes d'explorations et de restaurations récentes de l'ouvrage (notamment l'extrémité ouest du mur nord observée dans le sondage 11) et des dépôts de ruissellement venus s'accumuler depuis.

### **2.3.3.3. Bilan des études sur le « barrage »**

Les deux principales difficultés auxquelles cette étude s'est heurtée, récurrentes au cours des années, ont été, d'une part, l'absence d'éléments de datation pour les stratigraphies, d'autre part, les fortes perturbations qu'ont subies plus ou moins anciennement les vestiges et le sous-sol. Néanmoins, bien que de nombreuses questions restent encore ouvertes et que certains éléments doivent être réexaminés, on peut déjà esquisser la succession de certains événements ayant marqué cette zone.

Au cours de l'Antiquité, l'oued s'écoule probablement en rive gauche du talweg et sert de dépotoir. Dans un deuxième temps, le secteur est aplani, un premier mur de barrage est construit en travers du vallon et des vases de décantation s'accumulent à sa base. Il n'y a toujours pas d'argument décisif de datation et on ne peut toujours pas confirmer que la fonction première de l'ouvrage était de retenir de l'eau, mais dans les faits, le mur a fait office de barrage. Ce barrage ne fonctionnait cependant pas toute l'année puisqu'un sol plutôt hydromorphe s'est développé sur les vases. Dans un troisième temps, un deuxième mur est construit en parallèle à trois mètres au nord du premier et l'espace entre les deux est remblayé avec de la terre. La fonction de retenue d'eau de cet ouvrage ne semble pas attestée. Son sommet fait plus de cinq mètres de largeur et a peut-être servi de voie de circulation : un probable viaduc destiné à traverser le vallon dans sa portion la plus étroite. Qui plus est, si on met en balance la faible déclivité du talweg et la faible activité de l'oued, il est alors nécessaire d'admettre que l'ouvrage est disproportionné et que sa construction revêt un caractère ostentatoire.

A noter que si le terrain, plus à l'est, présente les indices d'une voie de circulation, le versant oriental du vallon et son sommet présentent de nombreux affleurements tufeux qui marquent une rupture prononcée sur une trentaine de mètres entre le dispositif formé des trois murs et l'hypothétique voie. Aucun signe d'aménagement d'une voie carrossable n'a été observé dans cette zone.

La quatrième phase correspond à l'agrandissement de l'ouvrage barrant le vallon avec la construction du mur nord et le remblaiement de l'espace situé entre celui-ci et le mur intermédiaire. La disparition des couches sommitales liées à ce comblement nous empêche de savoir avec certitude si une route était aménagée au sommet de l'ouvrage. De même, il n'est pas possible de

savoir si le dispositif, d'une largeur totale de près de 10 mètres, remplissait également la fonction temporaire de barrage hydraulique.

La cinquième phase semble marquée par la destruction partielle du mur intermédiaire et du tronçon médian du mur nord, puis par la reconstruction de ce dernier.

La sixième phase concerne des travaux d'investigation et de restauration récents.

### 2.3.4. Synthèse sur les investigations archéologiques menées en 2015

L'étude des deux « exèdres » ou « absides » aménagées dans le mur d'« enceinte » oriental du complexe basilical a été complétée, lors de la campagne 2015, par l'exploration de leur sous-sol jusqu'au socle tufeux. Ces opérations ont montré que les niveaux liés à l'édification et au fonctionnement de ces structures absidiales avaient été détruits par des perturbations plus ou moins récentes. Ces destructions nous privent de données capitales pour approcher leur fonction et leur datation. Néanmoins, les investigations concernant ces deux exèdres inscrites dans des périmètres muraux quadrangulaires ont offert une meilleure compréhension de leur mise en œuvre et permettent certaines observations.

L'exèdre nord comprenait partiellement un grand creusement oblong ménagé dans la roche, dont l'orientation était légèrement divergente par rapport celle de l'abside outrepassée. Cette structure en creux présentait une partie supérieure manifestement taillée dans le rocher et une partie inférieure semblant appartenir à une cavité naturelle. Sa morphologie et sa présence dans un secteur à vocation funéraire rendent l'hypothèse d'une sépulture privilégiée très plausible. Toutefois, la disparition de son contenu et des niveaux liés à son implantation ne nous permettent ni de confirmer cette interprétation, ni d'établir sa relation chronologique avec la structure absidiale.

L'exèdre sud, au vu des découvertes, paraît située à l'extérieur de la zone funéraire dont la limite méridionale semble matérialisée (depuis l'Antiquité tardive, selon l'une des hypothèses de travail fondée sur les premières inhumations de cette zone datées des III<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s.) par le mur de clôture courant à une dizaine de mètres au sud de l'église. Au vu de sa morphologie, il y a de fortes chances pour que cette structure absidiale, dont le sol devait être surélevé, ait eu une fonction liturgique. Il pourrait s'agir d'une petite chapelle (chrétienne, voire même peut-être préchrétienne). Cependant, aucun élément, autre que morphologique, ne vient conforter cette interprétation.

Dans le cadre des recherches concernant le dispositif des murs barrant le vallon au sud-est de la basilique, le sondage réalisé en 2015 a notamment permis de compléter le phasage de la zone. Il apparaît désormais clairement que les trois murs ont été construits successivement du sud au nord, soit d'aval en amont, et que l'espace entre ces constructions a systématiquement été comblé probablement de manière à ménager un espace de circulation sommital atteignant près de 10 mètres de largeur après l'édification du mur nord. Les dimensions et le soin apporté à la mise en œuvre des faces septentrionales de ces murs indiquent clairement le caractère ostentatoire de ce dispositif. L'hypothèse d'un viaduc « de prestige » menant au complexe basilical demeure la plus plausible. Dans ce cas de figure, on doit supposer qu'un aménagement, dont il ne subsiste aucune trace, prenait place sur le versant est du vallon et palliait l'irrégularité du relief de celui-ci pour assurer la communication entre le viaduc et le plateau oriental. La fonction de retenue d'eau saisonnière, attestée pour le mur sud, demande encore à être confirmée pour les murs intermédiaire et septentrional par une analyse géoarchéologique de plus grande ampleur que celles que notre mission a pu engager.

### 2.3.5. Bilan des investigations menées à Ereruyk dans le domaine funéraire (D. Martinez)

La synthèse sur l'occupation funéraire présentée dans le rapport d'intervention issu de la campagne de 2013 avait exposé une série d'observations, qui ont depuis été largement confirmées par les résultats des missions conduites en 2014 et 2015. Aussi nous avons pris le parti de reprendre le propos déjà présenté, en le complétant et précisant grâce aux données recueillies en 2015.

#### 2.3.5.1. Organisation et chronologie des séquences funéraires

Les quatre campagnes de fouilles conduites sur l'aire funéraire située au sud et à l'est de la basilique ont permis la collecte de données fondamentales pour la compréhension de l'évolution générale du site, notamment en terme de chronologie. Vingt-neuf datations radiométriques ont pu être obtenues entre 2011 et 2015 (**Tabl. 1**). Sur cette base, et à l'appui d'arguments stratigraphiques, sept séquences funéraires distinctes ont pu être individualisées, qui se sont succédé depuis la période paléochrétienne jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle au plus tard (**fig. 132**).

L'un des principaux apports des datations récemment recueillies concerne la séquence funéraire la plus ancienne repérée sur le site, qu'il convient aujourd'hui de situer entre le milieu du III<sup>e</sup> siècle et le début du VI<sup>e</sup> siècle, en admettant la fourchette chronologique la plus large<sup>49</sup>. Cette première séquence d'inhumation est représentée par cinq tombes. Quatre prennent place à l'est de la basilique (SEP 44 A<sup>50</sup>, SEP 72<sup>51</sup>, SEP 73<sup>52</sup> et SEP 121<sup>53</sup>), tandis que la cinquième est isolée au sud de l'église (SEP 70<sup>54</sup>). Les observations stratigraphiques conduites en 2013 avaient démontré que cette dernière tombe était antérieure aux piédestaux à gradins, ce que corrobore la datation radiométrique obtenue d'un échantillon d'ossement prélevé sur l'un des individus de la sépulture. Cette tombe, au-delà de sa position semble-t-il isolée au sud de la basilique, se distingue par la présence de deux individus — un adulte et un enfant — inhumés simultanément (**fig. 133**), possédant peut-être ainsi des liens de parenté.

La répartition des tombes de cette première séquence d'inhumation invite à envisager, déjà pour cette période (milieu du III<sup>e</sup>-début du VI<sup>e</sup> siècle), l'existence d'une aire funéraire relativement étendue, qu'il conviendrait de mettre en relation avec les murs d'enceinte oriental et méridional. Ce dernier, dans lequel une porte dotée d'un seuil recouvrant un caniveau avait été découverte en 2013 (**fig. 134**), fonctionne avec un sol dans lequel s'installe la sépulture SEP 70, offrant ainsi un *terminus ante quem* des III<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle pour son édification. Ainsi ces deux murs ont peut-être dès l'origine délimité un complexe funéraire dont l'importance et la destination sont cependant inconnues en l'état actuel des recherches.

La deuxième séquence funéraire est quant à elle représentée par deux tombes (SEP 46 et SEP 44B), situées à l'est de la basilique et datées des VI<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles (avec un pic de probabilité centré dans le deuxième tiers du VII<sup>e</sup> siècle<sup>55</sup>). La tombe SEP 46 est orientée selon l'axe dicté par

<sup>49</sup> Cependant, cette fourchette peut raisonnablement être resserrée aux IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles, en témoigne les datations des sépultures SEP 44A et SEP 70 dont la fourchette chronologique remonte au plus haut au début du V<sup>e</sup> siècle.

<sup>50</sup> CDRC, Université Lyon I, Lyon 10640 (OxA) R\_Date (1696, 26) : 95,4% probabilité 256 (17,8 %) -299 cal AD / 318 (77,6 %) -407 cal AD.

<sup>51</sup> CDRC, Université Lyon I, Lyon 9588 (GrA) R\_Date (1625, 35) : 95,4% probabilité 345 (5,6 %) -372 cal AD / 377 (89,8 %) -539 cal AD.

<sup>52</sup> CDRC, Université Lyon I, Lyon 11889 (GxA) R\_Date (1690, 36) : 95,4% probabilité 256 (16,3 %) -299 cal AD / 318 (79,1 %) -416 cal AD.

<sup>53</sup> CDRC, Université Lyon I, Lyon 11868 (SacA-40378) R\_Date (1620, 30) : 95,4% probabilité 382 (95,4 %) -539 cal AD.

<sup>54</sup> CDRC, Université Lyon I, Lyon 10639 (OxA) R\_Date (1683, 22) : 95,4% probabilité 256 (13,7 %) -298 cal AD / 319 (81,7 %) -421 cal AD.

<sup>55</sup> CDRC, Université Lyon I, Lyon 9587 (GrA) R\_Date (1365, 35) : 95,4% probabilité 606 (91,00 %) -709 cal AD / 747 (4,4 %) -766 cal AD.

l'église. L'individu de cette sépulture a été inhumé habillé, comme en témoigne la présence d'une boucle de ceinture au décor stylisé (**fig. 135**). Cette datation est elle aussi décisive, naturellement pour la chronologie du site, mais également pour la typo-chronologie des mobiliers. En effet, ce type de boucle a déjà été mis au jour dans des contextes de cimetières chrétiens arméniens et a été daté très largement de la période médiévale. La datation par le radiocarbone permet ici d'affiner de manière significative celle de cette typologie de boucle (ou offre tout au moins un *terminus* quant à leur apparition). La deuxième tombe (SEP 44B<sup>56</sup>) correspond à l'inhumation d'un individu immature dont l'architecture funéraire se distingue par l'aménagement, au chevet du contenant constitué de dalles de tuf disposées sur chant, d'un caisson de réduction abritant les ossements de cinq individus (SEP 44A).

La troisième séquence funéraire semble traduire la mise en place d'un véritable cimetière *stricto sensu*, entre les VIII<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, cimetière dont l'organisation est conditionnée par la basilique et par les piédestaux. Les sépultures associées à cet état se répartissent au sud et à l'est de la basilique. L'aire funéraire est alors délimitée au sud par un mur de clôture. Si l'attraction du sanctuaire reliquaire reste la norme, le rôle des monuments à gradins, destinés à porter des stèles ou colonnes surmontées de croix (**fig. 6**), est manifeste dans l'organisation générale du cimetière (**fig. 136**). Ces derniers, nous l'avons vu, ne correspondent pas à des monuments funéraires - ou mausolées - à proprement parler, dans la mesure où ils n'ont pas vocation à accueillir de tombes. Magnifiant la croix qui les couronnait, bien connus dans la région (Arménie et Géorgie) et considérés comme paléochrétiens et antérieurs au IX<sup>e</sup> s., ils semblent avoir été édifiés dans un but commémoratif ou « mémorial ». Dans le cimetière d'Ereruyk, leur apparition, datée *a minima* de la période située entre les VIII<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, traduit peut-être la diffusion, voire le succès d'une liturgie centrée autour de la mémoire des morts. Cette constatation trouve des échos en Occident où l'on voit, à partir de la période carolingienne, un développement sans précédent du culte des défunts.

Reste la question des commanditaires de ces monuments. La distinction entre évergétisme et commande privée demeure délicate. Honore-t-on la mémoire « des morts » ou bien celle d'un personnage en particulier (prélat, aristocrate, prince...) ? L'analyse archéologique couplée à l'approche anthropologique des tombes permet de dégager quelques pistes de réflexion. Ces dernières peuvent notamment être envisagées à travers l'étude des trois monuments contigus et, plus spécifiquement, à travers celle des sépultures situées directement à l'ouest de ces piédestaux. Au nombre de six, elles prennent place dans une zone semble-t-il privilégiée au sein de l'aire funéraire, délimitée au sol, sur environ 10 m<sup>2</sup>, par un aménagement constitué de blocs de tuf en remploi (STR 4). Leur présence était signalée au sol par des pierres tombales recouvrant le sommet du comblement des tombes, comme en atteste le bloc monolithe présent au-dessus de la sépulture SEP 58. Les marqueurs de surface matérialisant la présence des cinq autres sépultures ont probablement été déplacés, notamment à l'occasion des interventions postérieures qui ont affecté certaines d'entre elles (SEP 84 où la tête semble avoir été prélevée et la SEP 88 qui paraît quant à elle avoir fait l'objet d'un pillage). Par ailleurs, le souvenir de cet emplacement privilégié semble avoir perduré, en témoigne ne serait-ce que le faible nombre d'inhumations pratiquées dans cet espace entre la période VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s. et le XX<sup>e</sup> siècle. En effet, si dans les autres secteurs du cimetière étudiés la densité de tombes est élevée, avec de nombreux recouvrements, l'espace situé au pied ouest des trois piédestaux est scrupuleusement respecté. Seules trois sépultures postérieures à la phase VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle, dont deux ont pu être datées respectivement de la fin du Moyen Âge (SEP 45) et des XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles (SEP 49), ont été installées au sein de cette zone. Par ailleurs, leur mise en place ne perturbe pas les inhumations antérieures et comble les espaces vacants. Si cet état de fait est manifeste au nord pour les sépultures SEP 45 et SEP 88, il est encore mieux illustré au sud par la sépulture SEP 49 qui s'insère dans l'espace d'environ 1 m séparant les tombes SEP 61 et SEP

<sup>56</sup> CDRC, Université Lyon I, Lyon 10641 (OxA) R\_Date (1497, 26) : 95,4% probabilité 427 (1,1 %) - 445 cal AD / 473 (2,1 %) - 486 cal AD / 535 (92,2 %) - 638 cal AD.



58, au pied du piédestal STR 3. Certains squelettes des six sépultures des VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles situées dans cet « enclos » privilégié possèdent des marqueurs anatomiques qui pourraient constituer un indice allant dans le sens d'un éventuel lien de parenté entre ces différents défunts, ou tout au moins entre quelques-uns d'entre eux. Deux individus présentent notamment une anomalie au niveau du sternum, qui se traduit par l'existence d'une perforation ; une caractéristique que l'on ne retrouve nulle part ailleurs au sein de l'aire funéraire, hormis dans cet espace. Cette constatation constitue un argument encore fragile, notamment au vu du faible échantillon d'individus étudié à l'échelle du cimetière, mais permet toutefois de poser la question d'un regroupement familial, organisé autour de ces trois piédestaux qui honorent peut-être la mémoire d'une, voire plusieurs grandes familles. Cette hypothèse nécessiterait d'être validée par des analyses d'ADN.

Quoi qu'il en soit, ces monuments à gradins, porteurs à l'origine de stèle ou colonne à croix, jouent un rôle structurant indéniable au sein de l'aire funéraire. Ils constituent les marqueurs principaux du cimetière, destinés à attirer l'attention, manifestement dans une perspective ostentatoire, notamment si l'on considère l'hypothèse de monuments privés. Ils focalisent l'implantation des tombes mais organisent également la circulation au sein du cimetière, comme en témoigne la présence d'une large ouverture dans le mur de clôture méridional, aménagée précisément dans l'axe central du grand piédestal STR 5. Cette disposition ne semble en rien relever du hasard et paraît au contraire participer à la mise en valeur des monuments.

Cette troisième séquence funéraire offre l'image figée d'une population hétérogène, où l'on rencontre aussi bien des hommes et des femmes de tout âge, que des adolescents, des enfants et des nourrissons ; une image reflétant un recrutement de type « paroissial » qui par ailleurs suggère la présence d'une agglomération aux abords de la basilique dont l'importance peut difficilement être mesurée à l'heure actuelle. Elle souligne quoi qu'il en soit la vitalité du complexe basilical entre les VIII<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, période durant laquelle intervient semble-t-il une phase de réaménagement du bloc occidental de la basilique, attestée dans la chambre angulaire sud-ouest par le rehaussement du sol de la pièce. Plus généralement, cette période, pour sa séquence fin IX<sup>e</sup>-premier tiers XI<sup>e</sup> siècle, correspond à un puissant renouveau de la culture et notamment de l'architecture arméniennes après la rupture entraînée au VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle par l'occupation arabe.

Le quatrième épisode funéraire, daté des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, se distingue du précédent par un changement dans le recrutement du cimetière. Si la densité d'individus paraît équivalente, cette phase se caractérise par une surreprésentation de nourrissons et d'enfants en bas âge. En effet, sur la totalité des tombes étudiées de cette période ne figure qu'un seul adulte correspondant à une femme décédée après l'âge de 50 ans. Cette image du cimetière des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles contraste sensiblement avec celle de la séquence funéraire précédente et invite à s'interroger sur un changement éventuel de destination du cimetière, découlant peut-être directement d'un changement de fonction de la basilique. Elle peut également traduire des pratiques liturgiques particulières, peut-être en lien avec le baptême et, plus spécifiquement, en lien avec les jeunes enfants décédés avant le baptême. Le fait mis en avant ici pourrait trouver un parallèle en Occident, certes un peu plus tardif, avec les « sanctuaires à répit » apparus au XIV<sup>e</sup> siècle, qui permettaient aux enfants mort-nés d'obtenir leur salut éternel, contournant ainsi la doctrine de saint Augustin qui imposait le baptême comme condition ultime pour appartenir à la communauté des chrétiens dans l'au-delà. Il est également possible que la portion située au sud du chevet de l'église ait été exclusivement vouée aux nourrissons et jeunes enfants, les individus adultes et adolescents étant alors enterrés dans une autre zone, bien distincte de celle-ci. À nouveau, le faible échantillon d'individus étudiés à l'échelle du cimetière invite à considérer prudemment cette hypothèse. Cependant, les séquences d'inhumation observées dans les sondages réalisés, notamment au sud de la basilique, paraissent représentatives de l'évolution générale de l'aire funéraire. Le changement dans le mode de recrutement à partir du XI<sup>e</sup> siècle est ainsi manifeste. Il convient de rappeler que la période milieu du XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle est marquée dans l'histoire arménienne par une série d'épreuves :

occupation byzantine, déportation des dynasties royales et princières en territoire byzantin et invasion turque seldjoukide.

Les trois séquences funéraires suivantes s'échelonnent de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle au plus tard. Elles correspondent à des phases respectivement comprises entre la fin du XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle, entre le XV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle et enfin entre le XVIII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle. Cette distinction s'appuie aussi bien sur des datations par le radiocarbone que sur des arguments stratigraphiques. Ces trois phases, les plus récentes, sont paradoxalement les plus difficiles à approcher. Elles ne concernent que quelques tombes et semblent correspondre à des épisodes funéraires anecdotiques, contrastant en cela avec les troisième et quatrième séquences d'inhumation caractérisées par la présence de nombreuses sépultures et correspondant à de véritables cimetières. Cette image de la nécropole depuis la fin du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle pourrait refléter la présence d'une faible population à proximité de la basilique ou, plus simplement, signifier un déplacement du cimetière<sup>57</sup>.

**Tabl. 1 :** Datations C14 obtenues à partir des prélèvements effectués dans le cimetière d'Ereruyk.

N° de SEP	N° US	N° sondage	Age 14C	Age calibré	Séquence funéraire
72	1370	6	1625 +/- 35	<b>345 à 539</b>	I
73	1343	6	1690 +/- 30	<b>256 à 416</b>	
70	1364	3B	1685 +/- 30	<b>256 à 421</b>	
121	1448	6	1620 +/- 30	<b>382 à 539</b>	
44A	1385	6	1695 +/- 25	<b>256 à 407</b>	
44B	1321	6	1495 +/- 25	<b>535 à 638</b>	II
46	1204	6	1365 +/- 35	<b>606 à 766</b>	
103	1373	3B	1190 +/- 30	<b>768 à 896</b>	III
61	1303	3A	1130 +/- 30	<b>862 à 989</b>	
58	1213	3A	1145 +/- 35	<b>779 à 984</b>	
59	1214	3A	1140 +/- 35	<b>780 à 986</b>	
46	1203	6	1160 +/- 35	<b>776 à 974</b>	
32	1075	3B	1215 +/- 25	<b>716 à 886</b>	
31	1071	1	1055 +/- 25	<b>903 à 1021</b>	
84	1339	3A	1035 +/- 30	<b>901 à 1036</b>	
90	1311	3B	1035 +/- 30	<b>901 à 1036</b>	
108	1433	6	1050 +/- 30	<b>900 à 1027</b>	
120	1438	6	1050 +/- 30	<b>900 à 1027</b>	
28	1079	1	1135 +/- 30	<b>784 à 984</b>	
91	1314	3B	985 +/- 25	<b>995 à 1154</b>	
18	1042	1	975 +/- 25	<b>1018 à 1151</b>	

<sup>57</sup> Le cimetière actuel se situe au pied d'une petite colline située à environ 200 m au sud-est de la basilique. Les tombes n'y sont pas antérieures aux années 1930.

97	1344	3B	1025 +/- 25	<b>906 à 1040</b>	
51	1160	3B	930 +/- 35	<b>993 à 1154</b>	
9	1023	1	640 +/- 30	<b>1284 à 1396</b>	V
100	1355	3B	540 +/- 20	<b>1320 à 1435</b>	
45	1121	3A	610 +/- 35	<b>1289 à 1410</b>	
49	1128	3A	275 +/- 30	<b>1514 à 1798</b>	VI
54	1152	3B	370 +/- 30	<b>1447 à 1663</b>	
41	1109	3B	105 +/- 30	<b>1681 à 1937</b>	VII

### 2.3.5.2. Essai de typo-chronologie des tombes

Les quelques 72 tombes mises au jour au sein de l'aire funéraire permettent aujourd'hui d'esquisser une première typo-chronologie des modes d'inhumation rencontrés sur le site d'Ereruyk. Cette première approche a pu être réalisée grâce à une fine analyse stratigraphique appuyée sur des datations radiométriques.

Hormis l'utilisation de sarcophages dont seuls quelques spécimens endommagés ou fragmentaires et vides de leur contenu sont préservés, les trois premières séquences funéraires sont exclusivement marquées par la présence de tombes rupestres et maçonnées. En effet, lorsque le rocher apparaît à une côte altimétrique relativement haute, notamment aux abords de la *kerpis*, les tombes sont aménagées dans le terrain naturel et les creusements sont anthropomorphes. Le fond de fosse figure toujours en moyenne à environ 0,80 m en dessous du niveau de circulation du cimetière. Dans les secteurs où le rocher se situe à une altitude basse, les tombes sont alors dotées de parois constituées de blocs de tuf disposés sur chant, formant ainsi un coffre. Toutes les sépultures, rupestres ou en coffre, sont scellées par des dalles de tuf jointives.

Cette typologie de contenant se rencontre pour les inhumations pratiquées sur le site depuis la période paléochrétienne jusqu'àux environ de l'an mil. La morphologie de la tombe datée des IV<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles est sensiblement différente de celle des sépultures postérieures. Si ces dernières adoptent systématiquement une forme trapézoïdale, la tombe la plus ancienne est parfaitement rectangulaire. Cette constatation vaut aussi pour la sépulture double SEP 70, fouillée en 2013, dont l'insertion stratigraphique tendait à montrer qu'elle était au moins antérieure aux piédestaux ainsi qu'à la séquence funéraire datée des VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles. La datation d'un ossement de l'individu adulte de la tombe a confirmé cette hypothèse, indiquant qu'il plus est une datation comprise entre le III<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> siècle. À nouveau, cette sensible évolution des formes des contenants est connue en Occident à la transition de l'Antiquité et du haut Moyen Âge.

La quatrième séquence funéraire, des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, semble quant à elle marquée par un basculement dans l'utilisation des contenants. L'étude archéo-anthropologique permet de souligner le passage progressif du coffre maçonné vers l'inhumation en simple fosse. Si la présence de dalles de couverture constitue encore la norme, le recours à des parois bâties à l'aide de dalles disposées sur chant n'est plus exclusif<sup>58</sup>. On commence progressivement à inhumer les défunts en « pleine terre », dans la plupart des cas enveloppés dans un linge souple<sup>59</sup>. La seule sépulture d'adulte repérée pour cette phase correspond à une simple fosse. Seuls trois blocs sont disposés de chant au chevet

<sup>58</sup> Cela concerne les sépultures SEP 15, SEP 18, SEP 12 et SEP 64.

<sup>59</sup> Cela concerne les sépultures SEP 51, SEP 53 et SEP 76.

de la tombe, à la manière d'une logette céphalique, illustrant une fois de plus cette phase de transition entre le dépôt en coffre et l'inhumation en « pleine terre ».

Les trois dernières phases funéraires (de la fin du XIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle au plus tard) se caractérisent par des inhumations très sobres, les défunts étant enterrés directement en fosse, parfois enveloppés dans un linge souple.

### ***2.3.5.3. Le mobilier funéraire***

La rareté du mobilier funéraire sur le site d'Ereruyk n'autorise aucune tentative de synthèse pertinente, sinon quelques phrases. Seules cinq tombes ont livré des objets accompagnant le défunt. Néanmoins, il convient de nuancer la vision d'une sobriété des sépultures chrétiennes qui semble ici partiellement biaisée par les interventions postérieures ayant affecté les tombes. Dans de nombreux cas le mouvement des ossements ne peut être expliqué, d'un point de vue taphonomique, par l'infiltration d'eau en espace vide ou par le passage d'animaux fouisseurs. Certaines tombes semblent en effet avoir été pillées. Dans quelques cas, les dalles de couverture ont même été remises en place à l'issue de l'intervention sur la tombe. Rien ne prouve pour autant que du mobilier ait été prélevé à ces occasions. Toutefois, la question reste ouverte.

Quoi qu'il en soit, les cinq tombes ayant livré des objets appartiennent à des horizons funéraires différents. Une boucle de ceinture était associée, nous l'avons vu, à la sépulture datée des VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles (SEP 46, US 1203), un couteau figurait dans une tombe des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles et enfin, deux colliers de perles étaient respectivement associés aux défunts de tombes datées des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles (SEP 45) et des XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles (SEP 49)<sup>60</sup>. Un grelot était également associé à la SEP 121, datée du IV<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>60</sup> Rapport Ereruyk 2012.

### 3. Conclusion *(P. Donabédian)*

#### 3.1. Bilan succinct de sept ans de mission

Grâce au soutien principal du Ministère français des Affaires étrangères et du CNRS, et aux contributions ponctuelles de notre université et de fondations privées, grâce également à l'aide des administrations d'Arménie, notamment du Ministère de la Culture et de l'Institut d'Archéologie, représenté sur place par les responsables du Musée régional du Chirak de la ville de Gyumri, le Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée (LA3M) d'Aix-en-Provence a pu effectuer, de 2009 à 2015, sept campagnes de près d'un mois chacune sur le site d'Ereruyk.

Ces campagnes se sont toutes déroulées avec la participation et dans le cadre d'un dialogue constant et amical, non dépourvu d'une franche rigueur, avec les collègues et co-responsables arméniens, au premier rang desquels le directeur du musée régional du Chirak, le docteur en archéologie Hamazasp Khatchatryan et l'inspectrice régionale du patrimoine, collaboratrice du musée, docteur en archéologie Larissa Eganyan. Elles ont bénéficié de l'aide précieuse de l'équipe de fouilleurs du musée, restaurateurs, chauffeurs et maîtres en nombreuses spécialités techniques, artistiques et autres.

Lors d'un voyage exploratoire effectué en 2008 par l'historien d'art et archéologue du bâti Andreas Hartmann-Virnich, l'archéologue médiéviste Laurent Schneider et l'auteur de ces lignes, le choix enthousiaste du site pour les travaux à venir s'est porté sur Ereruyk, complexe à l'évidence riche en énigmes et promesses. La mission s'est d'abord attachée à rassembler la documentation disponible à son sujet, non seulement en Arménie, mais aussi à Saint-Pétersbourg et à Milan-Venise, et a commencé à étudier sur place les problématiques soulevées par les divers vestiges composant ce complexe. Parmi les tâches prioritaires figurait l'établissement d'un relevé topographique très précis de l'ensemble du site, car un tel plan n'existait pas. Les deux premières campagnes de 2009 et 2010 ont été consacrées à ces indispensables tâches préparatoires. Le plan général du site, résultat du travail acharné et extrêmement soigné de l'un des membres assidus des campagnes d'Ereruyk, l'ingénieur géomètre Georges Marchand, est à la fois un précieux acquis de la mission et un hommage à la mémoire de ce collègue et ami, décédé lors de la campagne de 2014.

A partir de 2011, parallèlement à la poursuite des travaux déjà engagés sur l'histoire de l'art et de l'architecture, sur l'archéologie du bâti des élévations conservées et sur le matériel lapidaire dispersé sur le site, soucieuse de mettre en œuvre une archéologie globale et environnementale constituant une approche novatrice pour ce pays, la mission a lancé plusieurs investigations d'archéologie du sous-sol. A cette fin, elle s'est adjoint les compétences des archéologues médiévistes Damien Martinez et Fabien Krähenbühl, de l'anthropologue et archéologue Paul Bailet et de l'ingénieur géomorphologue Christophe Jorda. L'une des prospections était consacrée à deux parties de la basilique, la seconde à la zone funéraire et mémoriale au sud et à l'est de l'église, la troisième au mur d'enceinte bordant la zone ecclésiale à l'est, et la quatrième, de nature plus géoarchéologique et sédimentologique, visait l'étude du vallon, en contrebas à l'est de la zone basilicale, et des vestiges de constructions qui s'y trouvent.

Grâce à ce faisceau d'approches pluridisciplinaires, la mission estime avoir fait sensiblement avancer la connaissance sur une série de points concernant à la fois l'ensemble d'Ereruyk et, séparément, ses diverses composantes. Ces avancées sont d'autant plus appréciables qu'elles ont été obtenues malgré l'héritage très négatif des perturbations subies par le site à la période soviétique

du fait de plusieurs interventions non documentées puis, plus récemment, de fouilles sauvages, dont les lourdes incidences ne pouvaient être connues avant le lancement de la mission.

\* \* \*

Soumise à une série d'examen, la basilique a révélé, dans l'ensemble, son homogénéité de conception, sa parenté sur plusieurs critères importants avec plus d'une dizaine de basiliques syriennes des V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> ss. et quelques églises arméniennes et ibères de la fin du V<sup>e</sup> s. Les prospections ont montré, du moins à travers les zones étudiées, l'absence de strate préchrétienne dans son sous-sol, et l'artifice que constituaient ses larges bords découpés en cinq ou six gradins, imposante imitation de *kerépis*. L'examen attentif de plusieurs des composantes de l'édifice a permis l'élaboration d'un essai de restitution en 3D, y compris des colonnades de ses galeries. Des plans précis et une importante série de coupes de la basilique ont été réalisés, en particulier grâce à la participation à la campagne de 2015 de l'architecte du bâti et archéologue Heike Hansen, documents qui pourront servir de base à d'autres études ultérieures.

L'étude de l'épigraphie de la basilique a levé une partie du voile sur le contexte politico-dogmatique et socio-économique de sa fondation, que l'on propose de situer au VI<sup>e</sup> s., puis des interventions qu'elle a subies, l'une consistant en un remaniement de sa façade occidentale, peut-être au début du VII<sup>e</sup> s., l'autre en une réfection du dallage de sa chambre sud-ouest, entre le VIII<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> s. La double dédicace de l'église à deux saints très populaires a jeté une lumière nouvelle sur le rayonnement que le sanctuaire a dû avoir. L'existence attestée au Moyen Age près de l'église d'un bourg vivant probablement de son activité agricole a conféré un poids particulier au rôle que pouvait y avoir joué le dispositif ayant barré le vallon, en aval de l'aire ecclésiale. On entrevoit ainsi un peu mieux les raisons de la présence, dans une région aujourd'hui défavorisée, d'un sanctuaire aussi prestigieux, au sein d'un aussi vaste ensemble, dont rien n'atteste toutefois le caractère monastique, sans doute activement intégré dans la vie régionale.

Les vestiges de piédestaux carrés à degrés, sur la bordure sud de la basilique, au nombre exceptionnel de six ou huit, signalaient à notre attention une zone à l'évidence mémoriale et que l'on devinait funéraire, d'une importance insigne. Ces piédestaux destinés à porter des colonnes ou des stèles surmontées de chapiteaux couronnés d'une croix de pierre, comportaient une inconnue importante, celle de leur possible fonction proprement funéraire, que certains témoignages suggéraient. Les investigations de la mission ont infirmé cette hypothèse. Elles ont en revanche permis de situer entre le VI<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> s. la datation de ces monuments, postérieurs à la basilique et antérieurs au cimetière développé autour d'eux.

L'un des mérites de la mission d'Ereruyk a été de mettre au jour le cimetière étendu sur les bords sud et en partie est de la basilique. Pour la première fois dans l'archéologie médiévale arménienne un tel ensemble était l'objet d'une fouille méthodique. Celle-ci a duré de 2011 à 2014. Ces investigations durant lesquelles soixante-douze tombes ont été étudiées, ont livré vingt-neuf datations au radiocarbone. Celles-ci ont montré, du moins à partir des fenêtres ouvertes par la mission mais que nous croyons représentatives, le fonctionnement du cimetière sur une longue durée allant de l'Antiquité tardive presque jusqu'à nos jours. Une première phase datée du III<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s., a ceci d'important qu'elle est probablement antérieure à la fondation de la basilique. La longue période de fonctionnement du cimetière comporte des épisodes de faible intensité, comme à la fin du Moyen ge et à la période moderne, et d'autres de forte activité, comme ce fut le cas du VIII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> s. où, en particulier, un rang de tombes peut-être dynastiques s'est implanté devant le pied ouest des principaux monuments sur piédestaux. S'agissant de la phase suivante, celle des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> ss., l'une des trouvailles énigmatiques de la mission a concerné la présence quasi exclusive de tombes

d'enfants en très bas âge et de nourrissons, phénomène qui pourrait être lié à un changement intervenu dans la basilique et à sa dédicace aux saints Jean-Baptiste et Etienne.

Après le compte rendu détaillé par Fabien Krähenbühl des travaux de 2015, les nombreux et importants enseignements délivrés par ces recherches ont été clairement résumés dans le présent rapport, pour couvrir l'ensemble des résultats obtenus depuis 2011, par Damien Martinez qui les a accompagnés d'une passionnante analyse chrono-typologique des tombes. Contentons-nous de souligner le caractère très novateur d'une telle étude en Arménie. Signalons également le grand intérêt des examens qu'a pratiqués sur les inhumations l'anthropologue Paul Baillet. Parmi ses observations, que l'on trouvera dans les rapports des campagnes précédentes, on appréciera la lumière qu'elles jettent sur les pathologies dont souffrait la population mais aussi sur des pratiques jusque-là inconnues, du moins dans l'Arménie de l'Antiquité tardive, de déformations crâniennes délibérées. Parmi les éléments de mobilier trouvés dans les tombes étudiées, on retiendra l'apport qu'a constitué pour l'archéologie médiévale arménienne la découverte d'une boucle de ceinture en bronze, que l'on a pu dater du VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s., alors que ce type de pièces était jusque-là attribué de manière imprécise au IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.

Ajoutons que les travaux sur le cimetière nous ont conduits à nous intéresser aux pierres tombales en forme de bâtière sur plinthe dont un grand nombre est conservé sur le site. On a noté qu'elles constituaient des marqueurs de surface, placés plusieurs dizaines de centimètres au-dessus des tombes dont elles signalaient non seulement l'emplacement, mais aussi *grosso modo* les dimensions, donc la tranche d'âge du défunt. Concernant cette catégorie, si nombreuse et si diversifiée en Arménie, mais qui n'a encore fait l'objet d'aucune étude de typologie, on a pu avancer l'hypothèse, pour le type ici présent, d'une évolution à partir de volumes presque plats, encore proches des couvercles de sarcophages, vers des parallélépipèdes élevés, à « bâtière » effilée.

Les travaux d'archéologie de fouille et d'archéologie du bâti effectués sur les murs d'« enceinte » bordant la zone ecclésiastique sur ses côtés nord, est et sud, ont fourni un nombre important d'informations nouvelles. A la lumière de la stratigraphie de la zone, le mur sud très abîmé et dénaturé, ouvert par une porte sur l'habitat établi plus au sud, s'est révélé remonter au moins au III<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. De facture différente, revêtus de blocs à taille soignée, les murs nord et est, un peu mieux conservés, proches par leur technique et métrologie des maçonneries de la basilique, peuvent être considérés comme contemporains du sanctuaire, même s'ils ont une orientation légèrement différente, possible réminiscence d'un aménagement antérieur.

Homogènes avec sa conception, les saillies-contreforts qui rythmaient la paroi extérieure du long mur oriental, munies de bases sobrement moulurées qui devaient porter des pilastres sans doute sommés d'impôstes, suggèrent un dispositif ostentatoire d'apparat destiné probablement, vu de l'est, depuis l'autre rive du vallon, à mettre en valeur l'importance du sanctuaire et à délimiter symboliquement son aire sacrée. Les deux « exèdres » découpées par un arc outrepassé en plan pour s'ouvrir sur l'espace interne et en saillie quadrangulaire sur la face extérieure du mur oriental, occupaient une place particulière dans ce dispositif. La première, la plus au nord, avait sans doute servi de chapelle funéraire, tandis que la deuxième, plus au sud, abritait semble-t-il une abside munie de l'habituelle plateforme nommée « *bëm* », destinée à porter un autel.

Partiellement dégagé et succinctement étudié dans les années 1980, le petit bâtiment voûté du vallon, au nord-est de la basilique, posait la double question de sa datation et de sa fonction. Sur le premier point, les arguments précédemment avancés en faveur d'une datation médiévale, du moins pour l'une des phases principales de sa construction, sont ressortis consolidés par les observations et études archéologiques de la mission. Sur le deuxième point, l'hypothèse d'un

mausolée, conçu pour être en partie hypogé, est apparue comme la plus plausible, contre celle jadis invoquée d'une citerne. La mise au jour par les soins du géomorphologue Christophe Jorda, d'un enrochement à l'est de la construction, destiné à la protéger de l'oued ainsi forcé à la contourner par l'est, est venue conforter cette hypothèse.

A l'extrémité sud-est du site, l'imposant dispositif de trois, voire quatre murs dont les vestiges, perpendiculaires au vallon, semblaient l'avoir traversé, avec une portion de mur au nord-ouest paraissant ébaucher une jonction avec l'« enceinte » de l'aire basilicale, avait été signalé dès 1907 comme ayant servi encore au XIX<sup>e</sup> s. de barrage de retenue d'eau. Ici aussi se posait la même double question de la fonction réelle ou originelle de l'ouvrage et de sa datation. A l'issue de plusieurs interventions de natures diverses, principalement géomorphologiques, appuyées sur l'archéologie de fouille et l'archéologie du bâti, la mission, sans pouvoir se prononcer sur la datation des phases successives de l'ensemble, est en mesure d'avancer une interprétation nuancée.

Elle estime que l'ensemble s'est constitué progressivement du sud au nord, d'aval en amont. Le premier mur sud, le plus ancien, a eu une fonction de barrage hydraulique, puisque la campagne de 2014 a découvert des fragments antiques déposés au pied de sa paroi nord ; cet usage initial qui n'était peut-être pas unique, s'est ensuite combiné, en deux étapes, avec une fonction de fort viaduc enjambant le vallon, par l'ajout successif de deux murs en amont, les espaces intermédiaires étant remblayés. A noter que ces deux murs nord successifs mettaient en valeur par leurs faces nord soignées et animées la perspective dirigée vers l'aire basilicale. Cette interprétation hypothétique laisse la porte largement ouverte à de nouvelles enquêtes, qui devront toutefois mobiliser des moyens bien supérieurs à ceux dont notre mission a disposé. L'étude d'archéologie du bâti a fourni un indice, certes encore mince, concernant la datation, en relevant que la face nord du mur intermédiaire, mise au jour en 2015, renvoyait, par la qualité de son appareil, ses pilastres et l'agencement de ses assises, à une conception et une technique proches de celles de la basilique.

Les campagnes ont également été consacrées au recensement, à l'étude et au relevé des nombreux fragments de pierres taillées et décorées, en vue de la constitution d'un catalogue exhaustif du lapidaire d'Ereruyk. Elles ont bénéficié du travail très minutieux de l'archéologue-dessinatrice d'Erevan Anna Azizyan, dont les relevés d'une haute précision viendront sensiblement enrichir et embellir ce catalogue.

L'honnêteté oblige à mentionner aussi les objectifs qui n'ont pas pu être réalisés. Le premier, une prospection géophysique du site, qui visait une meilleure connaissance du sous-sol des zones à étudier, devait être exécuté par un spécialiste de l'institut de géophysique de l'Académie d'Arménie, mais s'est heurté à des obstacles techniques dus à la présence de fortes perturbations dans le sous-sol et de lignes à haute tension à proximité des monuments. Le second, un relevé scanné en 3D de toutes les élévations conservées, a été empêché par le manque de moyens et par l'indisponibilité des spécialistes français sollicités. Des prises de vue par ballon ou par drone, qu'aurait pu réaliser un spécialiste de SIG se sont révélées impossibles en zone frontalière. Enfin, ayant estimé trop faibles les traces d'une hypothétique voie ancienne sur le plateau, à l'est et dans l'axe du « barrage », la mission a renoncé à l'investigation envisagée à cet endroit en 2014.

### **3.2. Retombées, médiatisation et perspectives**

Les avancées enregistrées par la mission au cours des campagnes effectuées de 2009 à 2015, ainsi que les principes qui ont permis de les obtenir, auront, nous l'espérons, des retombées utiles sur l'archéologie médiévale arménienne. Du fait de la sensibilisation de nos collègues archéologues



médiévistes d'Arménie sur l'utilité de l'archéologie funéraire, rejetée jusqu'à présent hors de leur champ de vue principal, l'idée de promouvoir « l'archéologie de la mort chrétienne en Arménie », formule lancée dès 2009 par Laurent Schneider, au rang de thématique digne d'attention semble commencer à faire son chemin. D'ores et déjà, l'anthropologue de la mission a reçu plusieurs sollicitations et invitations.

La mission s'inscrivant dans le cadre à la fois de la coopération scientifique entre le CNRS et l'Académie des sciences d'Arménie, et dans celui du partenariat entre nos universités, AMU et l'Université d'Etat d'Erevan, les campagnes ont servi de chantier-école au service de jeunes ou futurs archéologues arméniens venus se former aux méthodes de leurs collègues français. En son sein même la mission comptait trois doctorants, dont une Arménienne, un Français et un Suisse. La mission a aussi accueilli sur le chantier d'Ereruyk des stagiaires français et de pays tiers, jeunes et moins jeunes, désireux de parfaire leur formation en archéologie. Parmi eux, les noms de trois étudiants alors en master d'archéologie, Lussiné Harutyunyan, de l'Université d'Etat d'Erevan, Isabelle Mac Garva, de l'université de Montpellier III, et Simon Dorso, de l'université de Lyon II, doivent être cités en raison de leur apport très appréciable aux travaux de la mission.

La mission a constamment eu le souci de faire connaître au public le plus large le sens et les résultats de ses travaux. La chaîne Shant de la télévision arménienne a bien voulu, chaque année – et ce fut encore le cas en juillet 2015 –, faire un reportage télévisé ensuite largement diffusé dans le monde entier. Des articles de vulgarisation ont été publiés et des conférences données, tant en Arménie qu'en France, ainsi qu'à Jérusalem. Concernant les publications scientifiques consacrées aux résultats de nos travaux, on en trouvera ci-dessous une liste pour les années 2012-2014 ; une bibliographie encore incomplète peut également être consultée sur le site de notre laboratoire : [http://la3m.cnrs.fr/pages/recherche/axes/axe-2/A2\\_Prog3/ereruyk/ererouyk.php](http://la3m.cnrs.fr/pages/recherche/axes/axe-2/A2_Prog3/ereruyk/ererouyk.php) rubrique : Bibliographie Ereruyk.

Dans plusieurs de ces articles sont exposées des questions liées à la sauvegarde, à la conservation et à la valorisation des monuments et du site d'Ereruyk. En effet, sous la tutelle du département du patrimoine du ministère arménien de la culture, que dirige la vice-ministre et architecte Arev Samuelian, et aux côtés de notre partenaire, le Centre d'Etudes et de Documentation de la Culture Arménienne (CSDCA) de Milan-Venise, dont l'architecte du patrimoine Gaianè Casnati est la co-directrice, la mission Ereruyk, et à travers elle, le LA3M se sont engagés dans une action commune visant ces objectifs, avec notamment comme préoccupation l'amélioration des conditions de vie de la population, aujourd'hui très déshéritée, du village voisin d'Anipemza. D'ores et déjà, il faut saluer l'adoption, par le gouvernement arménien, sur proposition du ministère de la culture reprenant les suggestions de la mission, d'un projet d'aménagement du site et d'amélioration de son accès routier. Pour contribuer à sensibiliser tant la population et les autorités locales que les potentiels bailleurs de fonds internationaux, la mission s'est engagée à rédiger une brochure bilingue (en français et en arménien, avec en perspective une version en anglais et en russe) présentant le site d'Ereruyk, dont la publication sera assurée par le ministère arménien de la culture.

Avant de considérer l'éventualité d'un nouveau projet de recherches archéologiques en Arménie, localisé peut-être dans la province septentrionale de Lori, jumelée avec la région PACA, les membres de la mission se sont fixé pour l'année 2016 deux objectifs principaux :

- a) la publication dans la revue internationale *Hortus Artium Medievalium* d'un article de synthèse présentant les principaux résultats obtenus à Ereruyk, faisant pendant à celui, initial, publié en 2012 dans *Antiquité Tardive* 20 ;

- b) la rédaction d'un ouvrage rendant compte en détail des travaux de la mission d'Ereruyk, probablement en trois volumes, consacrés respectivement aux volets suivants :
- philologie-épigraphie, histoire de l'art, architecture et archéologie du bâti ;
  - archéologie du sous-sol, anthropologie et géomorphologie ;
  - catalogue lapidaire.

### 3.3. Liste des publications scientifiques rendant compte des résultats de la mission Ereruyk

- Paul Bailet, Patrick Donabédian, Andreas Hartmann-Virnich, Christophe Jorda, Georges Marchand, Damien Martinez et Laurent Schneider, « Nouvelles recherches sur l'ensemble paléochrétien et médiéval d'Ereruyk en Arménie », *Antiquité Tardive*, 20, Paris-Turhout, 2012, p. 315-341.

- Patrick Donabédian, « Nouvelles investigations sur le site d'Ereruyk » (en arménien), *Congrès d'Arménologie*, Erevan (Académie des Sciences), octobre 2013 (Actes à paraître).

- Hamazasp Khatchatryan, Larissa Eganyan, Patrick Donabédian, Damien Martinez, « New Survey on Yereruyk Site by an Armenian-French Archaeological Mission » (en arm., russe et anglais), *Conférence internationale « Le patrimoine historico-culturel du Chirak et la modernité »*, Résumés des communications, Gyumri (Arménie), 4-6 octobre 2013, p. 15-18.

- Patrick Donabédian, « Ereruyk<sup>c</sup> : nouvelles données sur l'histoire du site et de la basilique », in *Mélanges Jean-Pierre Mabé (Travaux et Mémoires 18)*, Paris (Collège de France) 2014, p. 241-284.

- Patrick Donabédian, « Preservation of the Site of Yereruyk », *International Conference on the Cultural Heritage Preservation*, Erevan, 5 juin 2014 (Actes en cours de publication).

- Patrick Donabédian, « Résultats des investigations archéologiques de 2013-2014 sur le site d'Ereruyk » (en arménien), *Banber Matenadarani 21* [Actes de la 13<sup>e</sup> Conférence Générale de l'Association Internationale des Etudes Arméniennes, Erevan, 9-11 octobre 2014], Erevan, 2014, p. 279-291.

## Bibliographie

Alichan 1881 :

ALICHAN Gh., *Chirak. Teghagrutiun patkeratsoyts* (= *Chirak. Topographie illustrée*, en arménien), Venise, 1881.

Arakelyan *et al.* 2002 :

ARAKELYAN B. *et al.* (dir.), *Haykakan tjartarapetutyun patmutyun, vets hatorov. Hator erkerord* (= *Histoire de l'architecture arménienne, en six tomes. 2*, en arménien), Erevan, 2002.

Bailet *et al.* 2012 :

BAILET P., DONABEDIAN P., HARTMANN-VIRNICH A., JORDA CH., MARCHAND G., MARTINEZ D., SCHNEIDER L., « Nouvelles recherches sur l'ensemble paléochrétien et médiéval d'Ereruyk en Arménie », *Antiquité Tardive* 20, Paris-Turhout, 2012, p. 315-341.

Bessac 2012 :

BESSAC J.-C., « Observations sur la construction de la basilique d'Ererouk en république d'Arménie », *Syria*, 89, Beyrouth, 2012, p. 331-366.

Chahkhatunians 1842 :

CHAHKHATUNIANTS H., *Storagrutiun Kathoghikè Edjmiatzni ev hing gavarratsn Ayaratay* (= *Description de la cathédrale d'Etchmiadzine et des cinq districts de l'Ayrarat*, en arménien), vol. II, Etchmiadzine, 1842.

Chelov-Kovedyaev 1986 :

CHELOV-KOVEDIAEV F., « Zаметки по греческої эпиграфике Армении » (= *Notes sur l'épigraphie grecque d'Arménie*), *Patma-Banasirakan Handes*, I, Erevan, 1986, p. 59-65.

Conybeare 1905 :

CONYBEARE F.C., *Rituale Armenorum : being the administration of the sacraments and the breviary rites of the Armenian Church, together with the Greek rites of baptism and epiphany edited from the oldest manuscripts*, Oxford, 1905.

Cuneo 1988 :

CUNEO P., *Architettura armena*, Rome, 1988.

Donabédian 1985 :

DONABEDIAN P., *Compte rendu de Su. Mnatsakanyan 1982*, *REArm* 19, Paris, 1985, p. 450-458.

Donabédian 2008 :

DONABEDIAN P., *L'âge d'or de l'architecture arménienne. VIIe siècle*, Marseille, 2008.

Donabédian 2014 :

DONABEDIAN P., « Ereruyk' : nouvelles données sur l'histoire du site et de la basilique », *Mélanges Jean-Pierre Mahé* (Travaux et mémoires 18), Paris, 2014, p. 241-284.

Eprikian 1903-1905 :

EPRIKIAN S., *Patkerazard bnachkbarhik barraran. 1* (= *Dictionnaire illustré de la patrie. 1*, en arménien), Venise (St-Lazare), 1903-1905.

Felle 2006 :

FELLE A., *Biblia epigraphica. La Sacra Scrittura nella documentazione epigraphica dell'Orbis christianus antiquus (III-VIII secolo)*, Bari, 2006.

Findikyan 1998 :

FINDIKYAN M.D., « The Armenian Ritual of the Dedication of a Church: A Textual and Comparative Analysis of Three Early Sources », *Orientalia Christiana Periodica* 64, Rome, 1998, p. 75-121.

Greenwood 2004 :

GREENWOOD T., « A Corpus of Early Medieval Armenian Inscriptions », *Dumbarton Oaks Papers* 55, Washington, 2004, p. 27-91.

Grigoryan 1989 :

GRIGORYAN V., « Ereruyke hay hantjari paylatakumnerits è » (= Ereruyk est l'un des éclats du génie arménien, en arménien), *Sovetakan Arvest*, 8, Erevan, 1989, p. 32-38.

Grigoryan 2012 :

GRIGORYAN G., *Early Medieval Four-Sided Stelae in Armenia* (en arménien avec résumés en anglais et en russe), Erevan, 2012.

Hasratian 2000 :

HASRATIAN M., *Early Christian architecture of Armenia* (en russe et en anglais), Moscou, 2000.

Jalabert – Mouterde 1939 :

JALABERT L., MOUTERDE R., *Inscriptions grecques et latines de la Syrie. 2, Chalcidique et Antiochène*, Paris, 1939.

Karamagarali 1996 :

KARAMAGARALI B., « 1992-1994 Ani kazıları » (= Fouilles d'Ani, 1992-1994), *XVII. Kazı sonuçları toplantisı*, vol. II (= *Résultats des fouilles*), Ankara, 1996, p.493-512.

Khatchatrian 1971 :

KHATCHATRIAN A., *L'architecture arménienne du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> s.*, Paris, 1971.

Machabeli 2008 :

MACHABELI K., *Early medieval Georgian stone crosses*, Tbilissi, 2008.

Manutcharyan 2008 :

MANUTCHARYAN A., « Ereruyki tatjari vimagrere » (= Les inscriptions lapidaires de l'église d'Ereruyk, en arménien), *Hin Hayastani mchaknyte. XIV. Nyuter hanrapetakan gutakan nstachrdjani* (= *La culture de l'Arménie ancienne. XIV. Matériaux de la session scientifique républicaine*), Erevan, 2008, p. 287-294.

Maranci 2014 :

MARANCI Ch., « New Evidence for the Wall Paintings and Triumphal Arch Inscription at Mren », *13e conférence générale de l'Association Internationale des Etudes Arméniennes, Les thèses*, Erevan, 2014, p. 76.

Marr 1968 :

MARR N., *Ereruiskaia bazilika, armyanskii kbram V-VI vv. v okrestnostyakh Ani* (= *La basilique d'Ereruyk, sanctuaire arménien des Ve-VIe ss. dans les environs d'Ani*, en russe), Erevan, 1968.

Mattern 1944 :

MATTERN J., *Villes mortes de Haute Syrie*, Beyrouth, 1944.

Mnatsakanyan 1969 :

MNATSAKANYAN St., *Nikoghayos Marre yev haykakan tjartarapetutyune* (= *Nicolas Marr et l'architecture arménienne*, en arménien), Erevan, 1969.

Mnatsakanyan 1982 :

MNATSAKANYAN Su., *Haykakan vagh midjnadaryan memorial buchardzannere* (= *Les monuments commémoratifs arméniens du haut Moyen Age*, en arménien), Erevan, 1982.

Mnatsakanyan 1989 :

MNATSAKANYAN St., *Krestovokupol'nye kompozitsii Armenii i Vizantii V-VII vv.* (= *Les compositions à coupole d'Arménie et de Byzance des Ve-VIIe ss.*, en russe), Erevan, 1989.

Montevecchi – Tonghini 2012 :

MONTEVECCHI N., TONGHINI C., « Lo sviluppo costruttivo della basilica di Ererouk (Armenia), secoli VI-X : una ri-lettura archeologica », *Arqueologia de la Arquitectura* 9, Madrid/Vitoria, 2012, p. 29-56.

Mouraviev 2010 :

MOURAVIEV S., *Erkataguir ou comment naquit l'alphabet arménien*, Sankt Augustin, 2010.

Naccache 1992 :

NACCACHE A., *Le décor des églises de villages d'Antiochène du IVe au VIIe siècle*, 2 tomes, Paris, 1992.

Orbeli 1966 :

ORBELI H., *Divan Hay Vimagrutyun, I, Ani kaghak* (= *Corpus Inscriptionum Armenicarum, I, Ville d'Ani*, en arménien), Erevan, 1966.

Paboudjian et al. 1977 :

PABOUDJIAN P., ALPAGO-NOVELLO A., KOUYMIJIAN D., *Documenti di Architettura Armena, 9, Ererouk*, Venise, 1977 (DAA 9).

Paglazova 2009 :

PAGLAZOVA N.M., « Tekor : khram Kamsarakanov » (= Tekor : église des princes Kamsarakan, en russe), *Arkhitekturnoe Nasledstvo* (= *Héritage architectural*) 50, Moscou, 2009, p. 5-16.

Plontke-Lüning 2007 :

PLONTKE-LÜNING A., *Frühchristliche Architektur in Kaukasien*, Vienne, 2007.

Sahinyan et al. 1964 :

SAHINYAN A., HOVHANNISSYAN K., MNATSAKANYAN S., BABAYAN L., *Aknark hay tjartarapetutyun patmutyan* (= *Aperçu d'histoire de l'architecture arménienne*, en arménien), Erevan, 1964.

Strzygowski 1918 :

STRZYGOWSKI J., *Die Baukunst der Armenier und Europa*, 2 vol., Vienne, 1918.

Tchubinachvili 1972 :

TCHUBINACHVILI N., *Kbandissi* (en russe), Tbilissi, 1972.

Ter-Martirossov 1987 :

TER-MARTIROSSOV F., « Arkheologitcheskie razyskaniia pamyatnikov v Ererouke » (= Recherches archéologiques de monuments à Ererouk, en russe), *VI respublikanskaia nauchnaia konferentsiia po problemam kul'tury i iskusstva Armenii. Tezisy dokladov*, Erevan, 1987, p. 216-218.

Ter-Martirossov 2001 :

TER-MARTIROSSOV F., « Malo izutchennye pamyatniki Ereruika » (= Monuments peu étudiés d'Ereruyk, en russe), *Hayots srbere ev srbavayrere* (= Les saints et les sanctuaires d'Arménie), Erevan, 2001, p. 234-243.

Thierry – Donabédian 1987 :

THIERRY J.-M., DONABEDIAN P., *Les arts arméniens*, Paris, 1987.

Vyssotskiï 1981 :

VYSSOTSKII A.A., « Tserkov' v Tekore i eë stroitel'naïa istoria » (= L'église de Tekor et l'histoire de sa construction, en russe), *The Second International Symposium on Armenian art : Erevan 1978, September 12-18*, Erevan, 1981, p. 43-50.

[http://la3m.cnrs.fr/pages/recherche/axes/axe-2/A2\\_Prog3/ereruyk/ererouyk.php](http://la3m.cnrs.fr/pages/recherche/axes/axe-2/A2_Prog3/ereruyk/ererouyk.php)

## **ILLUSTRATIONS**

## Liste des illustrations

Fig. 1 – Localisation du site d'Ereruyk / Anipemza. DAO de D. Martinez (LA3M, 2011).

Fig. 2 – Vue aérienne du site d'Ereruyk / Anipemza. Google Earth, 2011.

Fig. 3 – Plan du site d'Ereruyk. Relevé et DAO de G. Marchand, L. Schneider, D. Martinez et F. Krähenbühl (LA3M, 2010-2013).

Fig. 4 – Ereruyk. Basilique. Vue générale du sud-ouest. Photo de P. Donabédian (LA3M, 2011).

Fig. 5. Ereruyk. Basilique. Plan des vestiges dans leur état actuel. Relevé et DAO de G. Marchand, P. Donabédian et L. Maggiori (LA3M, 2013-2015) complété par les données du relevé pierre-à-pierre au tachéomètre de H. Hansen (LA3M, 2015).

Fig. 6 – Ereruyk. Basilique. Hypothèse de restitution en 3D. Conception P. Donabédian, réalisation D. Ollivier (LA3M, 2013), à partir d'une axonométrie établie par H. Romanazzi, Politecnico di Bari, aimablement fournie par G. Casnati, CSDCA, Milan-Venise.

Fig. 7 – Ereruyk. Basilique. Façade ouest après adjonction d'un nouveau portique, abaissé. Essai de restitution en 3D. Conception P. Donabédian, réalisation D. Ollivier (LA3M, 2012).

Fig. 8. Ereruyk. Basilique. Essai de restitution de la colonnade de la galerie sud. Relevé et DAO de G. Marchand, P. Donabédian et D. Ollivier (LA3M, 2013-2014).

Fig. 9. Ereruyk. Basilique. Essai de restitution de la colonnade de la galerie nord. Relevé et DAO de G. Marchand, P. Donabédian et D. Ollivier (LA3M, 2013-2014).

Fig. 10 – Tekor. Eglise Saint-Serge. Plan (d'après Hasratian 2000, p. 153).

Fig. 11 – Tekor. Eglise Saint-Serge. Vue générale du sud-ouest avant le séisme de 1911. Photo N. Marr (d'après Marr 1968, pl. X).

Fig. 12 – Ereruyk. Basilique. Façade sud, portail est. Photo de P. Donabédian (LA3M, 2013).

Fig. 13 – Ereruyk. Plan de la partie centrale de l'ensemble. Relevé de G. Marchand et L. Schneider (LA3M, 2010).

Fig. 14 – Ereruyk. Basilique. Extrémité est de la façade sud (sacristie sud-est). Inscription grecque. Photo de P. Donabédian (LA3M, 2013).

Fig. 15 – Ereruyk. Basilique. Face ouest du pilier engagé près de l'angle nord de l'abside. Inscription du prêtre Yakob. Photo de P. Donabédian (LA3M, 2011).

Fig. 16 – Ereruyk. Basilique. Façade ouest, maçonnerie adossée pour l'adjonction d'un nouveau portique, abaissé. Photo de P. Donabédian (LA3M, 2013).

Fig. 17 – Ereruyk. Basilique. Façade sud, inscription de la reine d'Arménie (1028) à gauche du portail est. Photo de P. Donabédian (LA3M, 2011).



Fig. 18 – Localisation des sondages entrepris en 2015. Relevé topographique et DAO de G. Marchand, L. Schneider, D. Martinez et F. Krähenbühl (LA3M, 2010-2015).

Fig. 19 – Ereruyk. Basilique. Plan.

Relevé pierre-à-pierre au tachéomètre de H. Hansen (LA3M, 2015).

Fig. 20 – Ereruyk. Basilique. Coupe longitudinale centrale avec vue vers le sud.

Relevé pierre-à-pierre au tachéomètre de H. Hansen (LA3M, 2015).

Fig. 21 – Ereruyk. Basilique. Coupe longitudinale centrale avec vue vers le nord.

Relevé pierre-à-pierre au tachéomètre de H. Hansen (LA3M, 2015).

Fig. 22 – Ereruyk. Basilique. Coupe longitudinale de la galerie sud avec vue vers le nord.

Relevé pierre-à-pierre au tachéomètre de H. Hansen (LA3M, 2015).

Fig. 23 – Ereruyk. Basilique. Coupe longitudinale de la galerie nord avec vue vers le sud.

Relevé pierre-à-pierre au tachéomètre de H. Hansen (LA3M, 2015).

Fig. 24 – Ereruyk. Basilique. Coupe transversale des sacristies orientales vue vers l'est.

Relevé pierre-à-pierre au tachéomètre de H. Hansen (LA3M, 2015).

Fig. 25 – Ereruyk. Basilique. Coupe transversale de la nef vue vers l'est.

Relevé pierre-à-pierre au tachéomètre de H. Hansen (LA3M, 2015).

Fig. 26 – Ereruyk. Basilique. Coupe transversale de la travée occidentale de la nef, vue vers l'ouest.

Relevé pierre-à-pierre au tachéomètre de H. Hansen (LA3M, 2015).

Fig. 27 – Ereruyk. Basilique. Superposition du plan précédemment établi (en noir) avec le relevé réalisé en 2015 (en rouge). Relevé pierre-à-pierre au tachéomètre de H. Hansen (LA3M, 2015).

Fig. 28 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Plan et vue des secteurs nord et sud, par G. Marchand, L. Schneider, D. Martinez, F. Krähenbühl et A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2010-2015).

Fig. 29 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Plan et vue du secteur sud, par G. Marchand, L. Schneider, D. Martinez, F. Krähenbühl et A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2010-2015).

Fig. 30 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Plan et vue du secteur nord, par G. Marchand, L. Schneider, D. Martinez, F. Krähenbühl et A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2010-2015).

Fig. 31 – Ereruyk. « Enceinte » orientale.

Plan schématique à l'échelle de la partie méridionale par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 32 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Saillant SAL 1710, vue du sud-est.

Photo d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 33 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Saillant SAL 1710. Relevé pierre-à-pierre des vestiges du saillant et du mur contigu au sud MUR 1800, par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 34 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Saillant SAL 1710, face sud : signe lapidaire.

Photo d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 35 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Schéma de construction des saillants du secteur sud par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 36 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Schéma de construction des saillants du secteur nord par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 37 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Saillant SAL 1210. Relevé pierre-à-pierre des vestiges du saillant et du mur contigu au sud MUR 1200, par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 38 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Saillant SAL 1810.  
Photo d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 39 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Saillant SAL 1810. Relevé pierre-à-pierre des vestiges du saillant et des murs contigus MUR 1800 et MUR 1900, par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 40 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Mur MUR 1900, signe lapidaire.  
Photo d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 41 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Saillant SAL 1910.  
Photo d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 42 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Saillant SAL 1910.  
Relevé pierre-à-pierre des vestiges du saillant par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 43 – Ereruyk. « Enceinte » orientale.  
Restitution hypothétique. Schéma d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 44 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Restitution hypothétique non proportionnelle dans son environnement sur le site. Photo et schéma d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 45 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Saillant SAL 1110. Relevé pierre-à-pierre des vestiges du saillant et des murs contigus MUR 1100 et MUR 1200, par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 46 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Saillant SAL 1510. Relevé pierre-à-pierre en plan des vestiges du saillant par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 47 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Saillant SAL 1110. Intérieur du saillant après dégagement du substrat et de la cavité au centre de la structure bâtie. Photo d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 48 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Saillant SAL 1110. Intérieur du saillant après dégagement du substrat et de la cavité au centre de la structure bâtie. Dessin schématique détaillant les composantes constructives, par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 49 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Saillant SAL 1110. Intérieur du saillant après dégagement du substrat et de la cavité au centre de la structure bâtie. Dessin schématique détaillant les composantes constructives du flanc nord, vu vers l'ouest, par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 50 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Saillant SAL 1110. Intérieur du saillant après dégagement du substrat et de la cavité au centre de la structure bâtie. Flanc nord, vu vers le nord-ouest. Photo d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 51 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Saillant SAL 1510. Extérieur du saillant après dégagement du substrat et des fondations, vu vers l'ouest. Photo d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 52 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Saillant SAL 1510. Extérieur du saillant après dégagement du substrat et des fondations. Dessin schématique partiel détaillant les composantes constructives, vu vers l'ouest, par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 53 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Saillant SAL 1510. Intérieur du saillant après dégagement du substrat et des fondations. Dessin schématique partiel détaillant les composantes constructives, du flanc nord, vu vers l'est-nord-est, par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 54 – Ereruyk. « Mausolée » dans le fond du vallon. Vue du parement intérieur du mur oriental. Photo d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 55 – Ereruyk. « Mausolée » dans le fond du vallon. Relevé pierre-à-pierre au 20<sup>e</sup> du parement intérieur du mur oriental par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 56 – Ereruyk. « Mausolée » dans le fond du vallon. Angle intérieur sud-est. Photo d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 57 – Ereruyk. « Mausolée » dans le fond du vallon. Angle intérieur sud-est et portion du mur sud. Dessin schématique partiel des composantes constructives par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 58 – Ereruyk. « Mausolée » dans le vallon. Intérieur, mur sud, coupe schématique partielle détaillant les composantes constructives, par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 59 – Ereruyk. « Mausolée » dans le vallon. Détail de la voûte de la travée occidentale. Photo d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 60 – Ereruyk. « Mausolée » dans le vallon. Relevé en développement de la voûte de la travée occidentale par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

Fig. 61 – Ereruyk. Murs transversaux au vallon au sud du site. Vestiges du mur MUR 3000. Photo d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 62 – Ereruyk. Murs transversaux au vallon au sud du site. Vestiges de la face nord du mur MUR 5000. Photo d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 63 – Ereruyk. Murs transversaux au vallon au sud du site. Relevé pierre-à-pierre de la face nord du mur MUR 5000, par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 64 – Ereruyk. Murs transversaux au vallon au sud du site. Vestiges de la face nord du mur MUR 5000, détail des assises dégagées dans le sondage (US 50001, 50003, 50004). Photo d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 65 – Ereruyk. Murs transversaux au vallon au sud du site. Vestiges de la face nord du mur MUR 5000, détail du pilastre (US 50006). Photo d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 66 – Ereruyk. Murs transversaux au vallon au sud du site. Vestiges de la face sud du mur MUR 5000 avant les sondages de 2014. Photo d’A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2009).

Fig. 67 – Ereruyk. Murs transversaux au vallon au sud du site. Vestiges du mur à gradins MUR 4100-4200-4300, vus vers l’est. Photo d’A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 68 – Ereruyk. Murs transversaux au vallon au sud du site. Vestiges du mur à gradins MUR 4100-4200-4300. Face sud : rencontre des murs MUR 4100 et MUR 4200 dans le sondage. Photo d’A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 69 – Ereruyk. Murs transversaux au vallon au sud du site. Mur à gradins MUR 4100, coupe schématique nord-sud par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 70 – Ereruyk. Murs transversaux au vallon au sud du site. Mur à gradins MUR 4100-4200-4300, relevé pierre-à-pierre schématique à l’échelle par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 71 – Ereruyk. Murs transversaux au vallon au sud du site. Mur à gradins MUR 4100, relevé pierre-à-pierre schématique à l’échelle identifiant les niveaux de construction, par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 72 – Ereruyk. Murs transversaux au vallon au sud du site. Mur à gradins MUR 4200, relevé pierre-à-pierre schématique à l’échelle identifiant les niveaux de construction, par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 73 – Ereruyk. Murs transversaux au vallon au sud du site. Mur à gradins MUR 4300, relevé pierre-à-pierre schématique à l’échelle identifiant les niveaux de construction par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 74 – Ereruyk. Murs transversaux au vallon au sud du site. Mur à gradins MUR 4100-4200, rencontre des deux parties du mur. Photo d’A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 75 – Ereruyk. Murs transversaux au vallon au sud du site. Vestiges du mur à gradins MUR 4100-4200-4300. Face sud : rencontre des murs MUR 4100 et MUR 4200 dans le sondage. Photo et schéma analytique par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 76 – Ereruyk. Murs transversaux au vallon au sud du site. Mur à gradins MUR 4200-4300, rencontre des deux parties du mur, vue vers l’est. Photo d’A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 77 – Ereruyk. Basilique. Axonométrie schématique de la galerie nord (la face occidentale de la galerie étant rabattue sur le côté droit) illustrant les différences de hauteur du changement d’appareil marqué par la présence d’arêtes chanfreinées, par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 78 – Ereruyk. Basilique. Abside de la galerie nord : angle septentrional et pilastre contigu. Photo d’A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 79 – Ereruyk. Basilique. Abside de la galerie nord. Changement d’appareil marqué par la présence d’arêtes chanfreinées et de l’angle orthogonal de l’abside avec le parement concave. Relevé d’A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 80 – Exèdre nord (SAL 1110) du mur d’enceinte orientale et fosse FOS 122 à son niveau d’apparition. Photo de D. Martinez (LA3M, 2014).

Fig. 81 – Fosse FOS 122 à son niveau d'apparition. Photo de D. Martinez (LA3M, 2014).

Fig. 82 – Vue nord du creusement dans la roche de la fosse FOS 122.  
Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

Fig. 83 – Vue sud du creusement dans la roche de la fosse FOS 122.  
Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

Fig. 84 – Détail du fond sud-ouest de la fosse FOS 122. Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

Fig. 85 – Détail du fond sud-ouest de la fosse FOS 122. Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

Fig. 86 – Vue ouest du creusement dans la roche de la fosse FOS 122.  
Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

Fig. 87 – Détail de la paroi ouest de la fosse FOS 122. Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

Fig. 88 et 89 – Vue vers l'est de la fosse FOS 122. Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

Fig. 90 – Détail de la paroi orientale de la fosse FOS 122. Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

Fig. 91 – Plan de la fosse FOS 122. Relevé et DAO de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

Fig. 92 – Coupes schématiques de la fosse FOS 122.  
Relevé et DAO de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

Fig. 93 – Ereruyk. Sondage SD 14 avant nettoyage. Vue vers l'est de l'exèdre sud (SAL 1510) du mur d'enceinte oriental du complexe basilical. Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

Fig. 94 – Ereruyk. Vue vers l'ouest de l'exèdre sud (SAL 1510) du mur d'enceinte oriental du complexe basilical avant nettoyage. Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

Fig. 95 – Ereruyk. Plan des vestiges de l'exèdre sud (SAL 1510), du sondage 14 et de son environnement immédiat. Relevé et DAO de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

Fig. 96 – Ereruyk. Vue vers l'est de l'exèdre sud (SAL 1510) et du fond du sondage SD 14.  
Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

Fig. 97 – Ereruyk. Vue vers l'ouest de l'exèdre sud (SAL 1510) et du fond du sondage SD 14.  
Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

Fig. 98/1 – Ereruyk. Vue vers le nord de l'alignement de blocs de basalte STR 127 à l'ouverture de l'exèdre sud (SAL 1510). Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

Fig. 98/2 – Ereruyk. Vue vers le sud de l'alignement de blocs de basalte STR 127 à l'ouverture de l'exèdre sud (SAL 1510). Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

Fig. 99 – Ereruyk. Vue nord de la partie occidentale du profil transversal du sondage 14.  
Photo de L. Harutyunyan (LA3M, 2015).

Fig. 100 – Ereruyk. Vue nord de la partie orientale du profil transversal du sondage 14.  
Photo de L. Harutyunyan (LA3M, 2015).

Fig. 101 – Ereruyk. Relevé de la coupe transversale vue nord du sondage 14.  
Relevé de L. Harutyunyan et L. Hennin et DAO de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

Fig. 102 – Ereruyk. Niveau de circulation contemporain (Us 1454) après nettoyage des abords de l'exèdre sud. Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

Fig. 103 et 104 – Ereruyk. Premier et deuxième décapages de la partie sud du sondage SD 14.  
Photos de F. Krähenbühl et L. Harutyunyan (LA3M, 2015).

Fig. 105 – Ereruyk. Vue vers l'est de l'alignement de blocs de basalte STR 127 et du profil inférieur.  
Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

Fig. 106 – Ereruyk. Vue vers l'est de la fosse FOS 128 à son niveau d'apparition.  
Photo de L. Harutyunyan (LA3M, 2015).

Fig. 107 – Ereruyk. Vue est de la fosse FOS 128 au niveau de son comblement inférieur (Us 1460)  
Photo de L. Harutyunyan (LA3M, 2015).

Fig. 108 – Ereruyk. Vue du profil occidental du sondage SD 14. La tranchée d'exploration FOS 143.  
Photo de L. Harutyunyan (LA3M, 2015).

Fig. 109 – Ereruyk. Vue vers l'ouest du creusement dans le tuf de la fosse FOS 133.  
Photo de L. Hennin (LA3M, 2015).

Fig. 110 – Ereruyk. Vue sud de la FOS 129 à son niveau intermédiaire.  
Photo de L. Hennin (LA3M, 2015).

Fig. 111 – Ereruyk. Vue vers le sud du creusement dans la roche de la fosse FOS 129.  
Photo de L. Hennin (LA3M, 2015).

Fig. 112 – Ereruyk. L'emplacement du sondage 14 après la campagne 2015. Vue vers l'est.  
Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

Fig. 113 – Ereruyk. Vue générale du dispositif de « barrage » depuis l'ouest et localisation des sondages réalisés en 2013, 2014 et 2015. Photo de C. Jorda (LA3M, 2014). DAO de C. Jorda et F. Krähenbühl (LA3M, 2014 et 2015).

Fig. 114 – Ereruyk. Vue vers l'ouest de l'emplacement du sondage SD 15 entre les murs nord et intermédiaire du « barrage ». En arrière-plan, au nord-ouest, la basilique. Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

Fig. 115 et 116 – Ereruyk. Stratigraphie vue vers le sud du sondage SD 15 avec le mur intermédiaire du barrage (M 140) intégralement détruit dans sa partie est. Photos de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

Fig. 117 – Ereruyk. Relevé de la stratigraphie vue vers le sud du sondage SD 15. Relevé de L. Hennin et F. Krähenbühl, et DAO de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

Fig. 118 et 119 – Ereruyk. Stratigraphie vue ouest du sondage SD 15 et détail de la partie inférieure de la FOS 137. Photos de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

Fig. 120 – Ereruyk. Stratigraphie vue ouest du sondage SD 15. Relevé et DAO de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

Fig. 121, 122 et 123 – Ereruyk. Stratigraphie vue nord du sondage SD 15 avec détails des parties supérieure et inférieure. Photos de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

Fig. 124 – Ereruyk. Relevé de la stratigraphie vue ouest du sondage SD 15. Relevé et DAO de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

Fig. 125, 126 et 127 – Ereruyk. Stratigraphie vue est du sondage SD 15. Photos de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

Fig. 128 – Ereruyk. Relevé de la stratigraphie vue est du sondage SD 15. Relevé de L. Hennin et F. Krähenbühl, et DAO de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

Fig. 129 – Ereruyk. Plan des niveaux inférieurs du sondage SD 15 atteints en 2015. Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

Fig. 130 – Ereruyk. Parement sud du mur intermédiaire du « barrage » et ses fondations mises au jour par le sondage SD 13 de 2014. Photo de C. Jorda (LA3M, 2014).

Fig. 131 – Ereruyk. Plan des niveaux inférieurs du sondage SD 15 atteints en 2015. Relevé et DAO de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

Fig. 132 – Ereruyk. Cimetière. Localisation et essai de phasage des sépultures par D. Martínez (LA3M, 2013-2015).

Fig. 133 – Ereruyk. Cimetière. Sépulture SEP 70. Photo de D. Martínez (LA3M, 2013).

Fig. 134 – Ereruyk. Cimetière. Mur méridional. Seuil de la porte POR 78. Photo de L. Harutyunyan (LA3M, 2013).

Fig. 135 – Ereruyk. Cimetière. Boucle de ceinture découverte dans la sépulture SEP 46 datée entre 606 et 766. Photo de D. Martínez (LA3M, 2013).

Fig. 136 – Ereruyk. Essai de phasage des tombes situées aux abords des piédestaux par D. Martínez (LA3M, 2013-2015) à partir d'un relevé de G. Marchand et DAO de D. Martínez, F. Krähenbühl et S. Dorso (LA3M, 2011-2013).

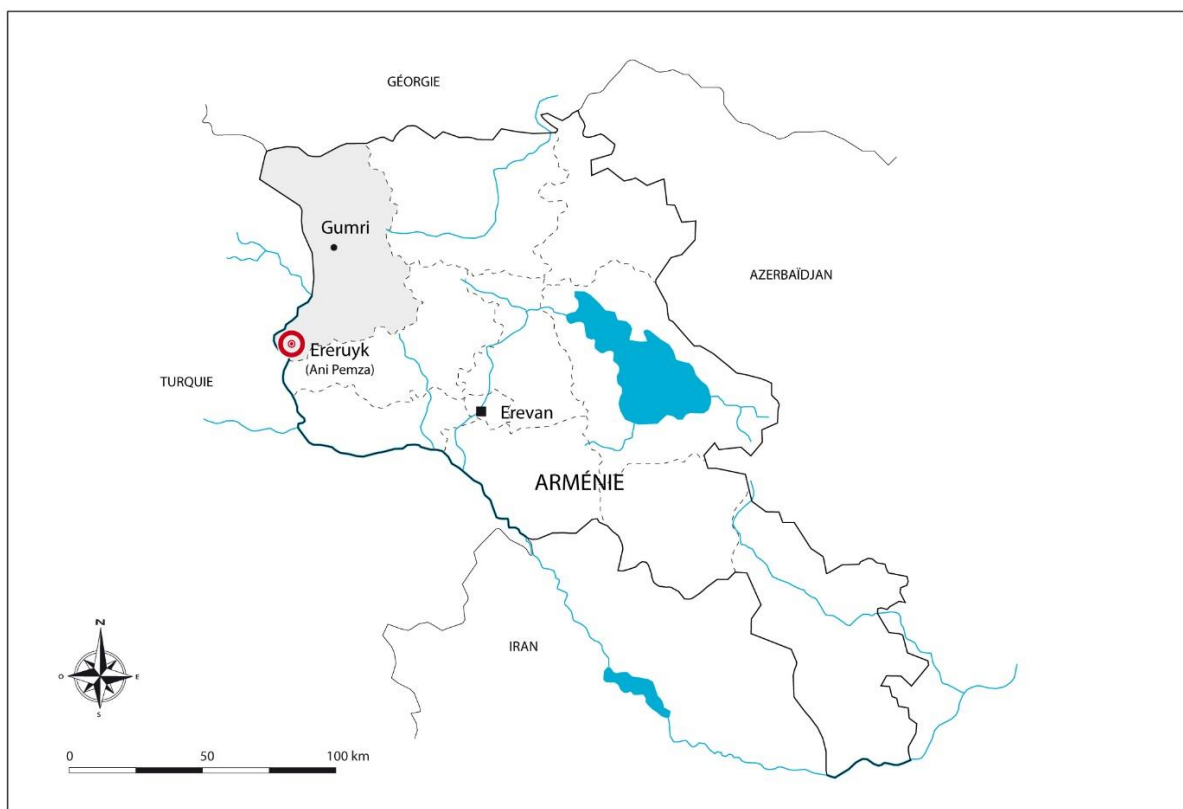


Fig. 1 – Localisation du site d'Ereruyk / Anipemza. DAO de D. Martinez (LA3M, 2011).



Fig. 2 – Vue aérienne du site d'Ereruyk / Anipemza. Google Earth, 2011.





Fig. 3 – Plan du site d’Ereruyk.  
Relevé et DAO de G. Marchand, L. Schneider, D. Martinez et F. Krähenbühl (LA3M, 2010-2013).



Fig. 4 – Ereruyk. Basilique. Vue générale du sud-ouest. Photo de P. Donabédian (LA3M, 2011).

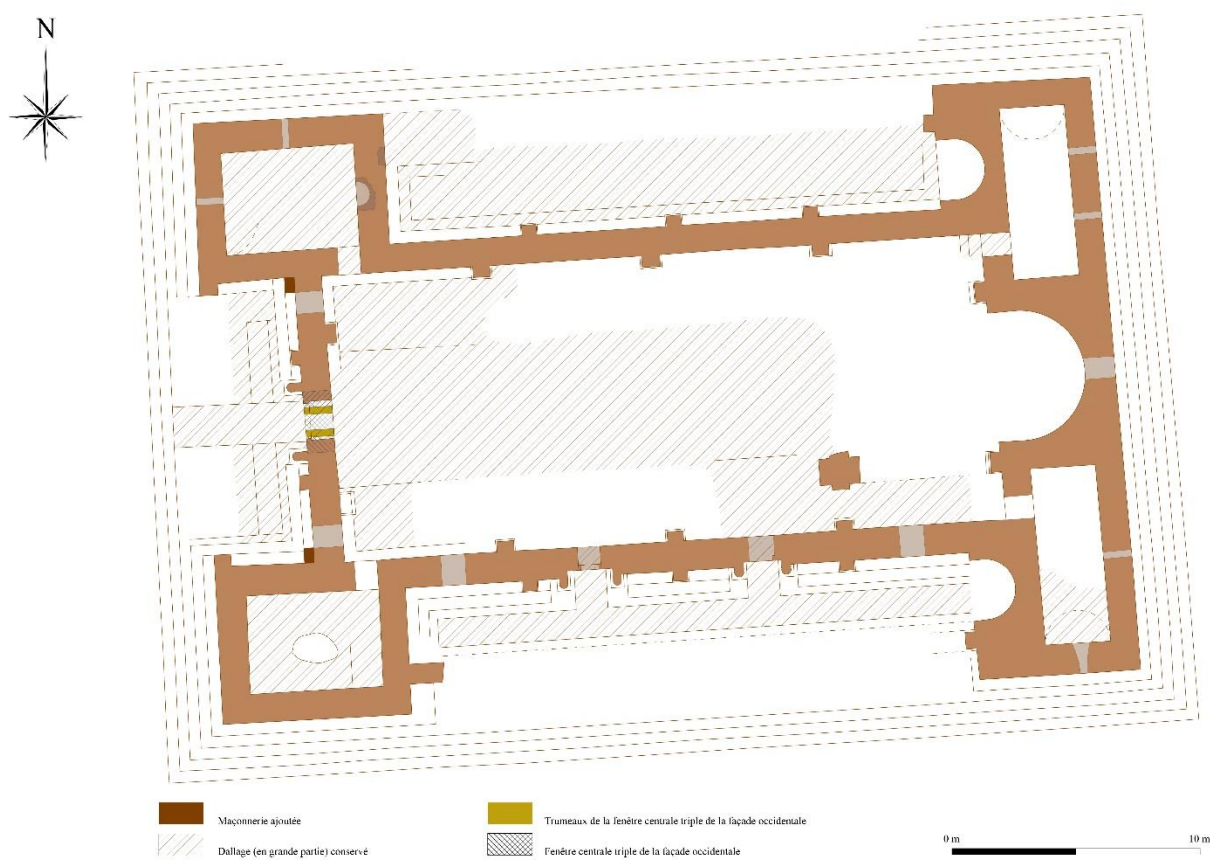


Fig. 5. Ereruyk. Basilique. Plan des vestiges dans leur état actuel.  
Relevé et DAO de G. Marchand, P. Donabédian et L. Maggiori (LA3M, 2013-2015)  
complété par les données du relevé pierre-à-pierre au tachéomètre de H. Hansen (LA3M, 2015).

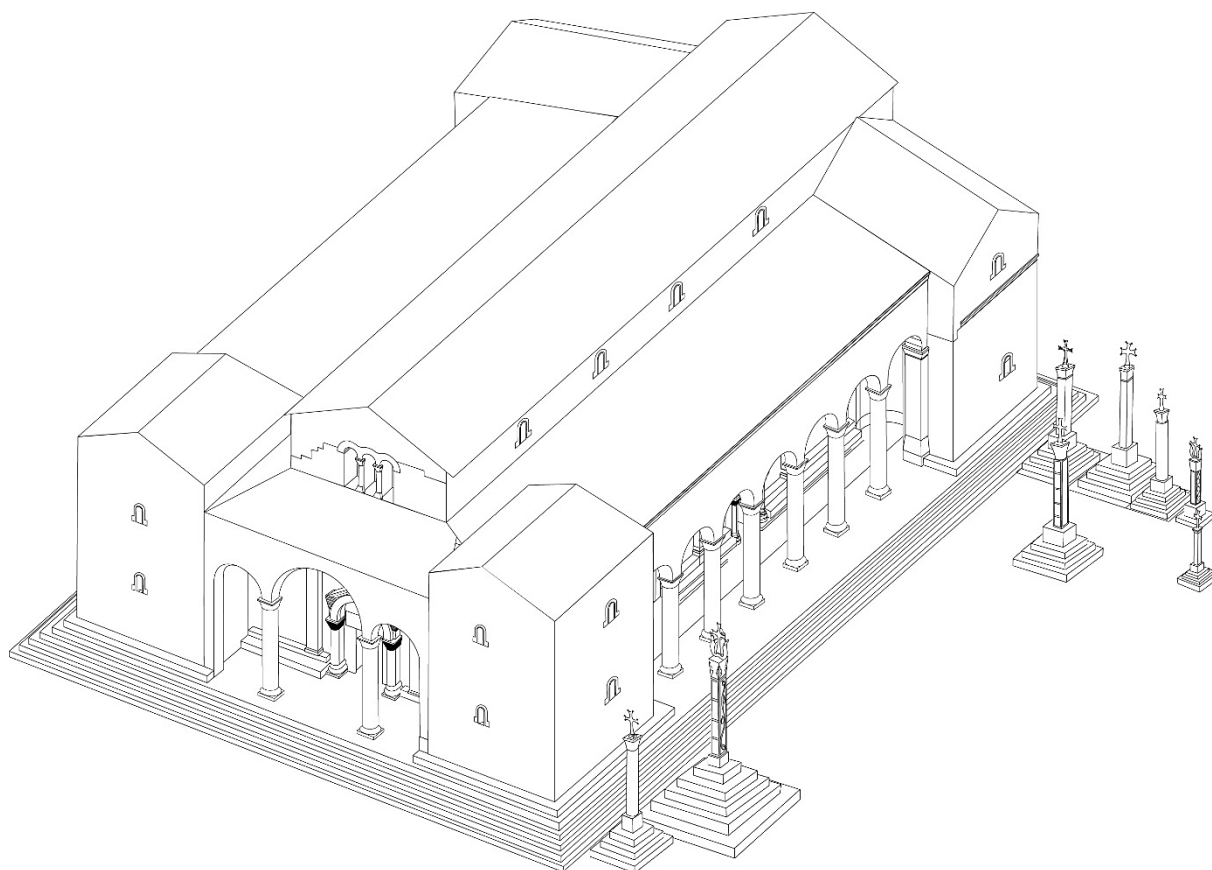


Fig. 6 – Ereruyk. Basilique. Hypothèse de restitution en 3D.

Conception P. Donabédian, réalisation D. Ollivier (LA3M, 2013), à partir d'une axonométrie établie par H. Romanazzi, Politecnico di Bari, aimablement fournie par G. Casnati, CSDCA, Milan-Venise.

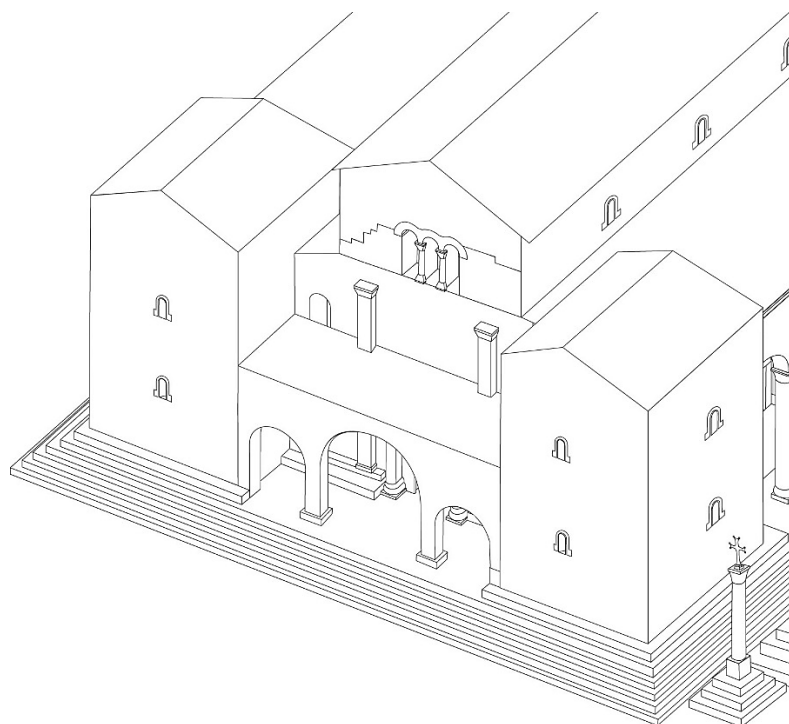


Fig. 7 – Ereruyk. Basilique. Façade ouest après adjonction d'un nouveau portique, abaissé. Essai de restitution en 3D. Conception P. Donabédian, réalisation D. Ollivier (LA3M, 2012).

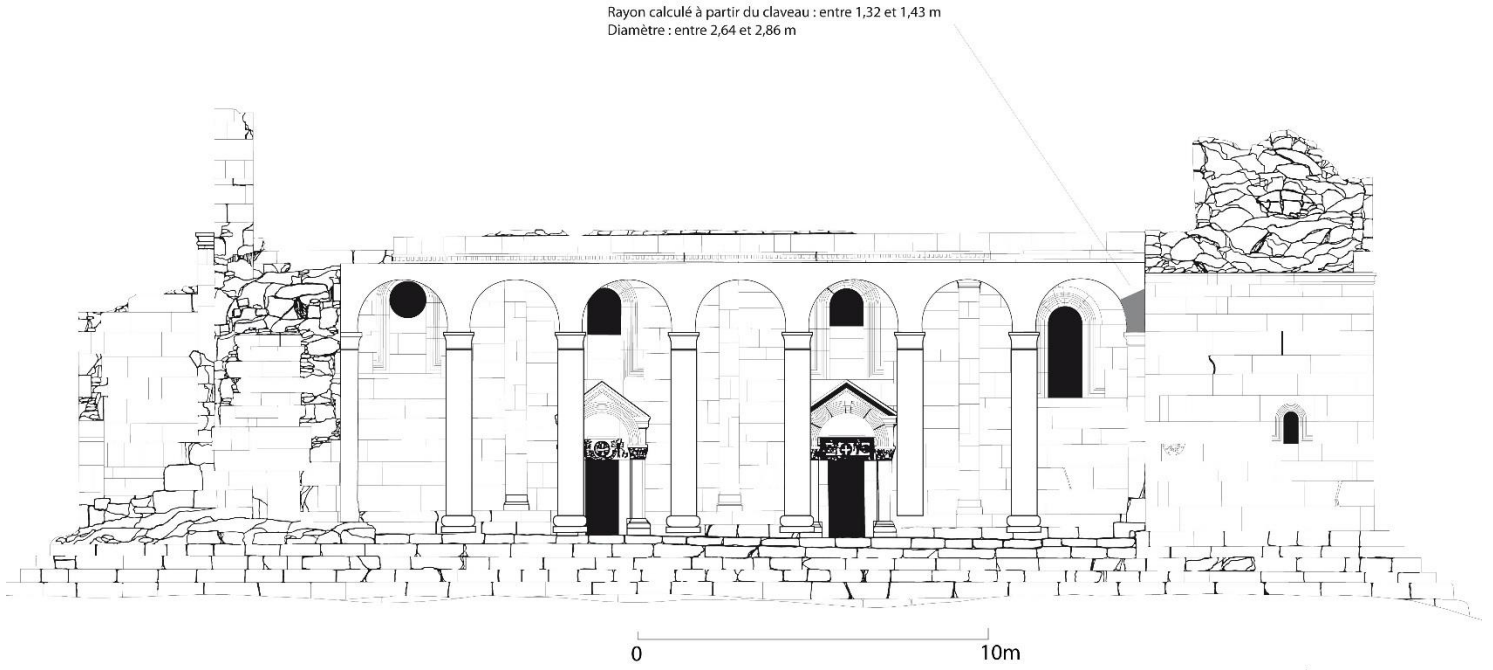


Fig. 8. Ereruyk. Basilique. Essai de restitution de la colonnade de la galerie sud.  
Relevé et DAO de G. Marchand, P. Donabédian et D. Ollivier (LA3M, 2013-2014).

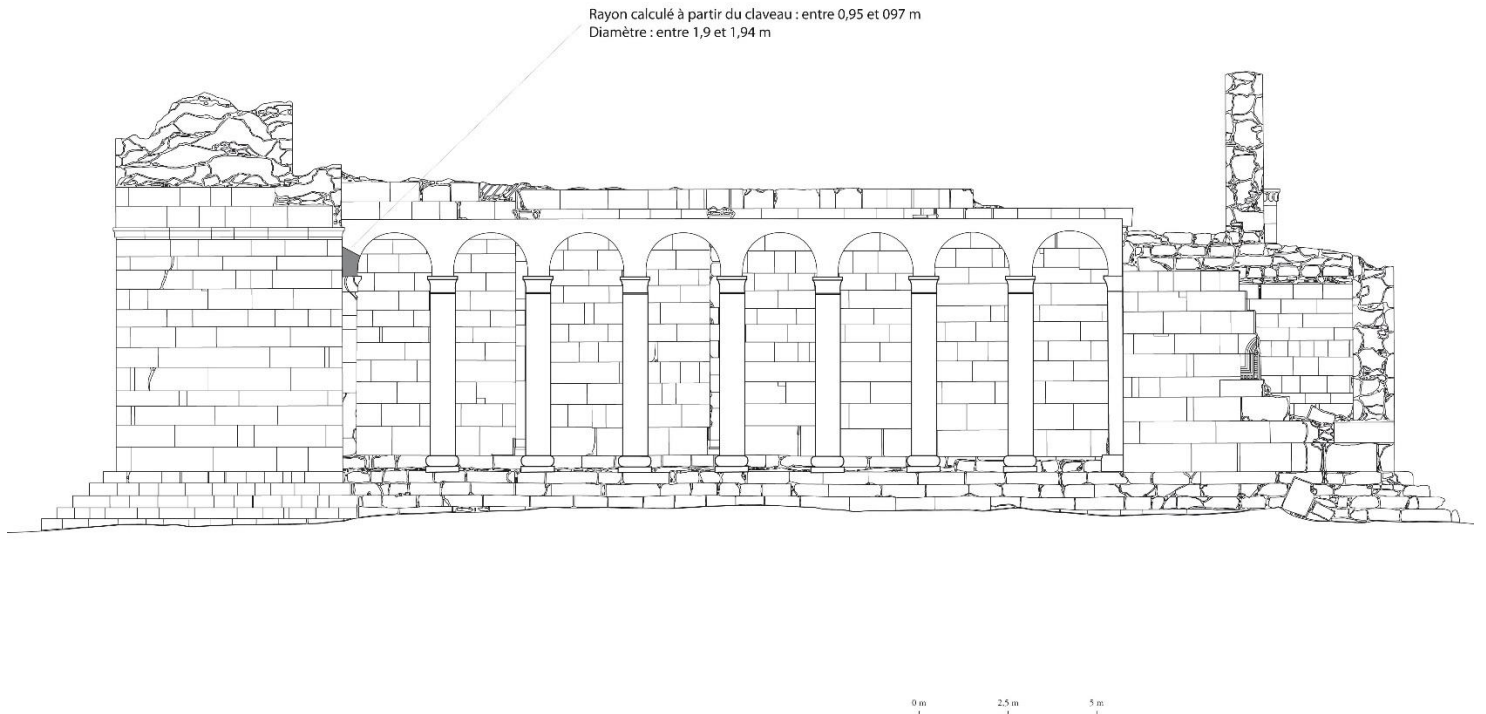


Fig. 9. Ereruyk. Basilique. Essai de restitution de la colonnade de la galerie nord.  
Relevé et DAO de G. Marchand, P. Donabédian et D. Ollivier (LA3M, 2013-2014).

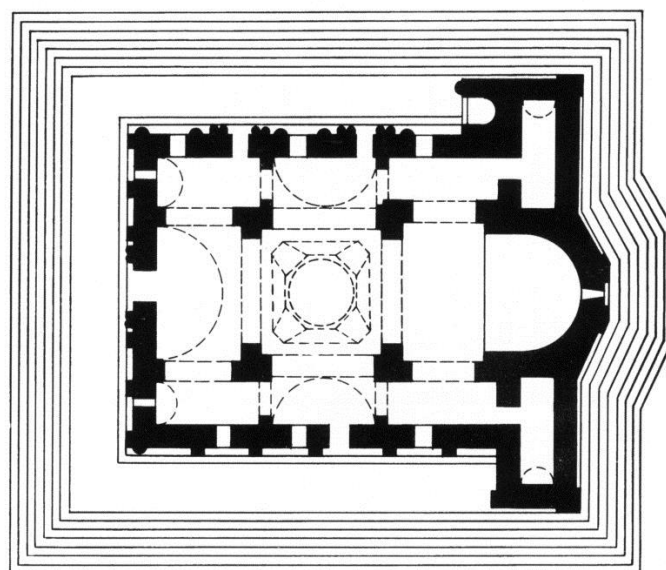


Fig. 10 – Tekor. Eglise Saint-Serge. Plan (d'après Hasratian 2000, p. 153).



Fig. 11 – Tekor. Eglise Saint-Serge. Vue générale du sud-ouest avant le séisme de 1911.  
Photo N. Marr (d'après Marr 1968, pl. X).



Fig. 12 – Ereruyk. Basilique. Façade sud, portail est.  
Photo de P. Donabédian (LA3M, 2013).

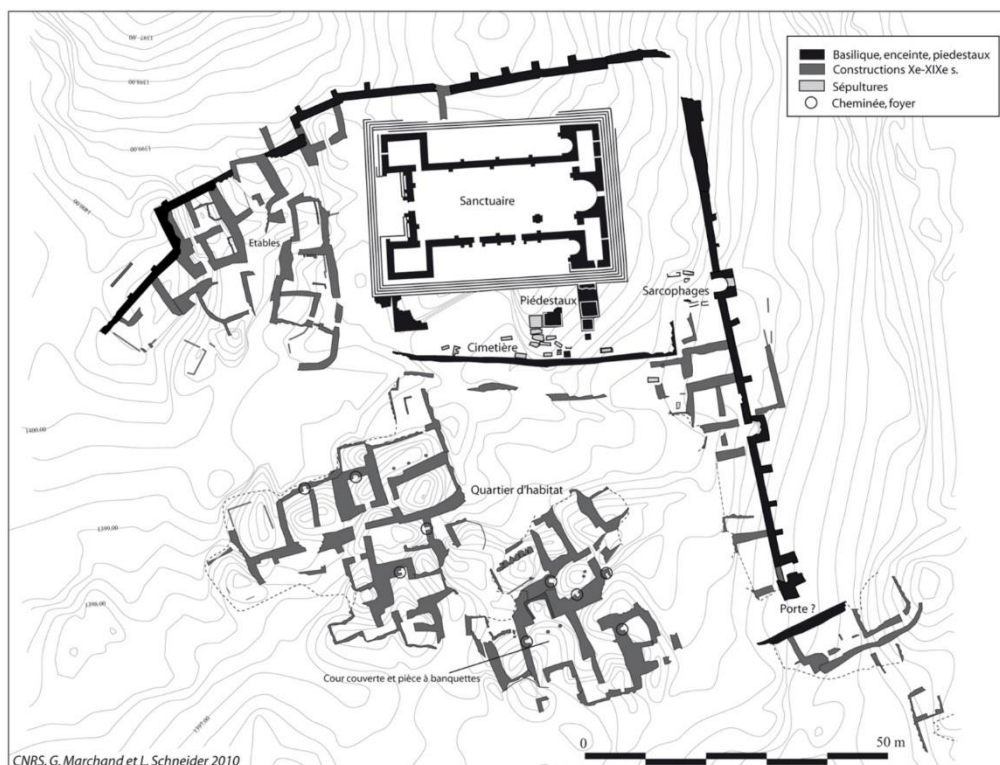


Fig. 13 – Ereruyk. Plan de la partie centrale de l'ensemble.  
Relevé de G. Marchand et L. Schneider (LA3M, 2010).



Fig. 14 – Ereruyk. Basilique. Extrémité est de la façade sud (sacristie sud-est).  
Inscription grecque. Photo de P. Donabédian (LA3M, 2013).

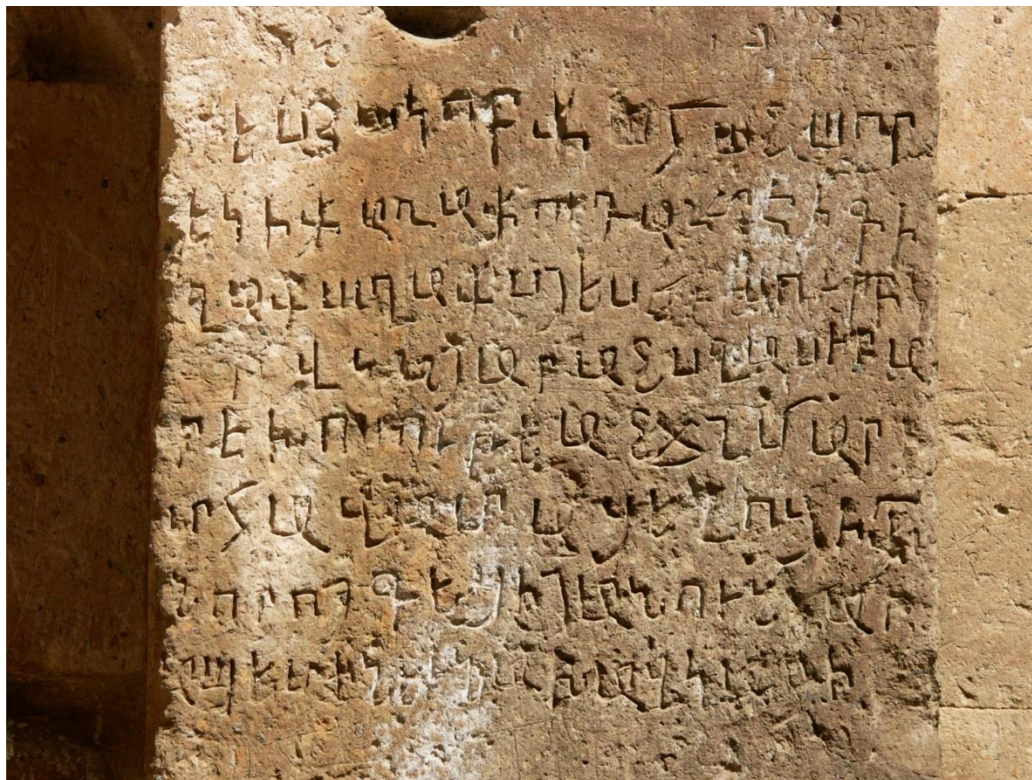


Fig. 15 – Ereruyk. Basilique. Face ouest du pilier engagé près de l'angle nord de l'abside.  
Inscription du prêtre Yakob. Photo de P. Donabédian (LA3M, 2011).



Fig. 16 – Ereruyk. Basilique. Façade ouest, maçonnerie adossée pour l'adjonction d'un nouveau portique, abaissé.  
Photo de P. Donabédian (LA3M, 2013).

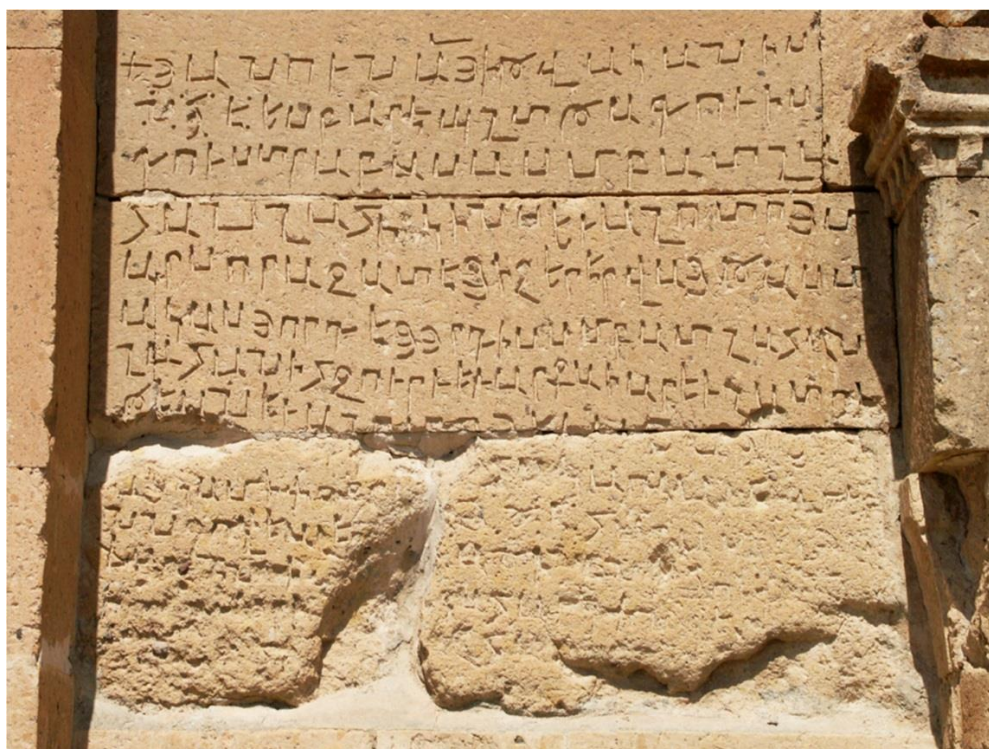


Fig. 17 – Ereruyk. Basilique. Façade sud, inscription de la reine d'Arménie (1028) à gauche du portail est. Photo de P. Donabédian (LA3M, 2011).



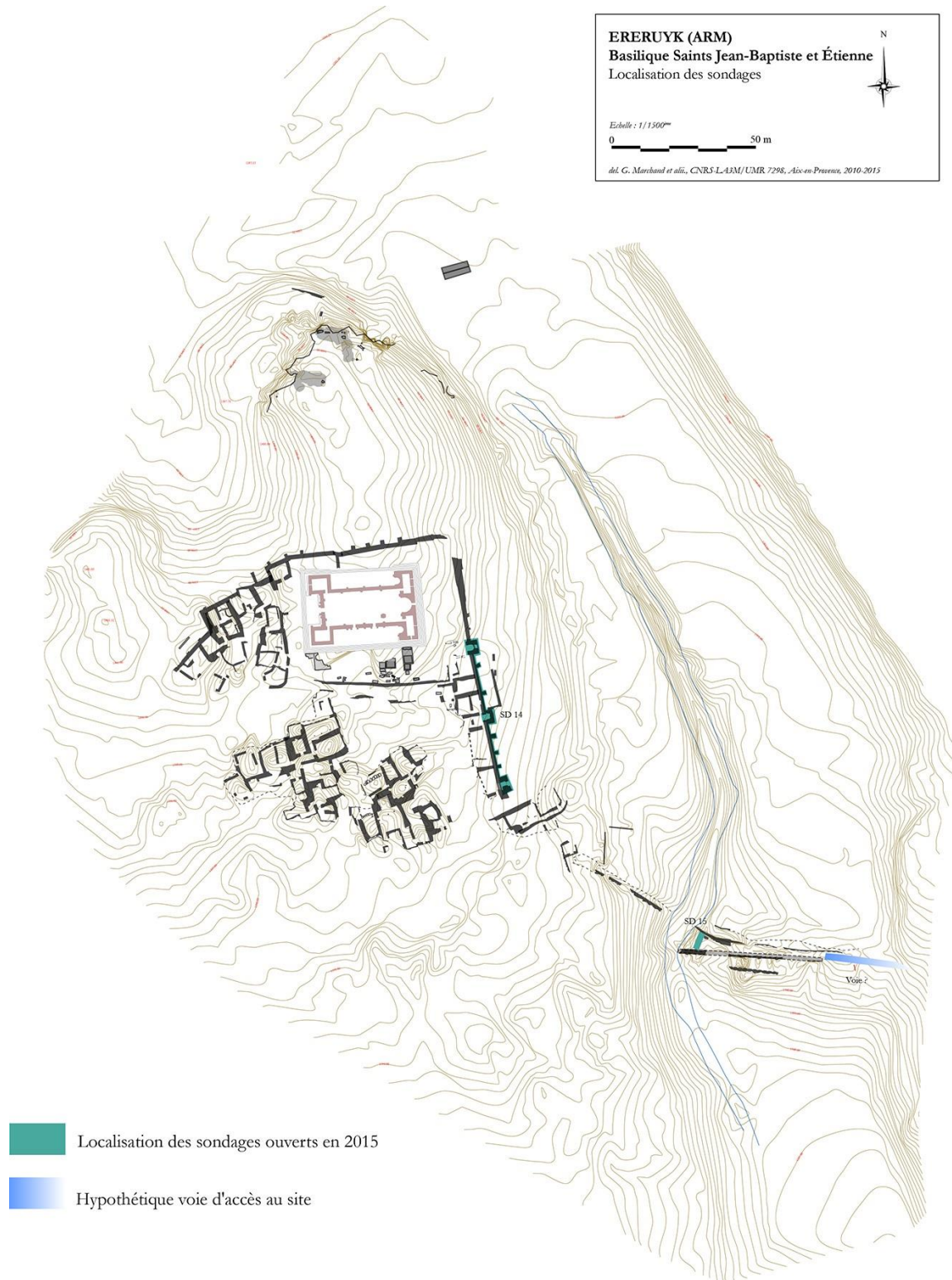


Fig. 18 – Localisation des sondages entrepris en 2015.  
Relevé topographique et DAO de G. Marchand, L. Schneider, D. Martinez et F. Krähenbühl  
(LA3M, 2010-2015).

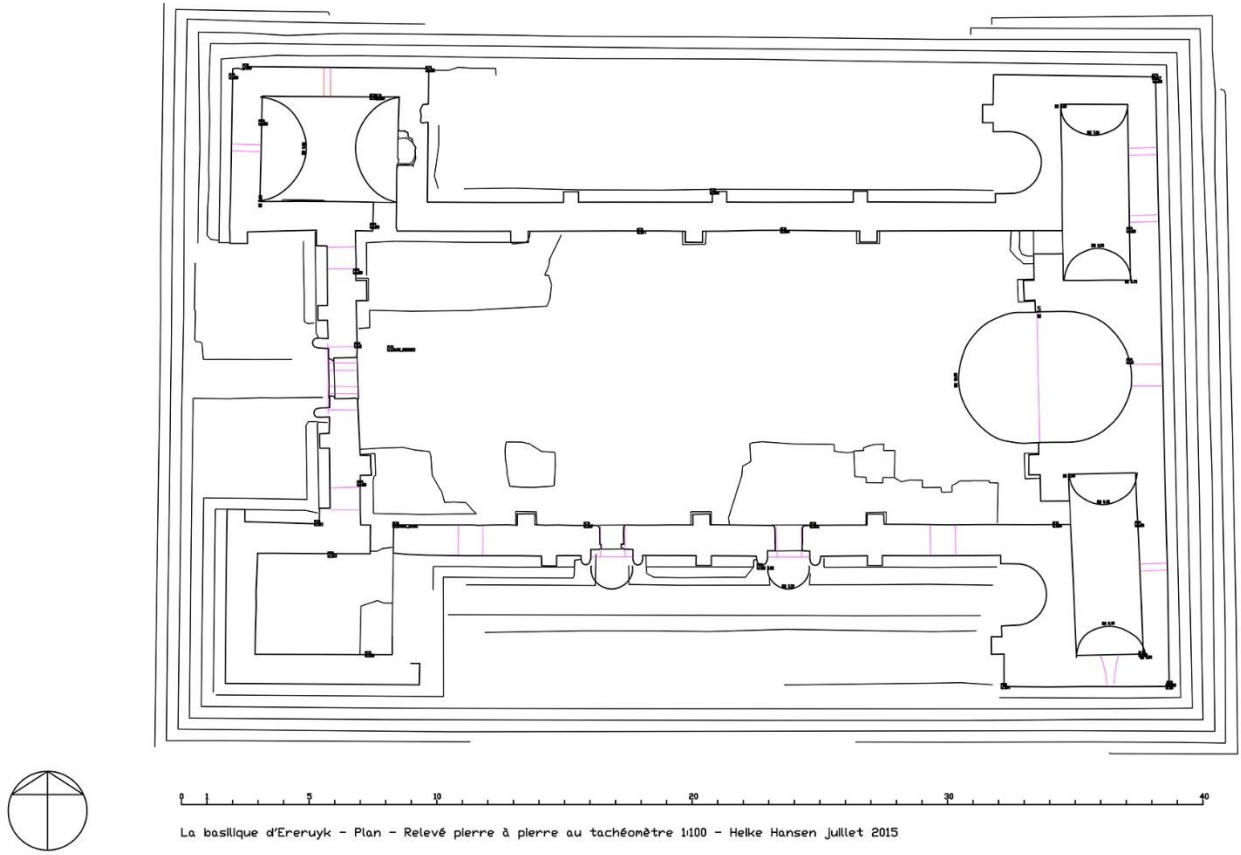


Fig. 19 – Ereruyk. Basilique. Plan.  
Relevé pierre à pierre au tachéomètre de H. Hansen (LA3M, 2015).

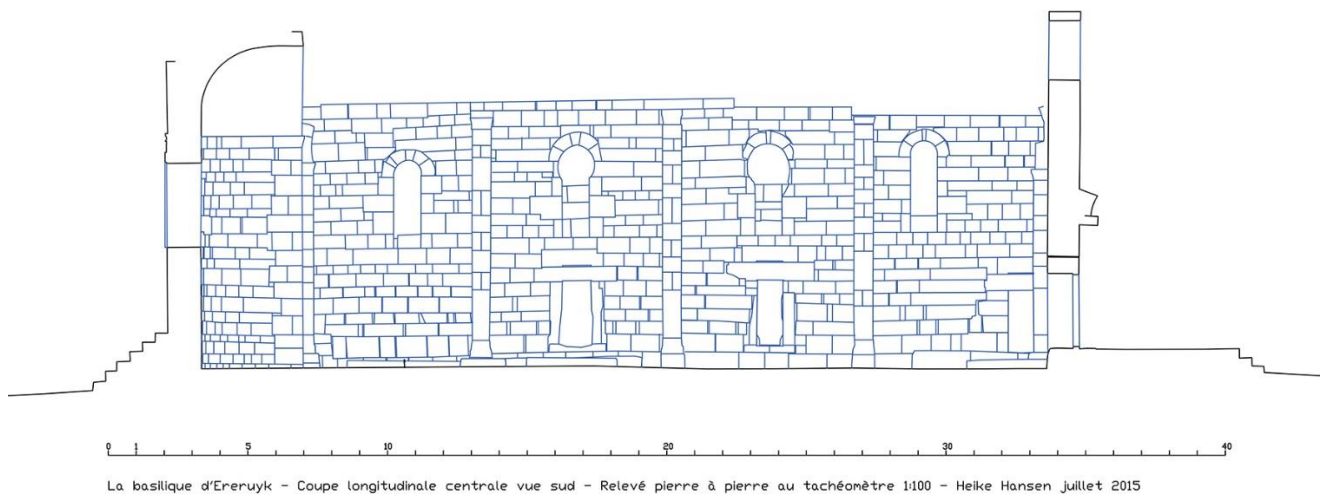


Fig. 20 – Ereruyk. Basilique. Coupe longitudinale centrale avec vue vers le sud.  
Relevé pierre à pierre au tachéomètre de H. Hansen (LA3M, 2015).

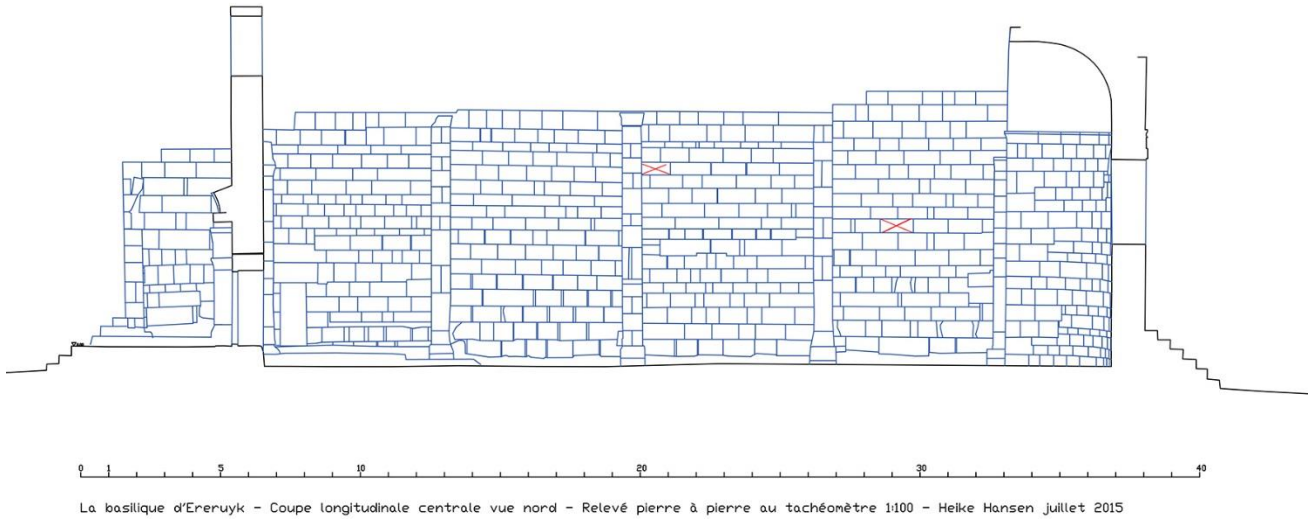


Fig. 21 – Ereruyk. Basilique. Coupe longitudinale centrale avec vue vers le nord.  
Relevé pierre à pierre au tachéomètre de H. Hansen (LA3M, 2015).

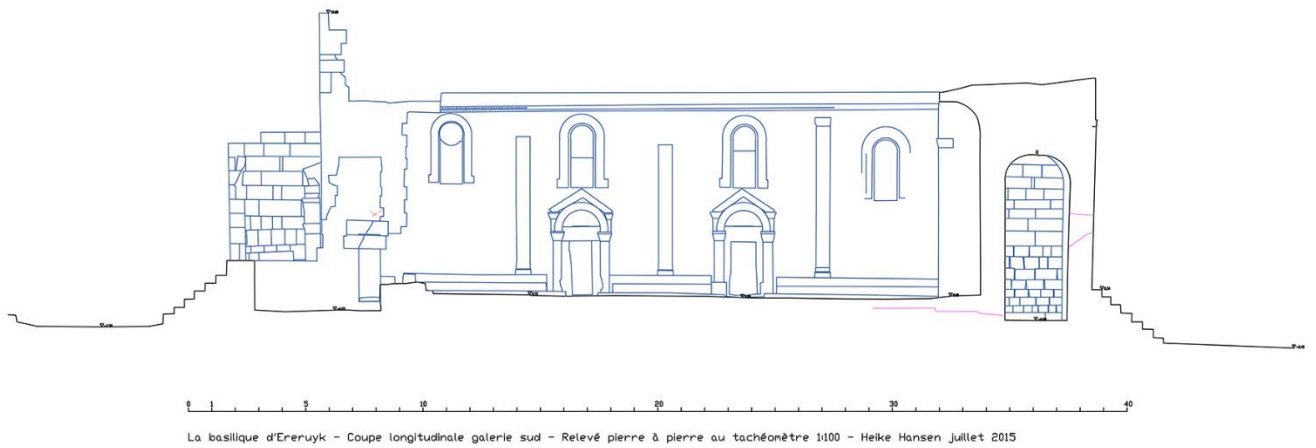


Fig. 22 – Ereruyk. Basilique. Coupe longitudinale de la galerie sud avec vue vers le nord.  
Relevé pierre à pierre au tachéomètre de H. Hansen (LA3M, 2015).

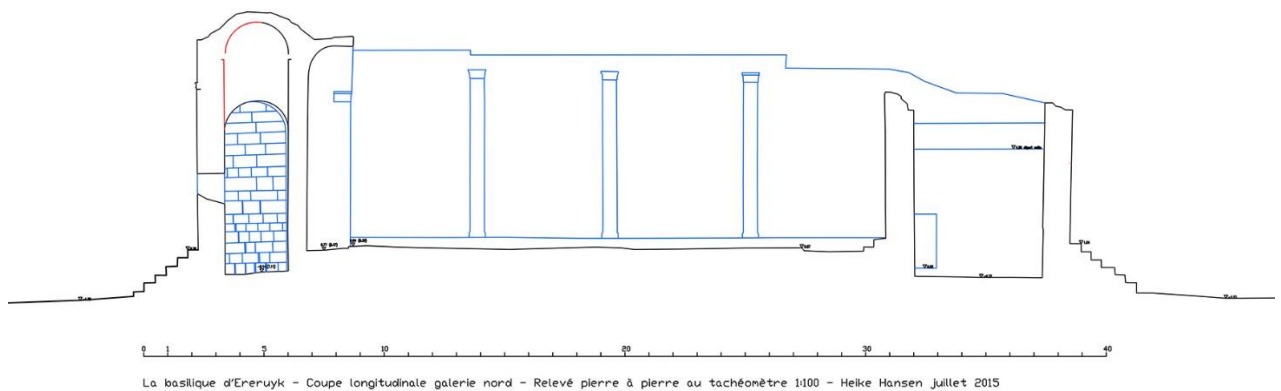
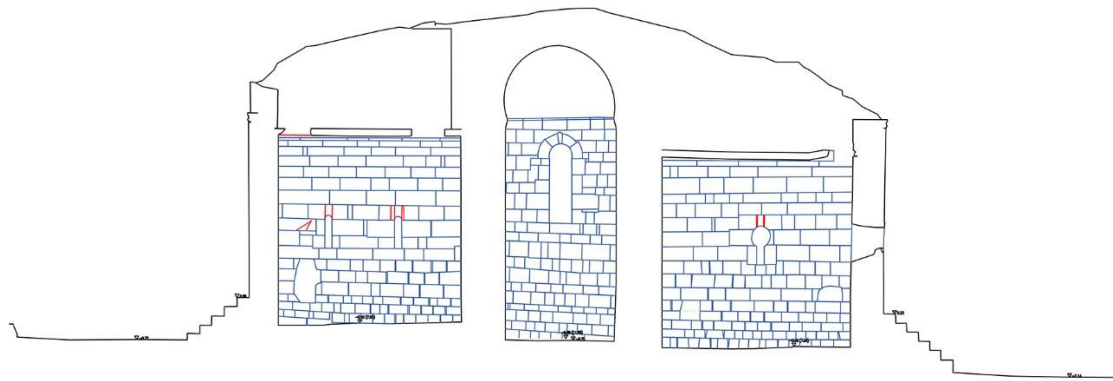
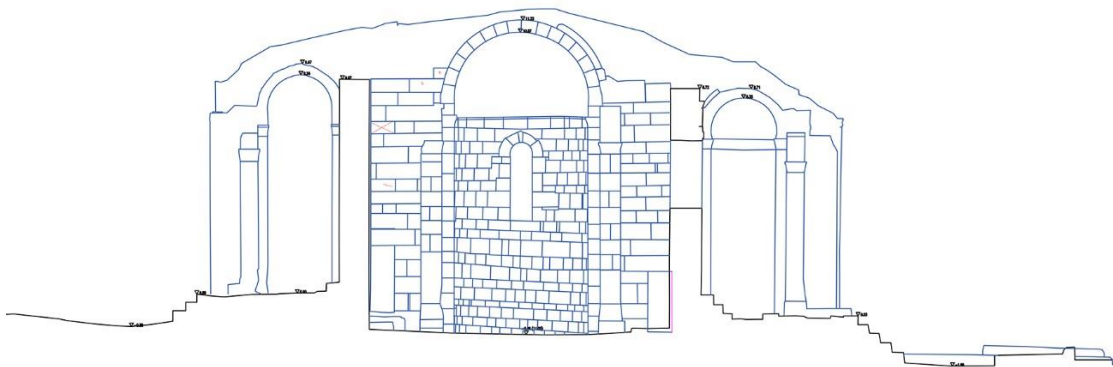


Fig. 23 – Ereruyk. Basilique. Coupe longitudinale de la galerie nord avec vue vers le sud.  
Relevé pierre à pierre au tachéomètre de H. Hansen (LA3M, 2015).



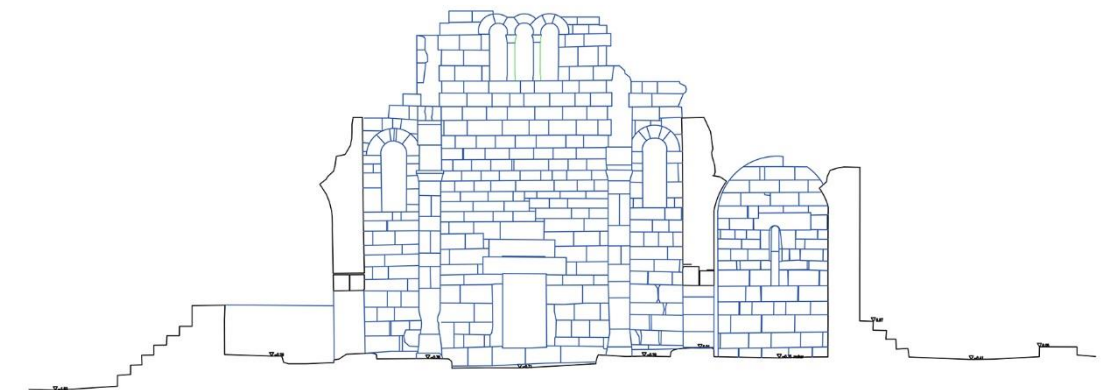
La basilique d'Ereruyk - Coupe transversale chapelles est - Relevé pierre à pierre au tachéomètre 1:100 - Heike Hansen Juillet 2015

Fig. 24 – Ereruyk. Basilique. Coupe transversale des sacristies orientales vue vers l'est.  
Relevé pierre à pierre au tachéomètre de H. Hansen (LA3M, 2015).



La basilique d'Ereruyk - Coupe transversale nef - Relevé pierre à pierre au tachéomètre 1:100 - Heike Hansen Juillet 2015

Fig. 25 – Ereruyk. Basilique. Coupe transversale de la nef vue vers l'est.  
Relevé pierre à pierre au tachéomètre de H. Hansen (LA3M, 2015).



La basilique d'Ereruyk - Coupe transversale travée ouest - Relevé pierre à pierre au tachéomètre 1:100 - Heike Hansen Juillet 2015

Fig. 26 – Ereruyk. Basilique.  
Coupe transversale de la travée occidentale de la nef, vue vers l'ouest.  
Relevé pierre à pierre au tachéomètre de H. Hansen (LA3M, 2015).

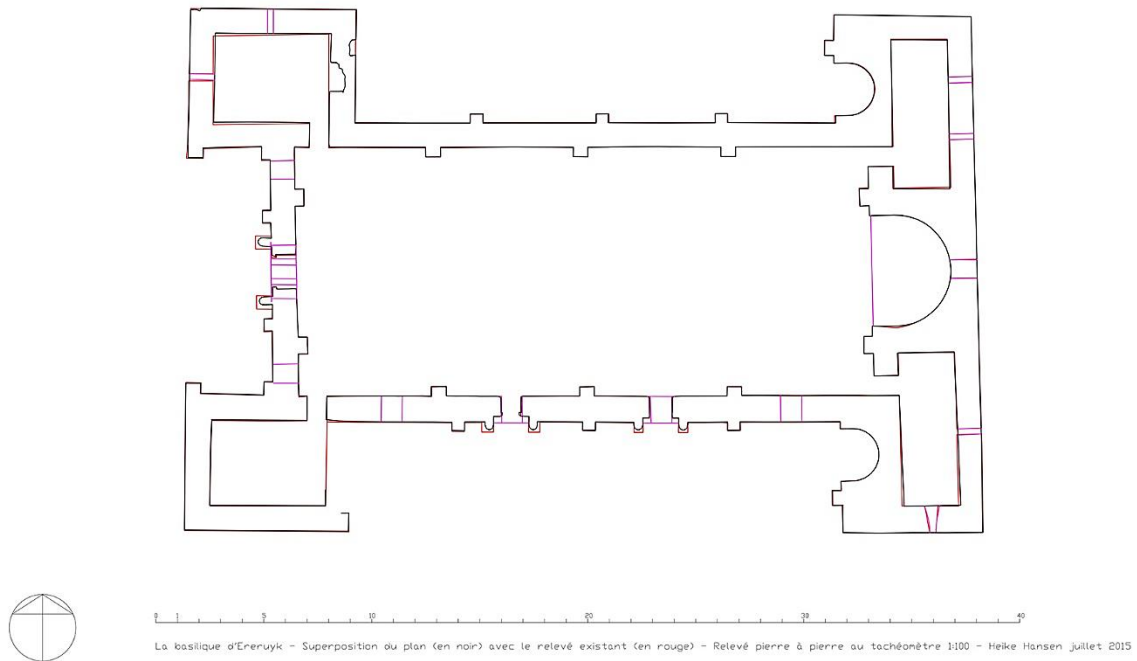


Fig. 27 – Ereruyk. Basilique.

Superposition du plan précédemment établi (en noir) avec le relevé réalisé en 2015 (en rouge). Relevé pierre à pierre au tachéomètre de H. Hansen (LA3M, 2015).

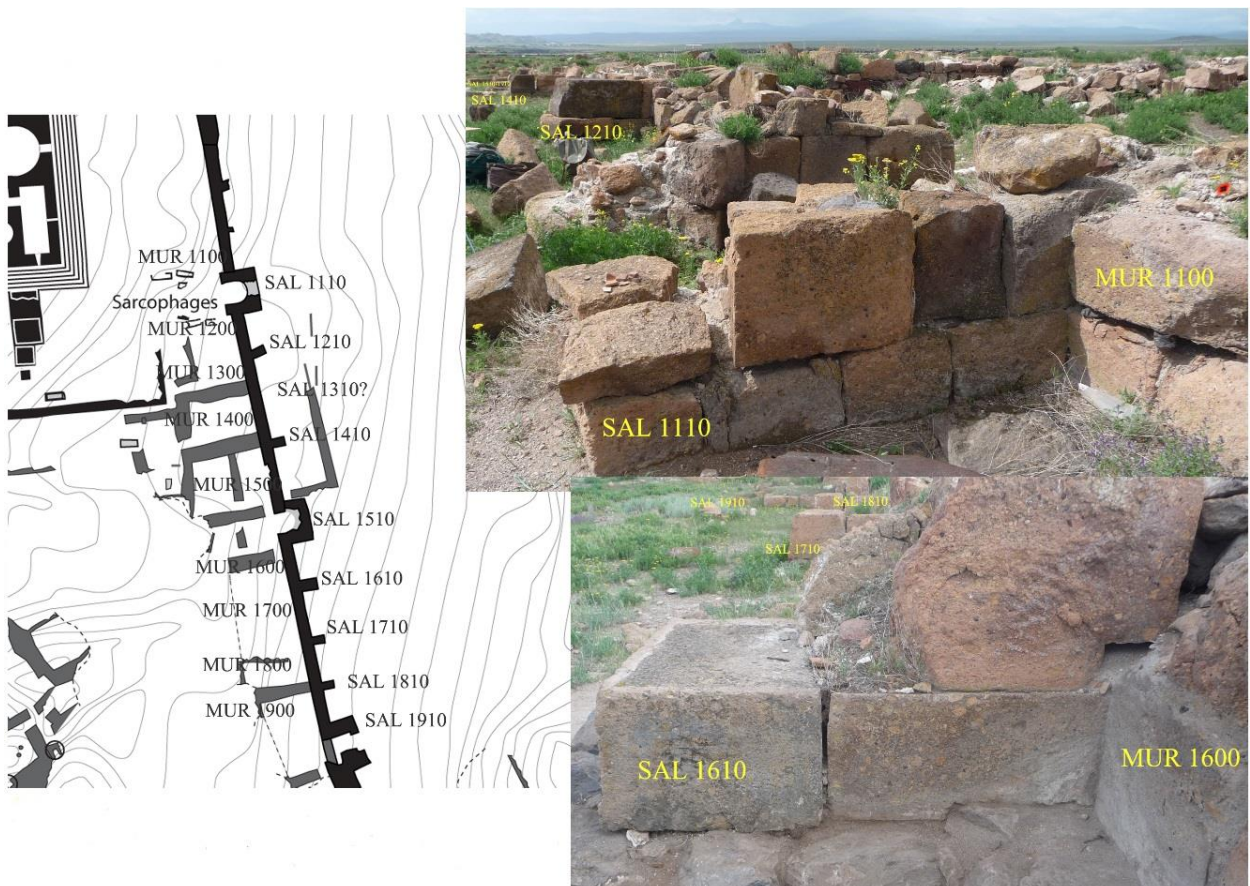


Fig. 28 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Plan et vue des secteurs nord et sud, par G. Marchand, L. Schneider, D. Martinez, F. Krähenbühl et A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2010-2015).

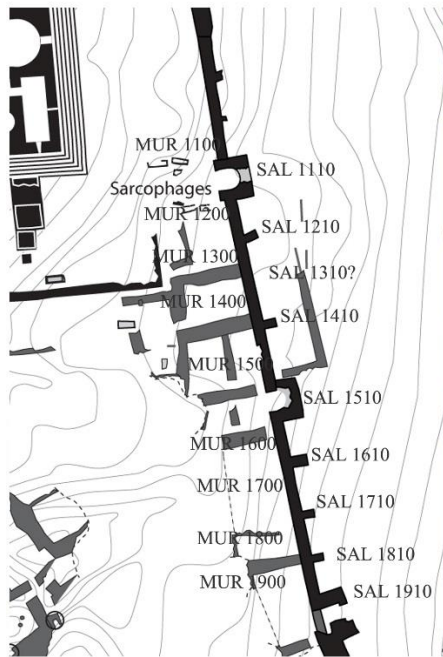


Fig. 29 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Plan et vue du secteur sud, par G. Marchand, L. Schneider, D. Martinez, F. Krähenbühl et A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2010-2015).

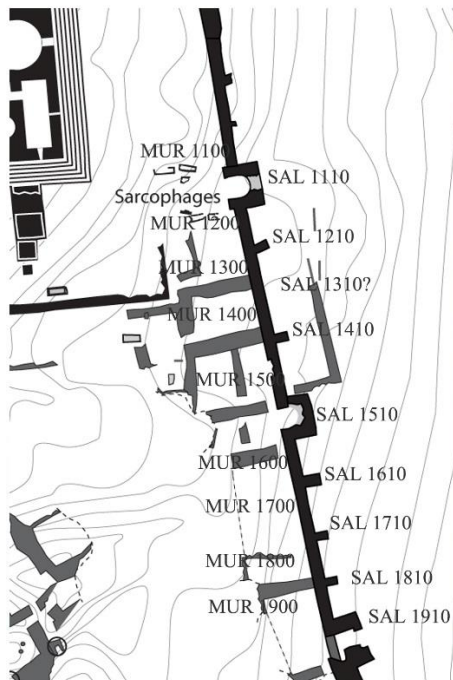


Fig. 30 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Plan et vue du secteur nord, par G. Marchand, L. Schneider, D. Martinez, F. Krähenbühl et A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2010-2015).

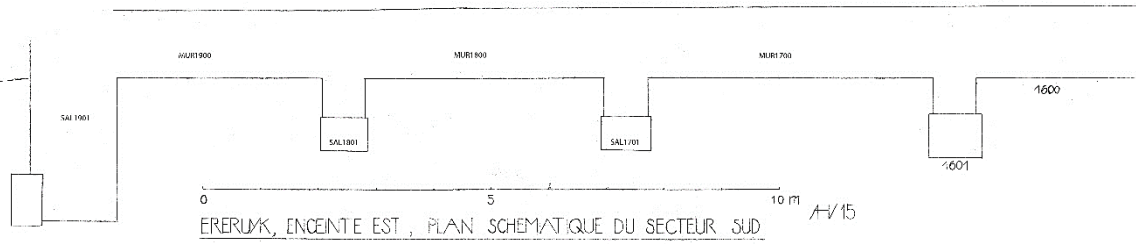


Fig. 31 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Plan schématique à l'échelle de la partie méridionale par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).



Fig. 32 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Saillant SAL 1710, vue du sud-est. Photo d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

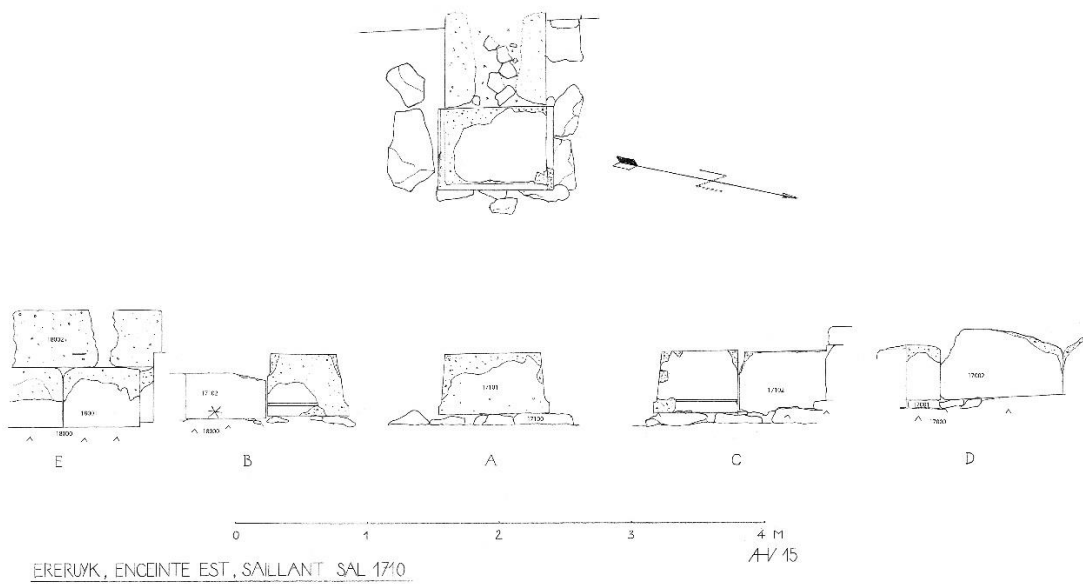


Fig. 33 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Saillant SAL 1710. Relevé pierre-à-pierre des vestiges du saillant et du mur contigu au sud MUR 1800, par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).



Fig. 34 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Saillant SAL 1710, face sud : signe lapidaire.  
Photo d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

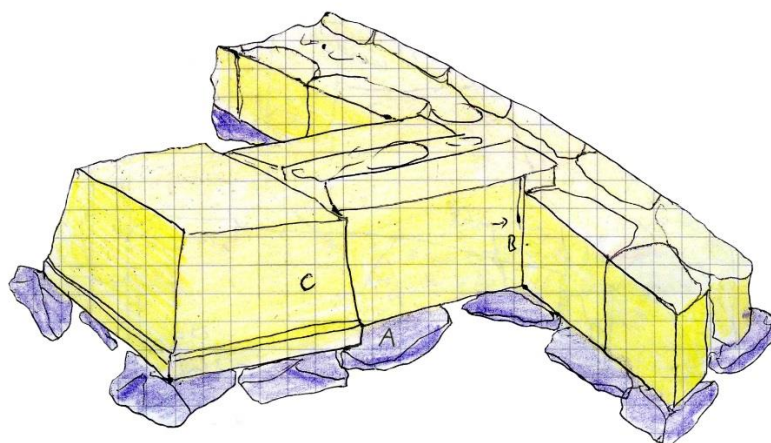


Fig. 35 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Schéma de construction des saillants du secteur sud  
par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

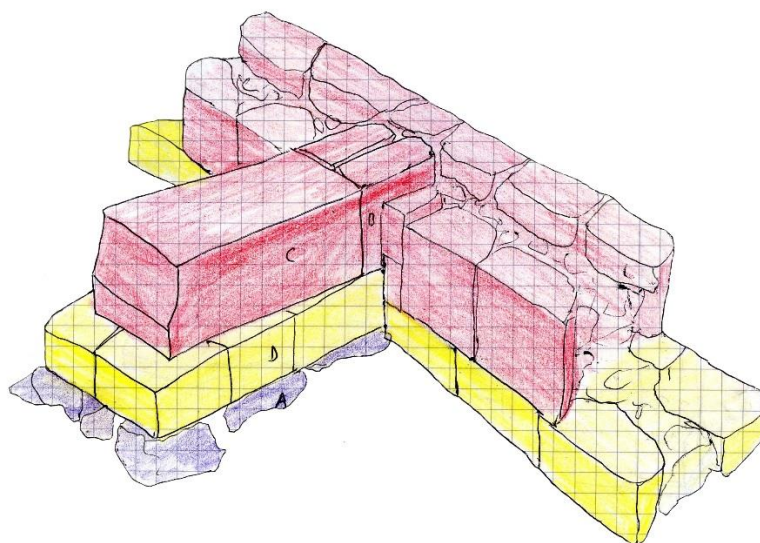


Fig. 36 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Schéma de construction des saillants du secteur nord  
par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).



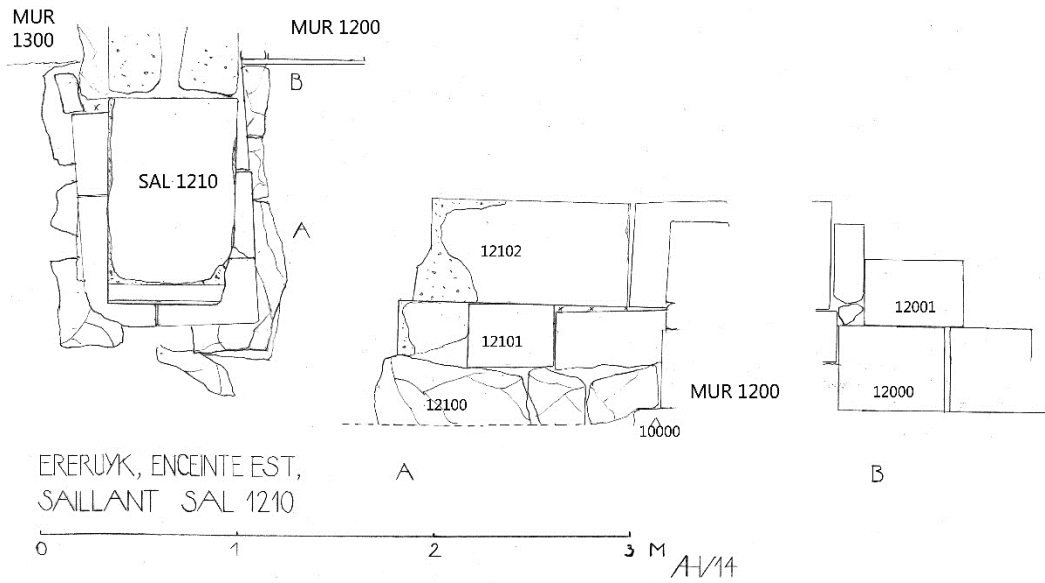


Fig. 37 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Saillant SAL 1210. Relevé pierre-à-pierre des vestiges du saillant et du mur contigu au sud MUR 1200, par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).



Fig. 38 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Saillant SAL 1810.  
Photo d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

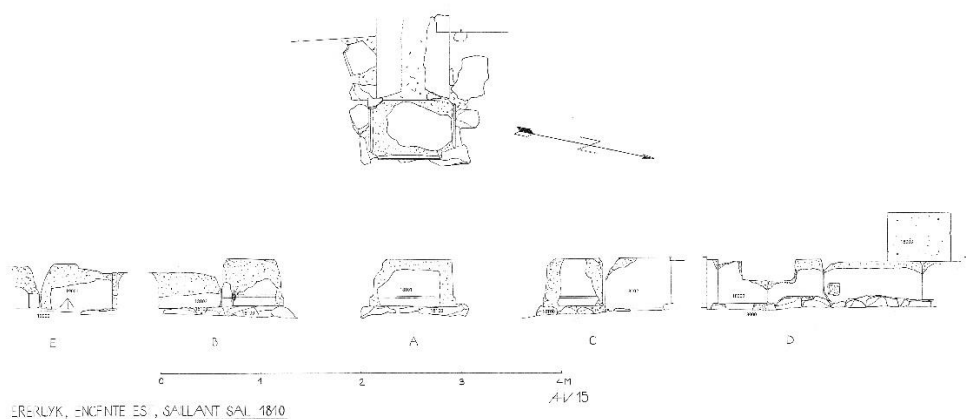


Fig. 39 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Saillant SAL 1810. Relevé pierre-à-pierre des vestiges du saillant et des murs contigus MUR 1800 et MUR 1900, par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).



Fig. 40 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Mur MUR 1900, signe lapidaire. Photo d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).



Fig. 41 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Saillant SAL 1910. Photo d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

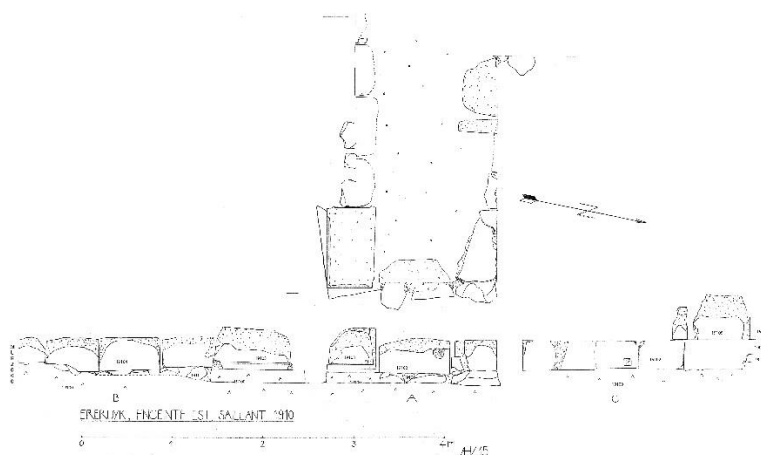


Fig. 42 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Saillant SAL 1910. Relevé pierre-à-pierre des vestiges du saillant par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

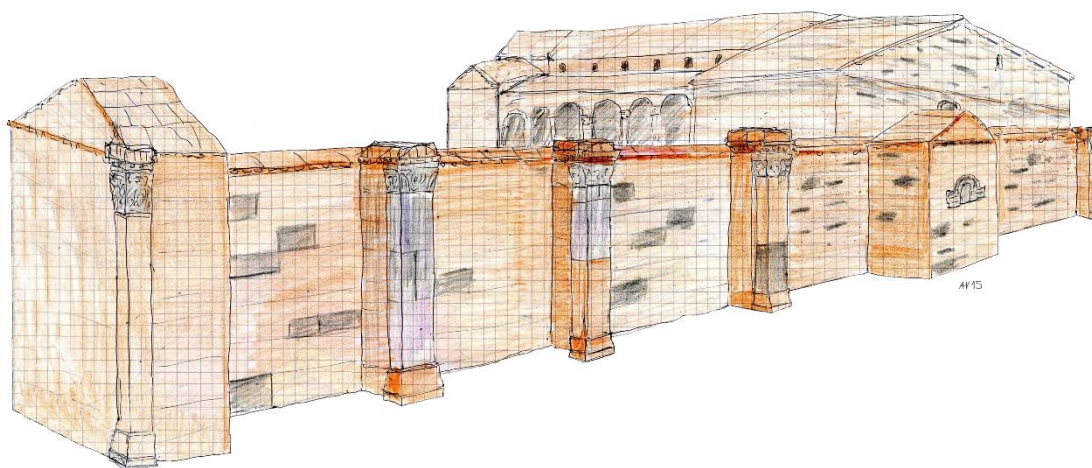


Fig. 43 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Restitution hypothétique. Schéma d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).



Fig. 44 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Restitution hypothétique non proportionnelle dans son environnement sur le site. Photo et schéma d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

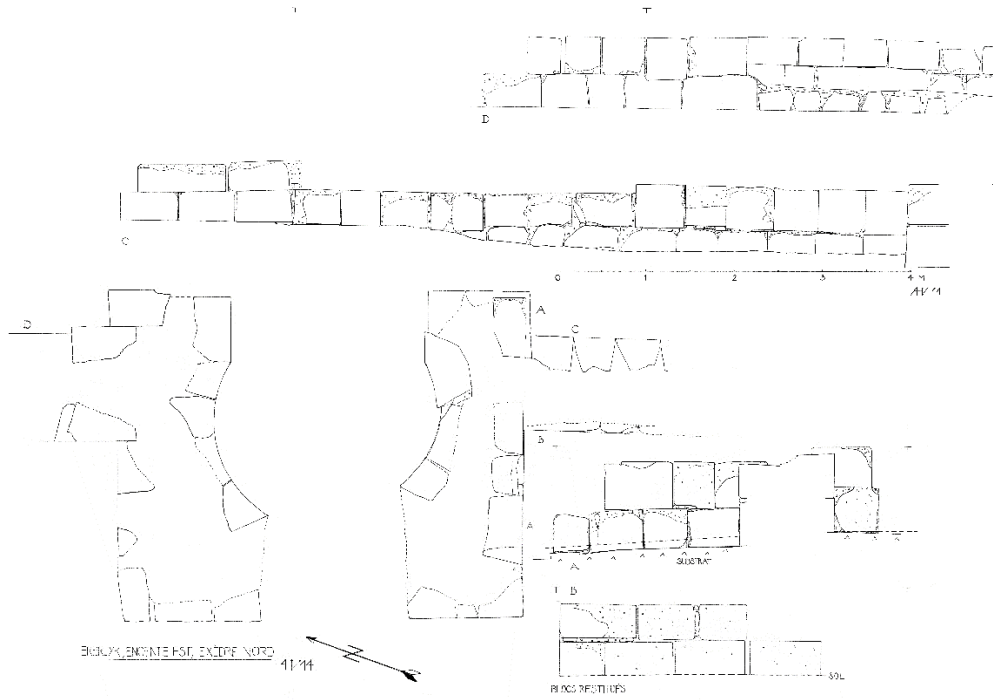


Fig. 45 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Saillant SAL 1110. Relevé pierre-à-pierre des vestiges du saillant et des murs contigus MUR 1100 et MUR 1200, par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).

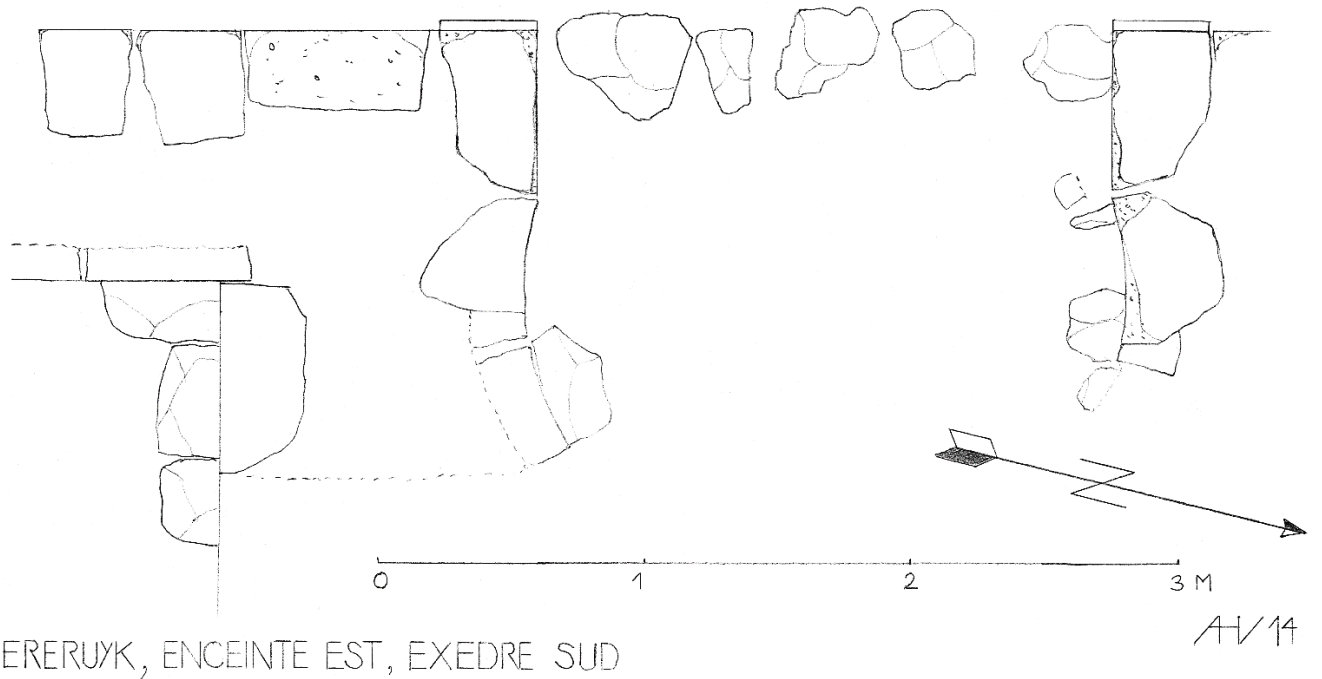


Fig. 46 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Saillant SAL 1510. Relevé pierre-à-pierre en plan des vestiges du saillant par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).



Fig. 47 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Saillant SAL 1110. Intérieur du saillant après dégagement du substrat et de la cavité au centre de la structure bâtie. Photo d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

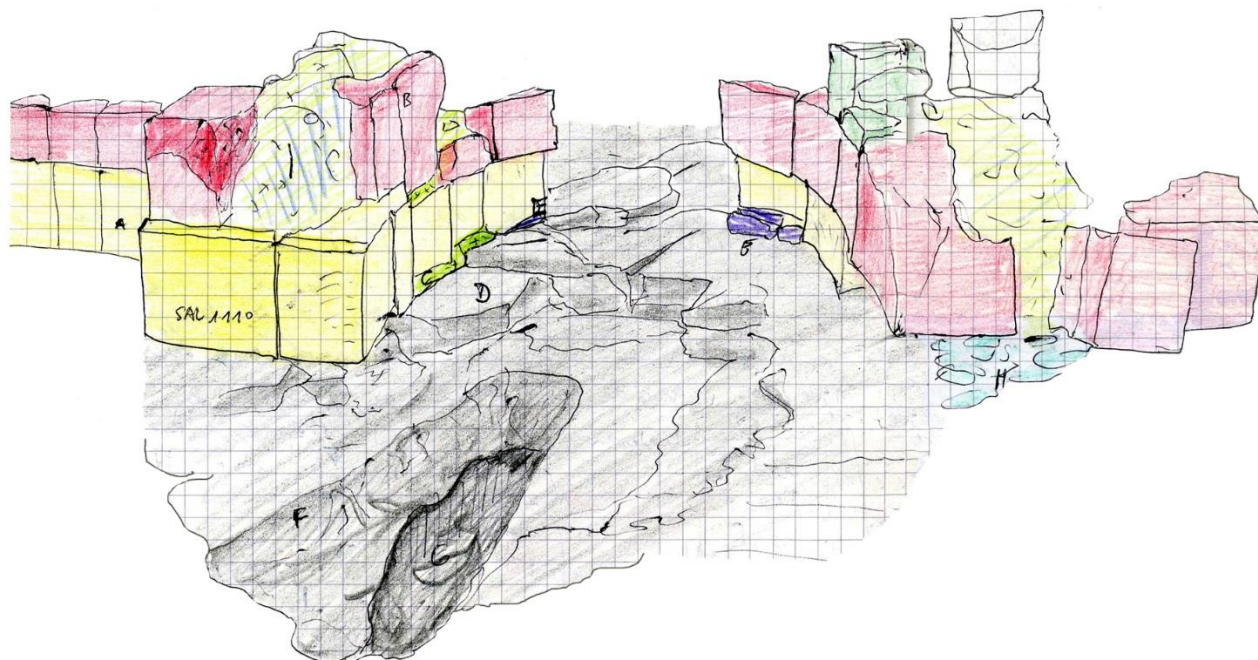


Fig. 48 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Saillant SAL 1110. Intérieur du saillant après dégagement du substrat et de la cavité au centre de la structure bâtie. Dessin schématique détaillant les composantes constructives, par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

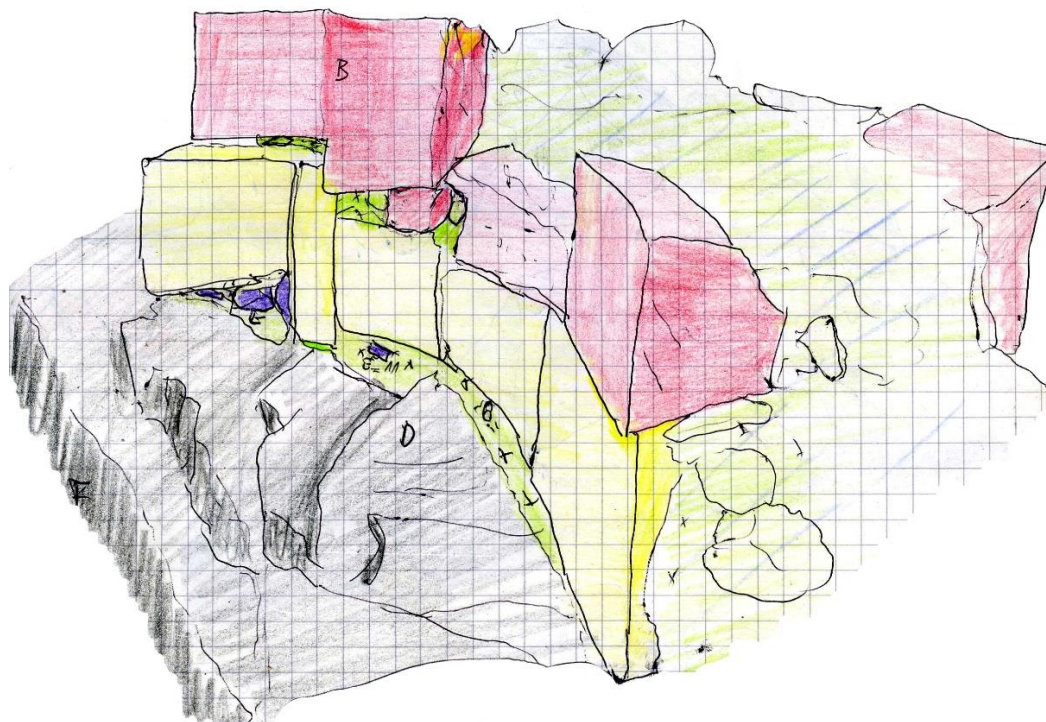


Fig. 49 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Saillant SAL 1110. Intérieur du saillant après dégagement du substrat et de la cavité au centre de la structure bâtie. Dessin schématique détaillant les composantes constructives du flanc nord, vu vers l'ouest, par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).



Fig. 50 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Saillant SAL 1110. Intérieur du saillant après dégagement du substrat et de la cavité au centre de la structure bâtie. Flanc nord, vu vers le nord-ouest. Photo d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).



Fig. 51 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Saillant SAL 1510. Extérieur du saillant après dégagement du substrat et des fondations, vu vers l'ouest. Photo d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

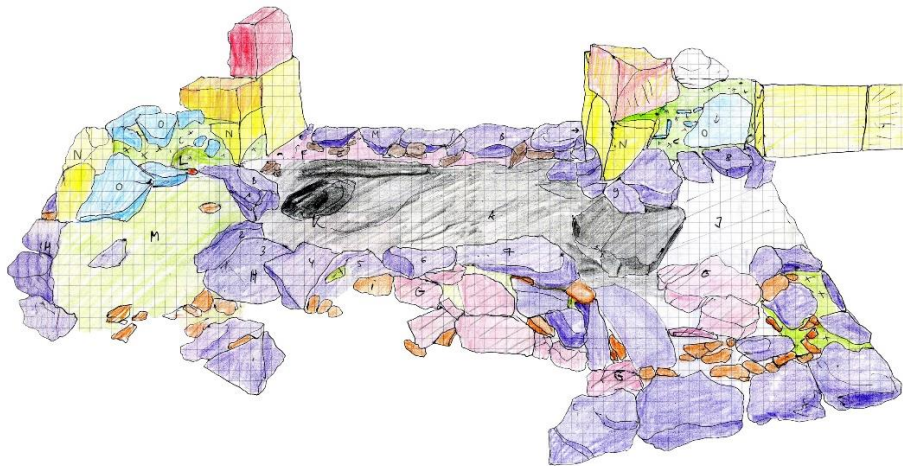


Fig. 52 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Saillant SAL 1510. Extérieur du saillant après dégagement du substrat et des fondations. Dessin schématique partiel détaillant les composantes constructives, vu vers l'ouest, par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

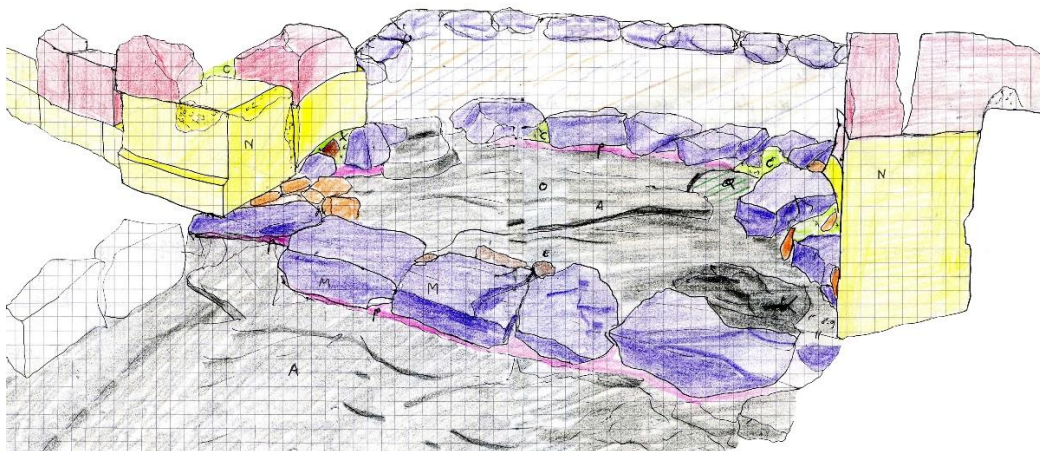


Fig. 53 – Ereruyk. « Enceinte » orientale. Saillant SAL 1510. Intérieur du saillant après dégagement du substrat et des fondations. Dessin schématique partiel détaillant les composantes constructives, du flanc nord, vu vers l'est-nord-est, par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).



Fig. 54 – Ereruyk. « Mausolée » dans le fond du vallon.

Vue du parement intérieur du mur oriental.

Photo d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

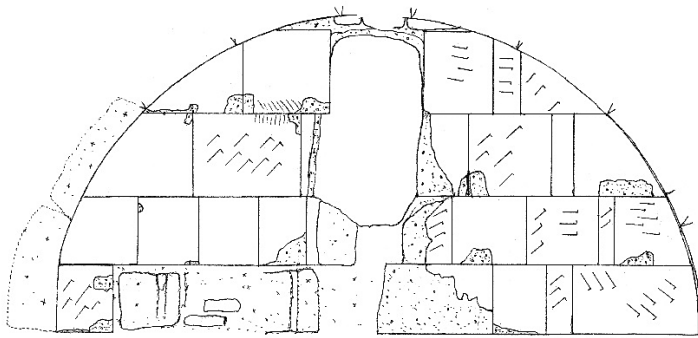
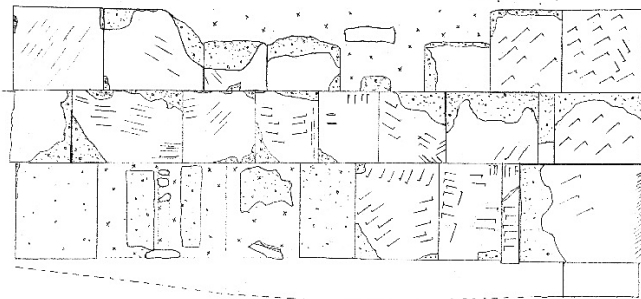


Fig. 55 – Ereruyk. « Mausolée » dans le fond du vallon.

Relevé pierre-à-pierre au 20<sup>e</sup> du parement intérieur du mur oriental

par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).



ERERUYK, MAUSOLÉE, MUR EST







Fig. 56 – Ereruyk. « Mausolée » dans le fond du vallon. Angle intérieur sud-est.  
Photo d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

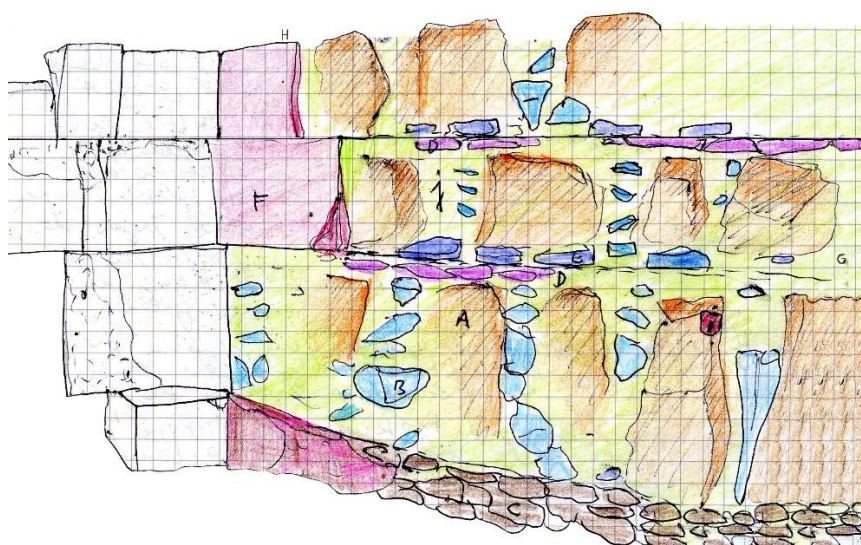


Fig. 57 – Ereruyk. « Mausolée » dans le fond du vallon. Angle intérieur sud-est et portion du mur sud.  
Dessin schématique partiel des composantes constructives par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

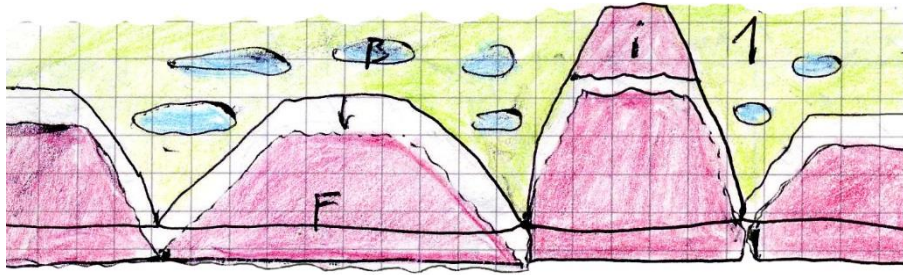


Fig. 58 – Ereruyk. « Mausolée » dans le vallon. Intérieur, mur sud, coupe schématique partielle détaillant les composantes constructives, par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).



Fig. 59 – Ereruyk. « Mausolée » dans le vallon. Détail de la voûte de la travée occidentale. Photo d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

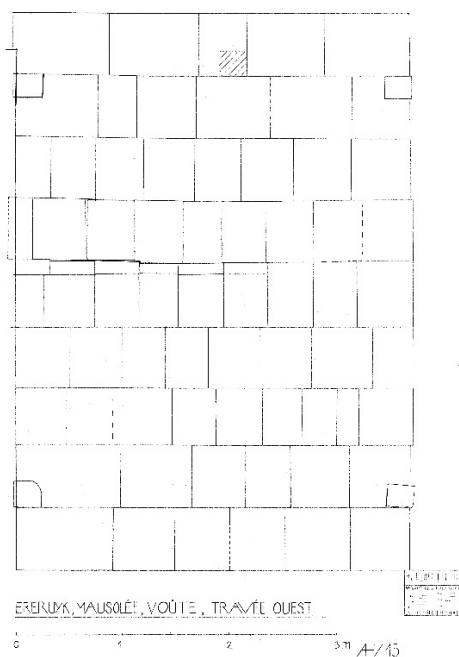


Fig. 60 – Ereruyk. « Mausolée » dans le vallon.

Relevé en développement de la voûte de la travée occidentale

par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2014).



Fig. 61 – Ereruyk. Murs transversaux au vallon au sud du site. Vestiges du mur MUR 3000.  
Photo d’A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).



Fig. 62 – Ereruyk. Murs transversaux au vallon au sud du site. Vestiges de la face nord du mur  
MUR 5000. Photo d’A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

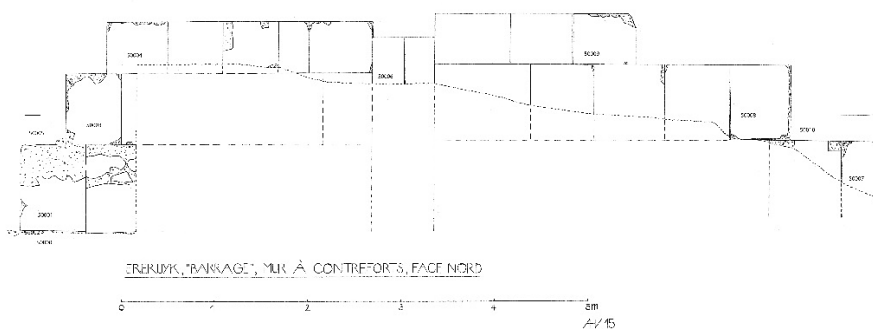


Fig. 63 – Ereruyk. Murs transversaux au vallon au sud du site. Relevé pierre-à-pierre de la face  
nord du mur MUR 5000, par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).



Fig. 64 – Ereruyk. Murs transversaux au vallon au sud du site.

Vestiges de la face nord du mur MUR 5000, détail des assises dégagées dans le sondage (US 50001, 50003, 50004).

Photo d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

Fig. 65 – Ereruyk. Murs transversaux au vallon au sud du site.

Vestiges de la face nord du mur MUR 5000, détail du pilastre (US 50006).

Photo d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).





Fig. 66 – Ereruyk. Murs transversaux au vallon au sud du site. Vestiges de la face sud du mur MUR 5000 avant les sondages de 2014. Photo d’A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2009).



Fig. 67 – Ereruyk. Murs transversaux au vallon au sud du site. Vestiges du mur à gradins MUR 4100-4200-4300, vus vers l’est. Photo d’A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

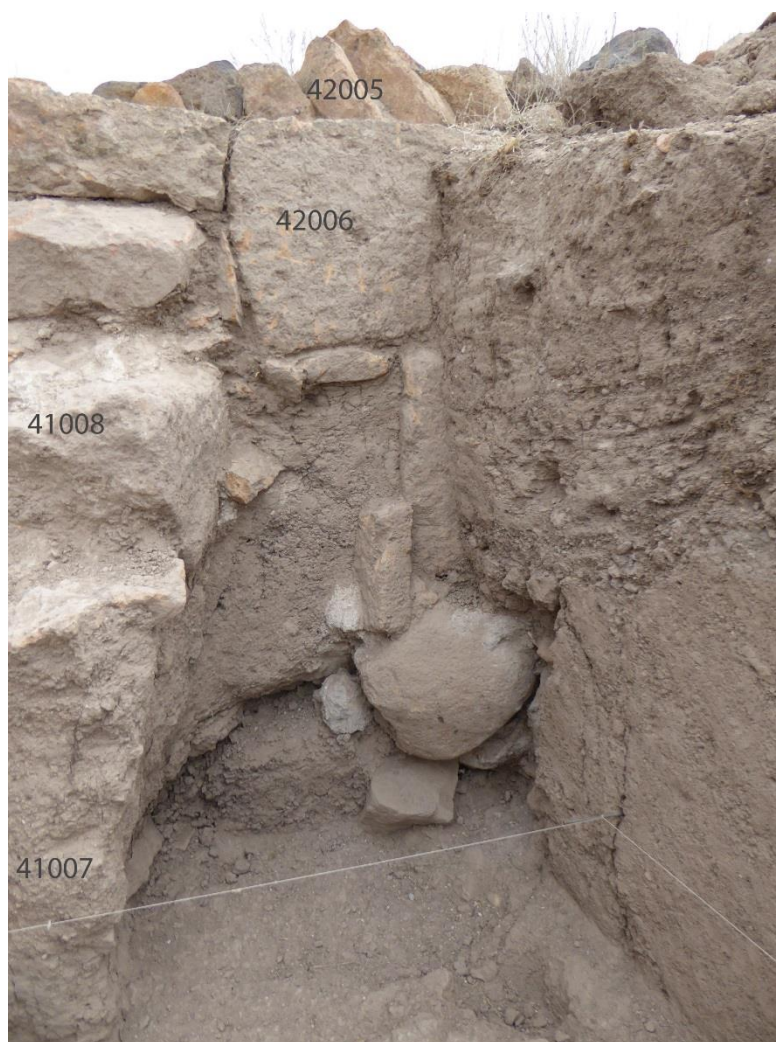


Fig. 68 – Ereruyk. Murs transversaux au vallon au sud du site.

Vestiges du mur à gradins MUR 4100-4200-4300. Face sud : rencontre des murs MUR 4100 et MUR 4200 dans le sondage.

Photo d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

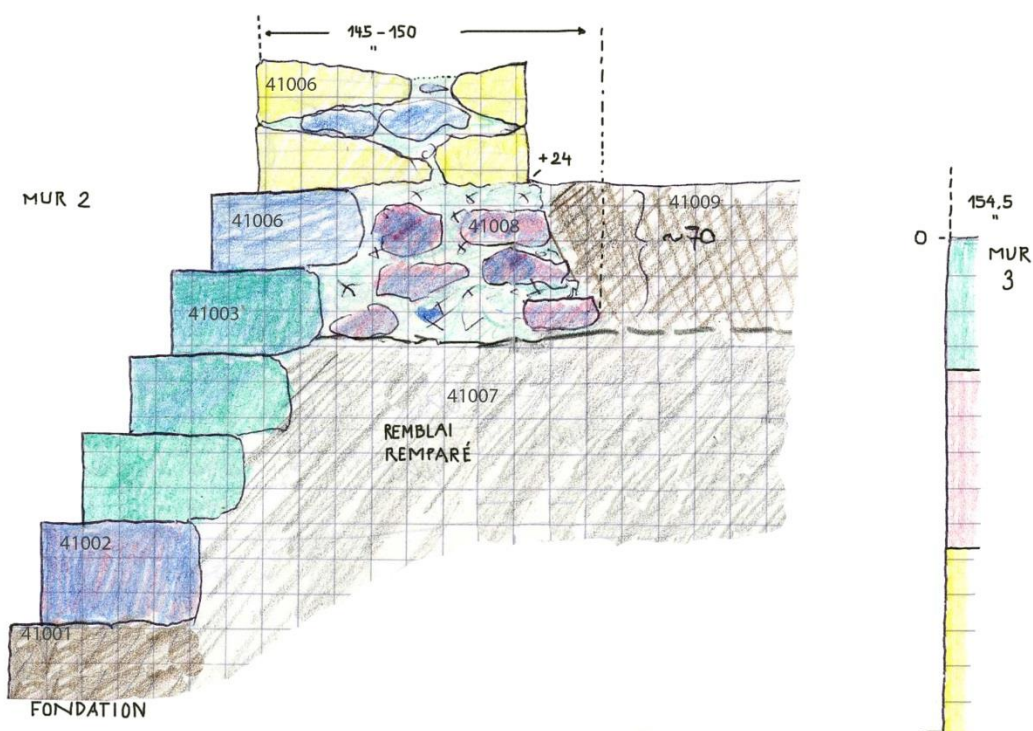


Fig. 69 – Ereruyk. Murs transversaux au vallon au sud du site. Mur à gradins MUR 4100, coupe schématique nord-sud par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

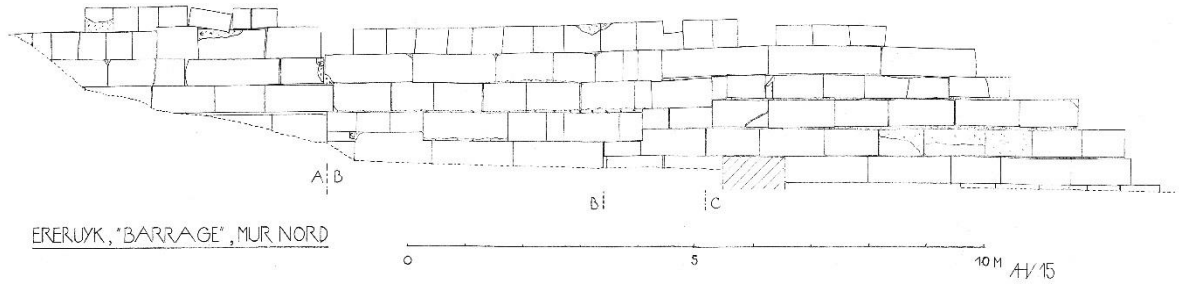


Fig. 70 – Ezeruyk. Murs transversaux au vallon au sud du site. Mur à gradins MUR 4100-4200-4300, relevé pierre-à-pierre schématique à l'échelle par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

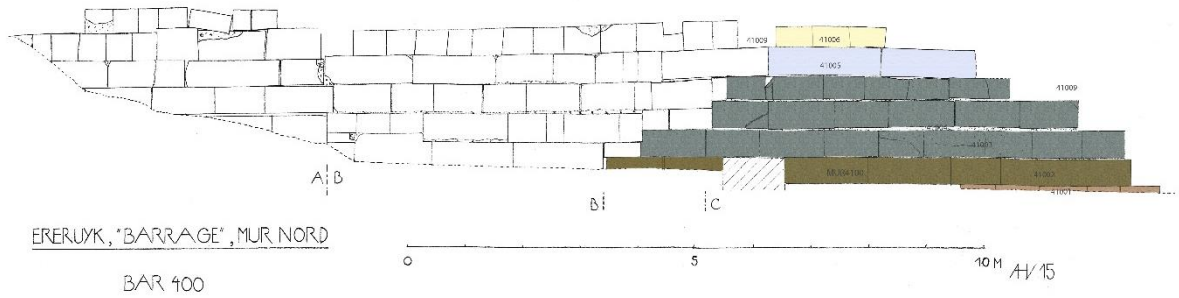


Fig. 71 – Ezeruyk. Murs transversaux au vallon au sud du site. Mur à gradins MUR 4100, relevé pierre-à-pierre schématique à l'échelle identifiant les niveaux de construction par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

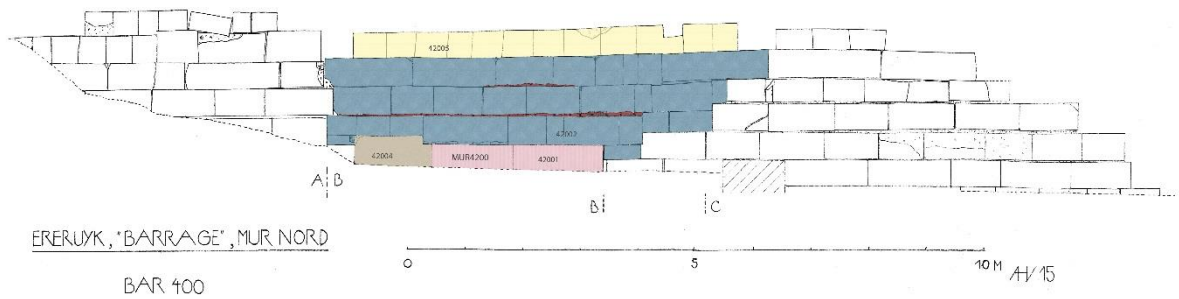


Fig. 72 – Ezeruyk. Murs transversaux au vallon au sud du site. Mur à gradins MUR 4200, relevé pierre-à-pierre schématique à l'échelle identifiant les niveaux de construction par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

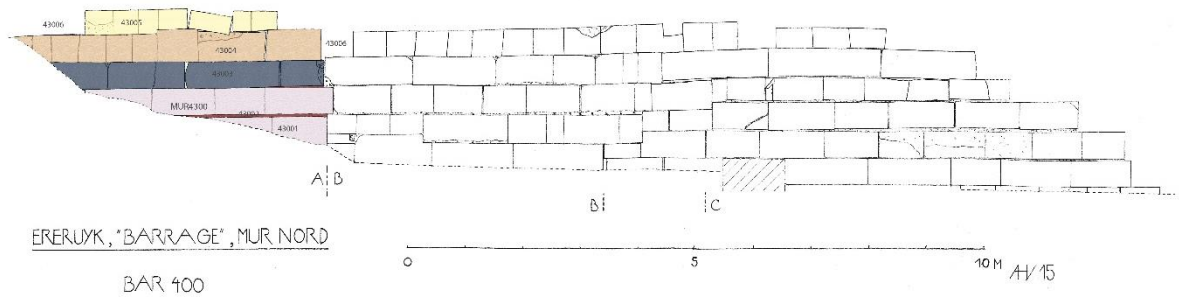


Fig. 73 – Ezeruyk. Murs transversaux au vallon au sud du site. Mur à gradins MUR 4300, relevé pierre-à-pierre schématique à l'échelle identifiant les niveaux de construction par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).



Fig. 74 – Ereruyk. Murs transversaux au vallon au sud du site. Mur à gradins MUR 4100-4200, rencontre des deux parties du mur. Photo d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

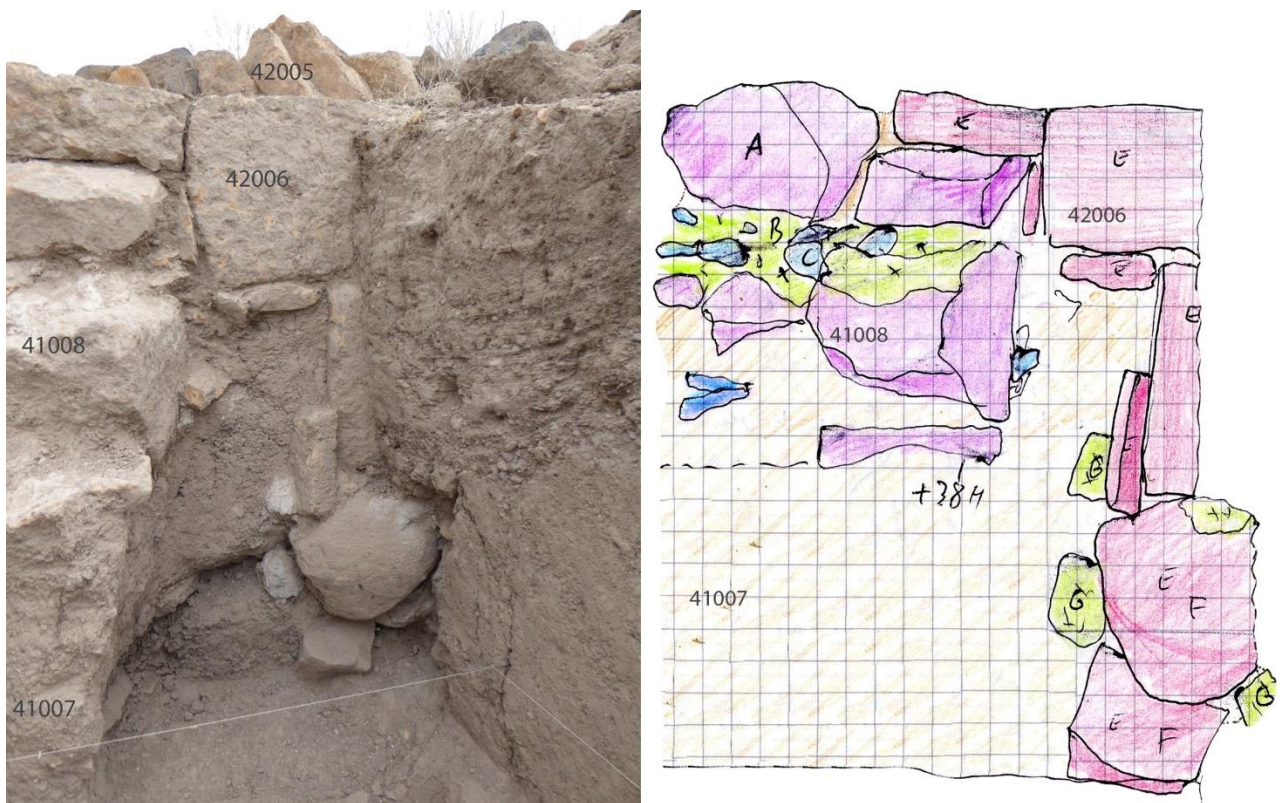


Fig. 75 – Ereruyk. Murs transversaux au vallon au sud du site. Vestiges du mur à gradins MUR 4100-4200-4300. Face sud : rencontre des murs MUR 4100 et MUR 4200 dans le sondage. Photo et schéma analytique par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).





Fig. 76 – Ereruyk. Murs transversaux au vallon au sud du site. Mur à gradins MUR 4200-4300, rencontre des deux parties du mur, vue vers l'est. Photo d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

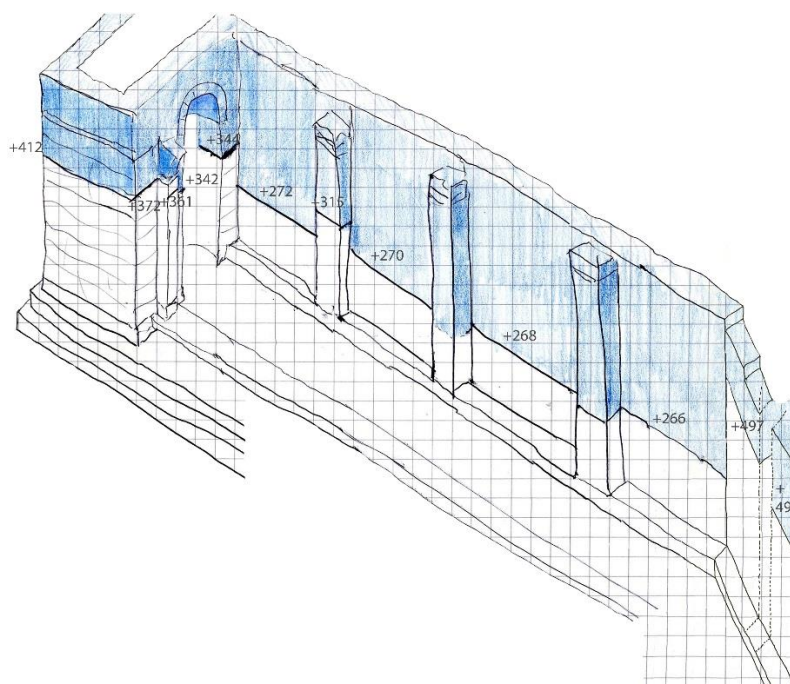


Fig. 77 – Ereruyk. Basilique. Axonométrie schématique de la galerie nord (la face occidentale de la galerie étant rabattue sur le côté droit) illustrant les différences de hauteur du changement d'appareil marqué par la présence d'arêtes chanfreinées, par A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

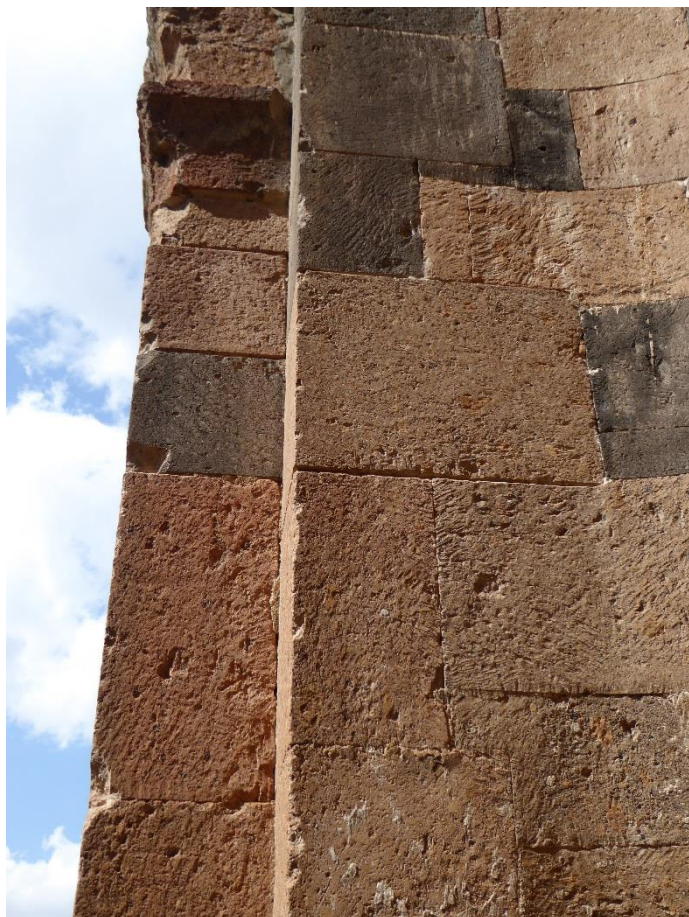


Fig. 78 – Ereruyk. Basilique.

Abside de la galerie nord : angle septentrional et pilastre contigu.

Photo d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).

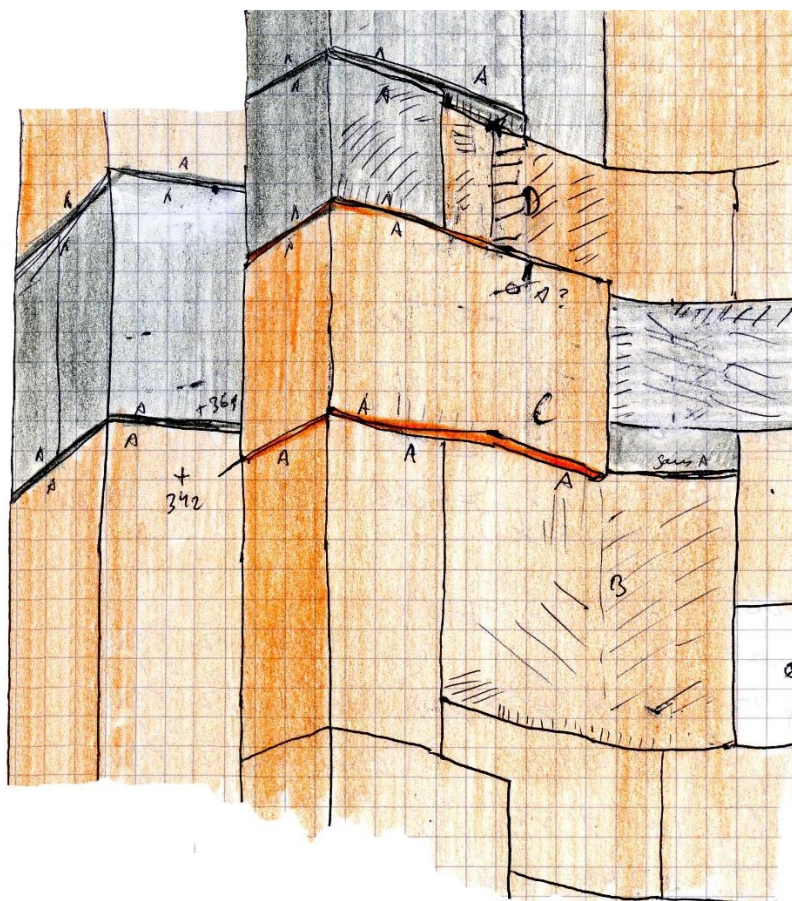


Fig. 79 – Ereruyk. Basilique.  
Abside de la galerie nord.

Changement d'appareil marqué par la présence d'arêtes chanfreinées et de l'angle orthogonal de l'abside avec le parement concave.

Relevé d'A. Hartmann-Virnich (LA3M, 2015).



Fig. 80 – Exèdre nord (SAL 1110) du mur d’enceinte orientale et fosse FOS 122 à son niveau d’apparition. Photo de D. Martinez (LA3M, 2014).



Fig. 81 – Fosse FOS 122 à son niveau d’apparition. Photo de D. Martinez (LA3M, 2014).



Fig. 82 – Vue nord du creusement dans la roche de la fosse FOS 122.  
Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).



Fig. 83 – Vue sud du creusement dans la roche de la fosse FOS 122.  
Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).



Fig. 84 – Détail du fond sud-ouest de la fosse FOS 122.  
Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).



Fig. 85 – Détail du fond sud-ouest de la fosse FOS 122.  
Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).



Fig. 86 – Vue ouest du creusement dans la roche de la fosse FOS 122.  
Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).



Fig. 87 – Détail de la paroi ouest de la fosse FOS 122.  
Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

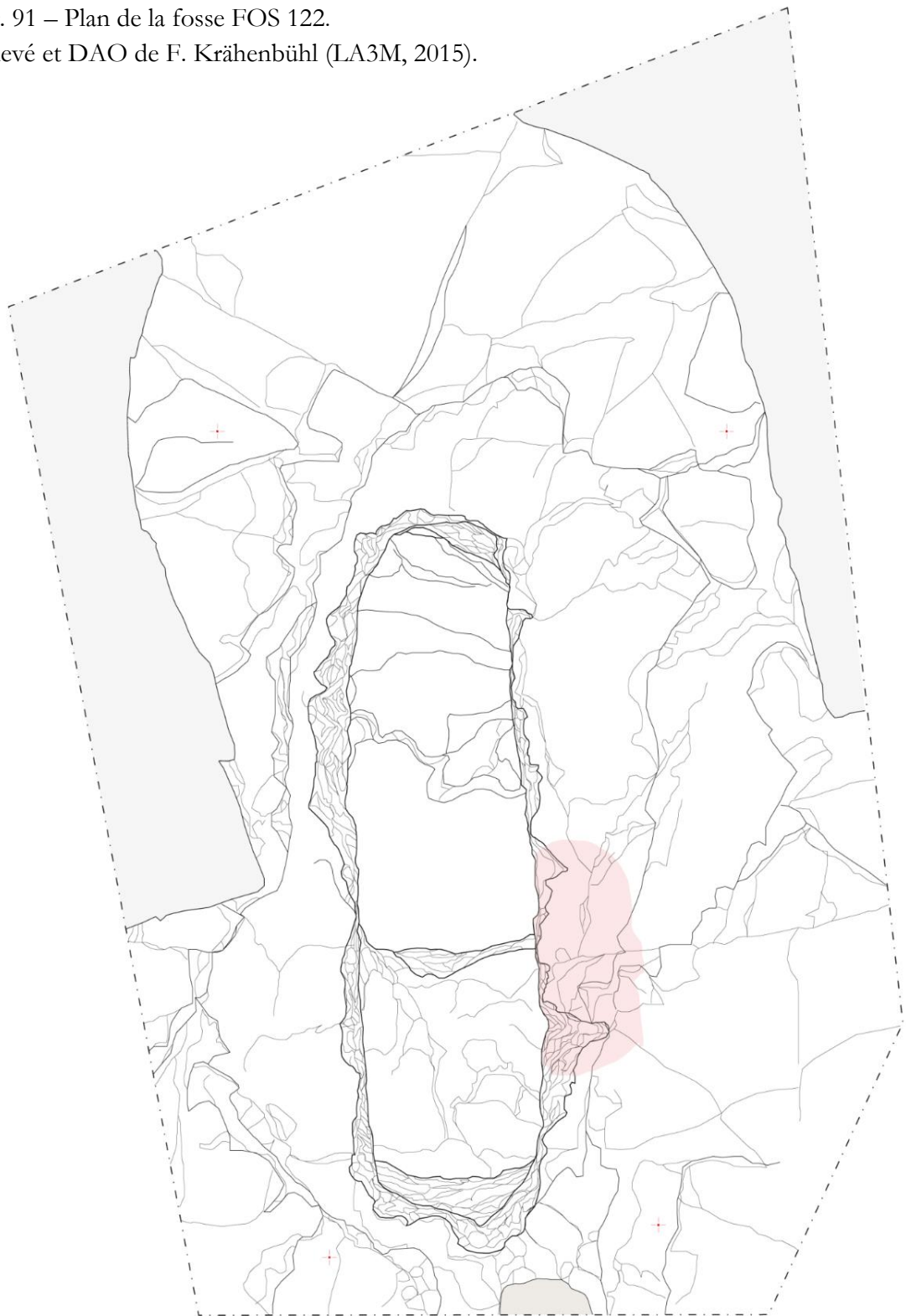


Fig. 88 et 89 – Vue vers l'est de la fosse FOS 122.  
Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).



Fig. 90 – Détail de la paroi orientale de la fosse FOS 122.  
Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

Fig. 91 – Plan de la fosse FOS 122.  
Relevé et DAO de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).



<b>ERERUYK (ARM)</b>	
<b>Basilique Saints-Jean-Baptiste-et-Etienne</b>	
FOS 122      Echelle : 1/20 <sup>m</sup>	
0      0,5      1m	
Relevé et DAO : Fabien Krähenbühl, CNRS-LA3M/UMR 7298, Aix-en-Provence, 2015	
	Partie en sappe de la FOS 122 au niveau de son fond
	Exèdre nord (SAL 1110) du mur d'enceinte oriental
	Creusement dans la roche : hypothétique sépulture



Vue sud du profil schématique de la FOS 122



Vue est du profil schématique de la FOS 122

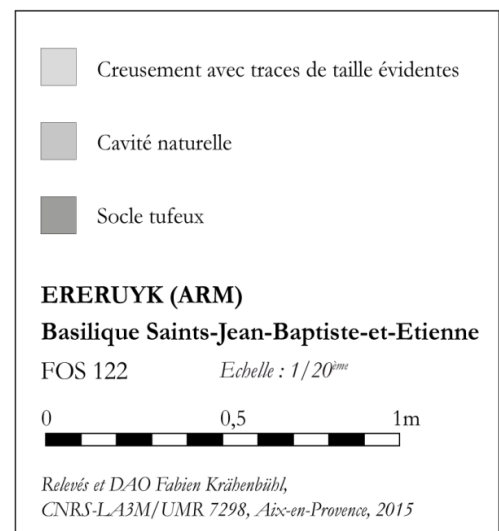
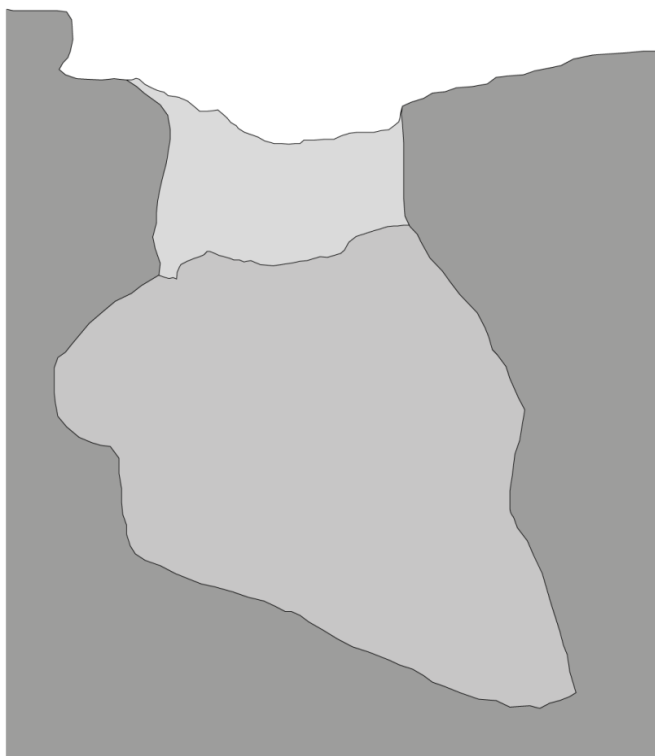


Fig. 92 – Coupes schématiques de la fosse FOS 122.  
Relevé et DAO de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).



Fig. 93 – Ereruyk. Sondage SD 14 avant nettoyage. Vue vers l'est de l'exèdre sud (SAL 1510) du mur d'enceinte oriental du complexe basilical. Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).



Fig. 94 – Ereruyk. Vue vers l'ouest de l'exèdre sud (SAL 1510) du mur d'enceinte oriental du complexe basilical avant nettoyage. Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

Fig. 95 – Ereruyk.  
Plan des vestiges de l'exèdre sud (SAL 1510), du sondage 14 et de son environnement immédiat.

Relevé et DAO  
de F. Krähenbühl  
(LA3M, 2015).

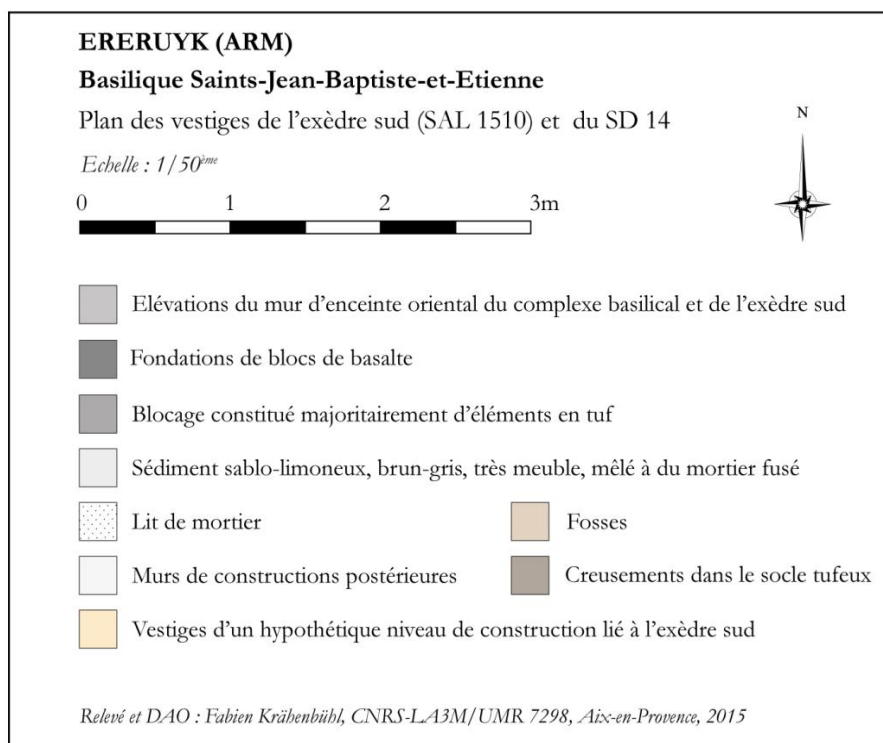
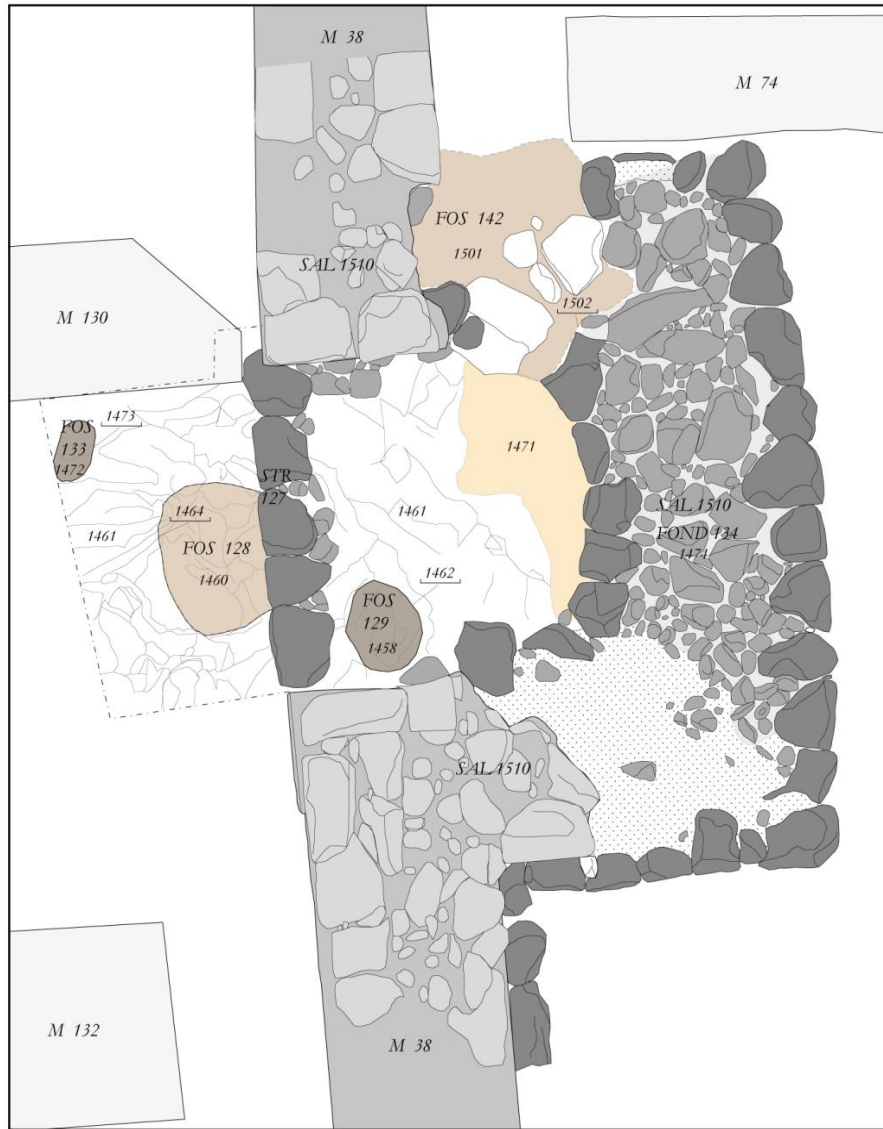




Fig. 96 – Ereruyk. Vue vers l'est de l'exèdre sud (SAL 1510) et du fond du sondage SD 14.  
Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).



Fig. 97 – Ereruyk. Vue vers l'ouest de l'exèdre sud (SAL 1510) et du fond du sondage SD 14.  
Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).



Fig. 98/1 – Ereruyk. Vue vers le nord de l'alignement de blocs de basalte STR 127 à l'ouverture de l'exèdre sud (SAL 1510). Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).



Fig. 98/2 – Ereruyk. Vue vers le sud de l'alignement de blocs de basalte STR 127 à l'ouverture de l'exèdre sud (SAL 1510). Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).



Fig. 99 – Ereruyk. Vue nord de la partie occidentale du profil transversal du sondage 14.  
Photo de L. Haroutyunyan (LA3M, 2015).



Fig. 100 – Ereruyk. Vue nord de la partie orientale du profil transversal du sondage 14.  
Photo de L. Haroutyunyan (LA3M, 2015).

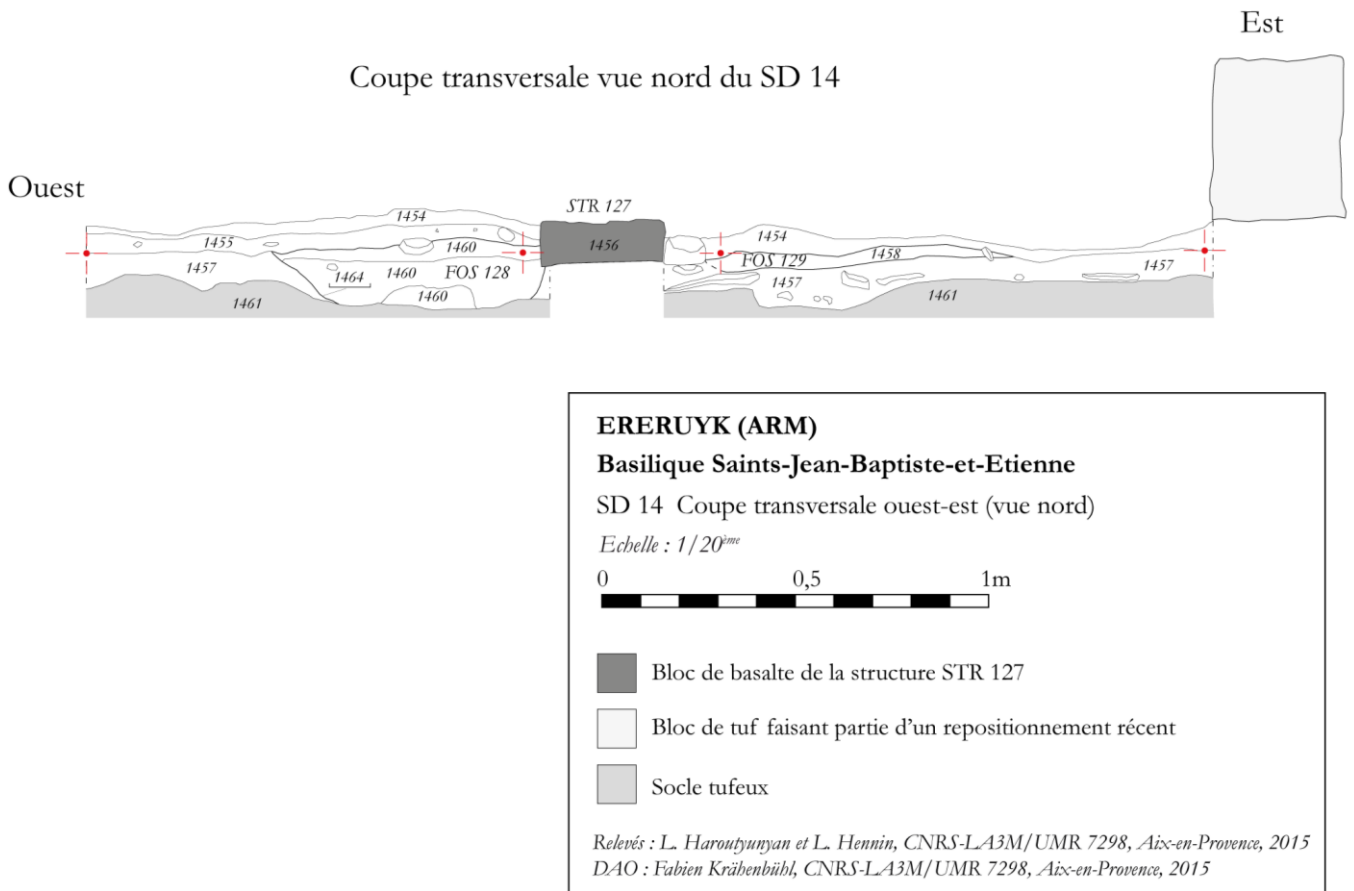


Fig. 101 – Ereruyk. Relevé de la coupe transversale vue nord du sondage 14.  
Relevé de L. Haroutyunyan et L. Hennin et DAO de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).



Fig. 102— Ereruyk. Niveau de circulation contemporain (Us 1454) après nettoyage des abords de l'exèdre sud. Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).



Fig. 103 et 104— Ereruyk. Premier et deuxième décapages de la partie sud du sondage SD 14. Photos de F. Krähenbühl et L. Haroutyunyan (LA3M, 2015).



Fig. 105 – Ereruyk. Vue vers l'est de l'alignement de blocs de basalte STR 127 et du profil inférieur. Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).



Fig. 106 – Ereruyk. Vue vers l'est de la fosse FOS 128 à son niveau d'apparition. Photo de L. Haroutyunyan (LA3M, 2015).





Fig. 107 – Ereruyk. Vue est de la fosse FOS 128 au niveau de son comblement inférieur (Us 1460)  
Photo de L. Haroutyunyan (LA3M, 2015).



Fig. 108 – Ereruyk. Vue du profil occidental du sondage SD 14. La tranchée d’exploration FOS 143.  
Photo de L. Haroutyunyan (LA3M, 2015).



Fig. 109 – Ereruyk. Vue vers l'ouest du creusement dans le tuf de la fosse FOS 133  
Photo de L. Hennin (LA3M, 2015).



Fig. 110 – Ereruyk. Vue sud de la FOS 129 à son niveau intermédiaire.  
Photo de L. Hennin (LA3M, 2015).



Fig. 111 – Ereruyk. Vue vers le sud du creusement dans la roche de la fosse FOS 129.  
Photo de L. Hennin (LA3M, 2015).



Fig. 112 – Ereruyk. L'emplacement du sondage 14 après la campagne 2015. Vue vers l'est.  
Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

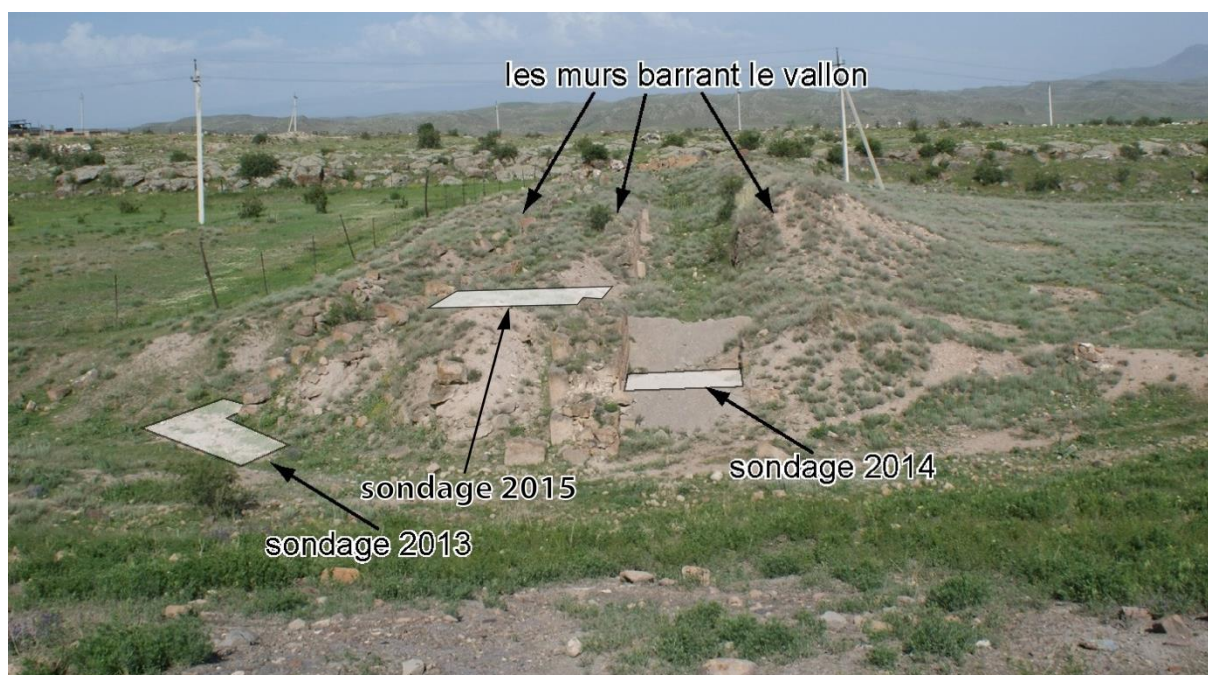


Fig. 113— Ereruyk. Vue générale du dispositif de barrage depuis l'ouest et localisation des sondages réalisés en 2013, 2014 et 2015. Photo de C. Jorda (LA3M, 2014).  
DAO de C. Jorda et F. Krähenbühl (LA3M, 2014 et 2015).



Fig. 114— Ereruyk. Vue vers l'ouest de l'emplacement du sondage SD 15 entre les murs nord et intermédiaire du « barrage ». En arrière-plan, au nord-ouest, la basilique.  
Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).



Fig. 115 et 116 – Ereruyk.  
Stratigraphie vue vers le sud  
du sondage SD 15  
avec le mur intermédiaire  
du barrage (M 140)  
intégralement détruit dans sa partie est.  
Photos de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

### Coupe vue sud du SD 15

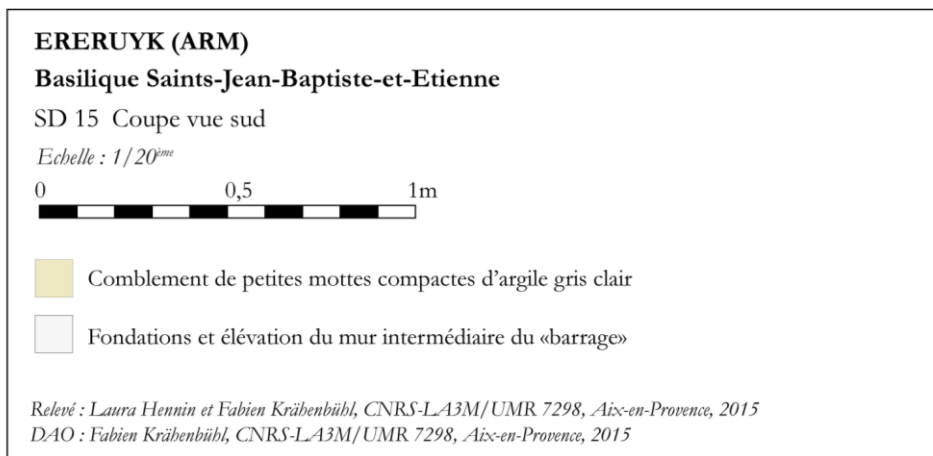
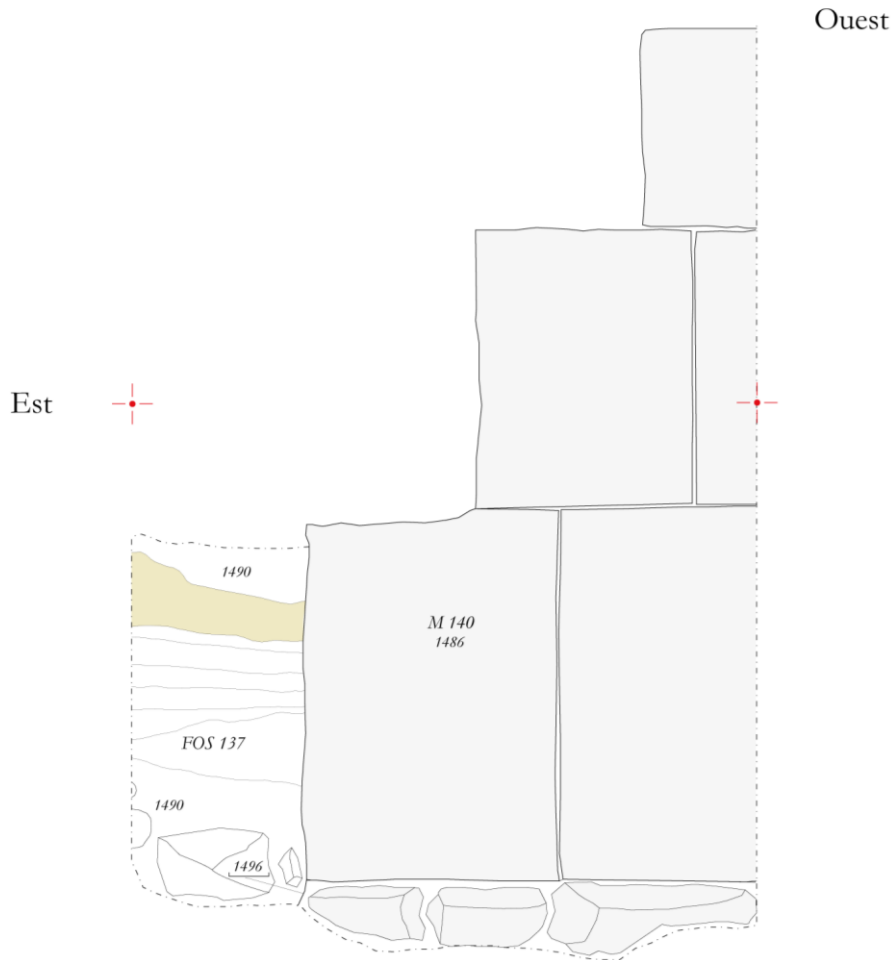


Fig. 117 – Ereruyk. Relevé de la stratigraphie vue vers le sud du sondage SD 15. Relevé de L. Hennin et F. Krähenbühl, et DAO de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).



Fig. 118 et 119 – Ereruyk.  
Stratigraphie vue ouest  
du sondage SD 15 et détail de la partie  
inférieure de la FOS 137.  
Photos de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).

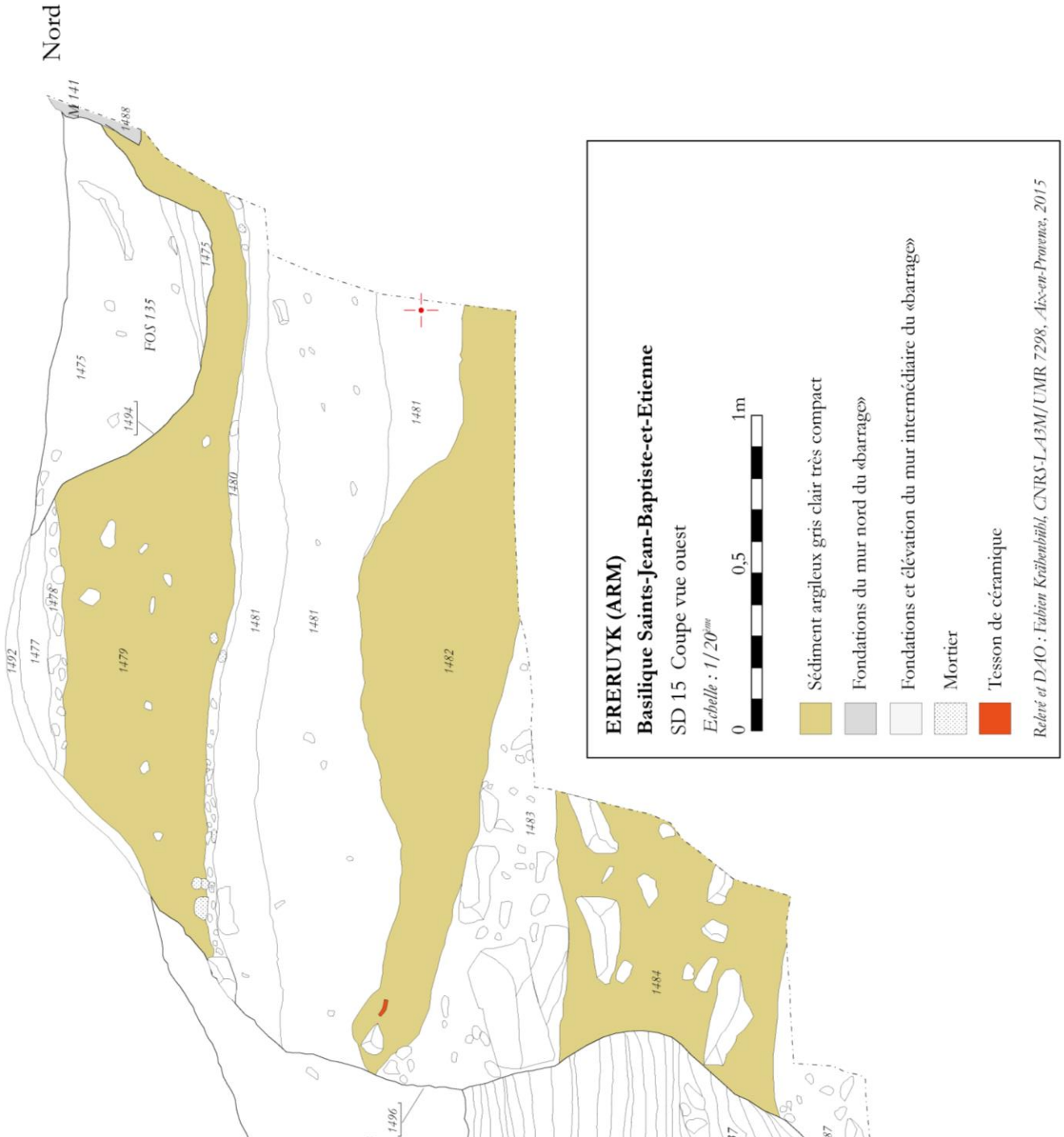


Fig. 120 – Ereruyk. Stratigraphie vue ouest du sondage SD 15.  
Relevé et DAO de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).





Fig. 121, 122 et 123 – Ereruyk. Stratigraphie vue nord du sondage SD 15 avec détails des parties supérieure et inférieure.

Photos de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).



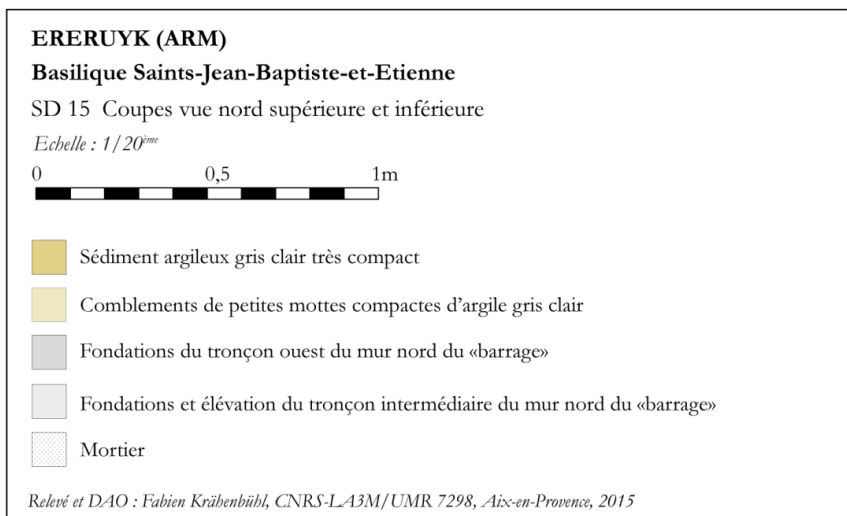
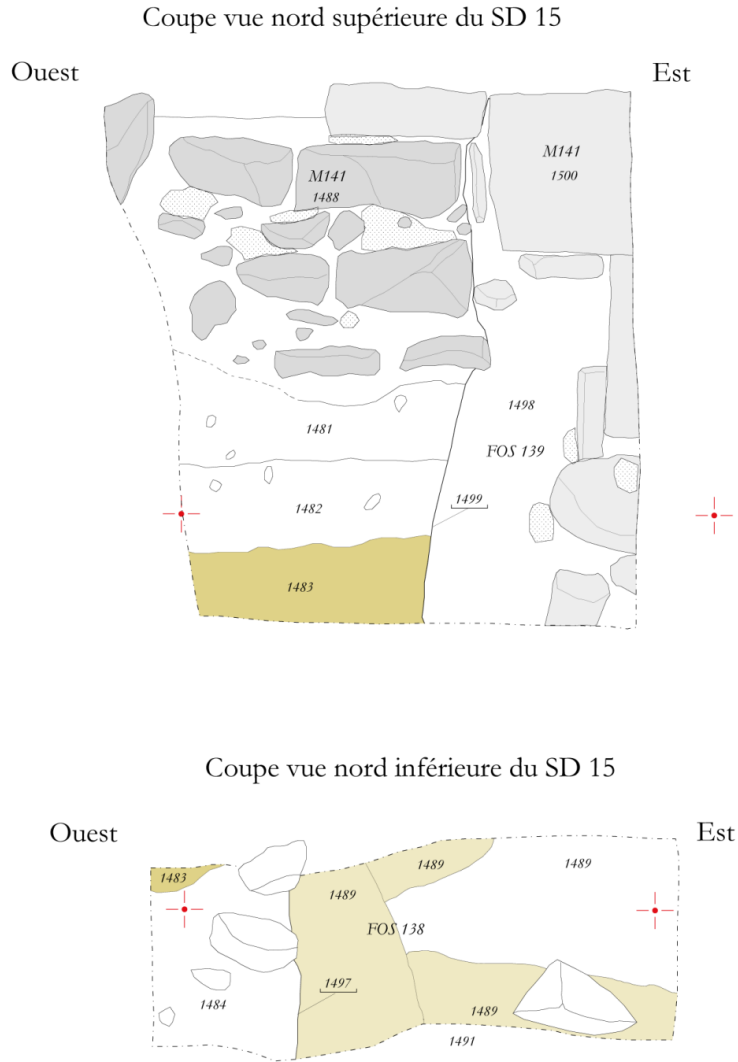


Fig. 124— Ereruyk. Relevé de la stratigraphie vue ouest du sondage SD 15.  
 Relevé et DAO de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).



Fig. 125, 126 et 127 – Ereruyk.  
Stratigraphie vue est  
du sondage SD 15.

Photos de F. Krähenbühl  
(LA3M, 2015).



Fig. 128— Ereruyk. Relevé de la stratigraphie vue est du sondage SD 15. Relevé de L. Hennin et F. Krähenbühl, et DAO de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).



Fig. 129 – Ereruyk. Plan des niveaux inférieurs du sondage SD 15 atteints en 2015.  
Photo de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).



Fig. 130 – Ereruyk. Parement sud du mur intermédiaire du « barrage » et ses fondations mises au jour par le sondage SD 13 de 2014.  
Photo de C. Jorda (LA3M, 2014).

Plan des niveaux inférieurs du SD 15 atteints en 2015

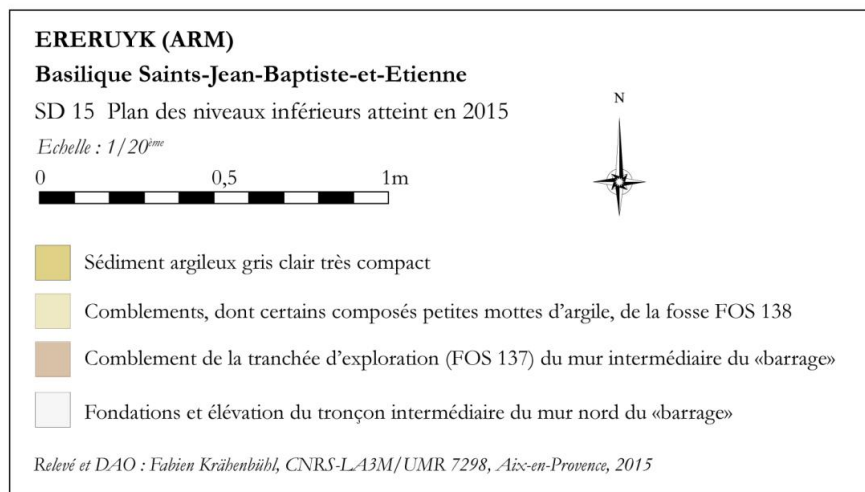
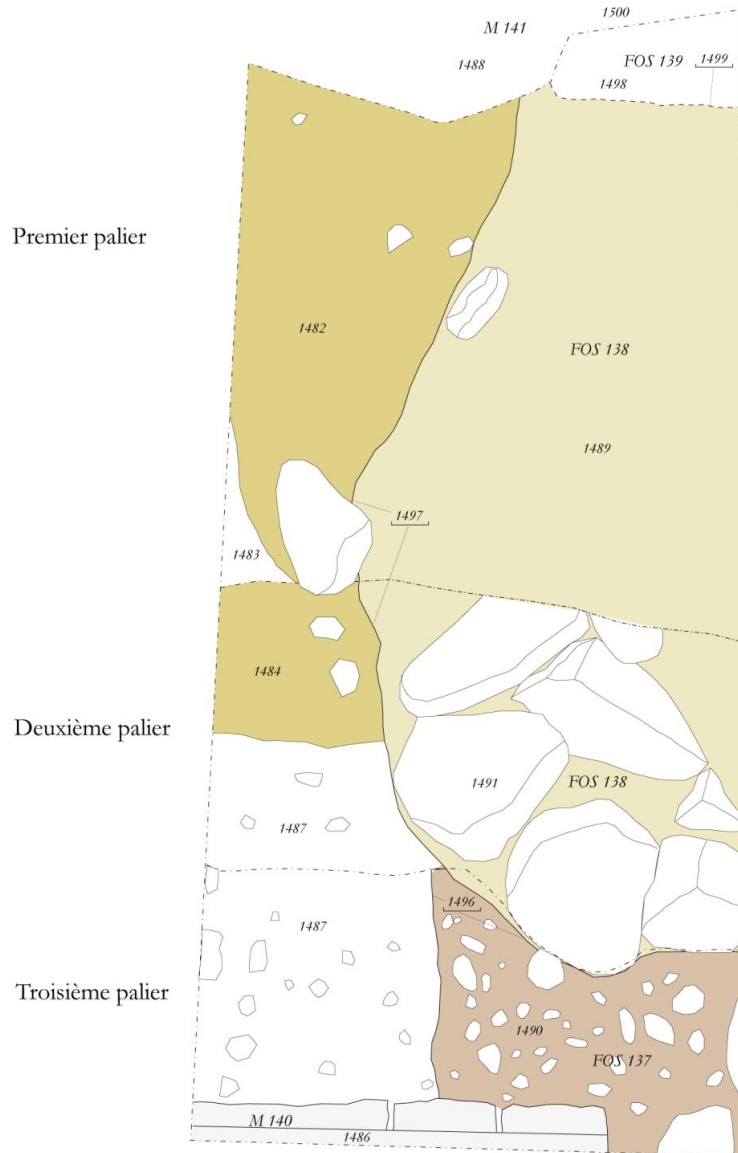
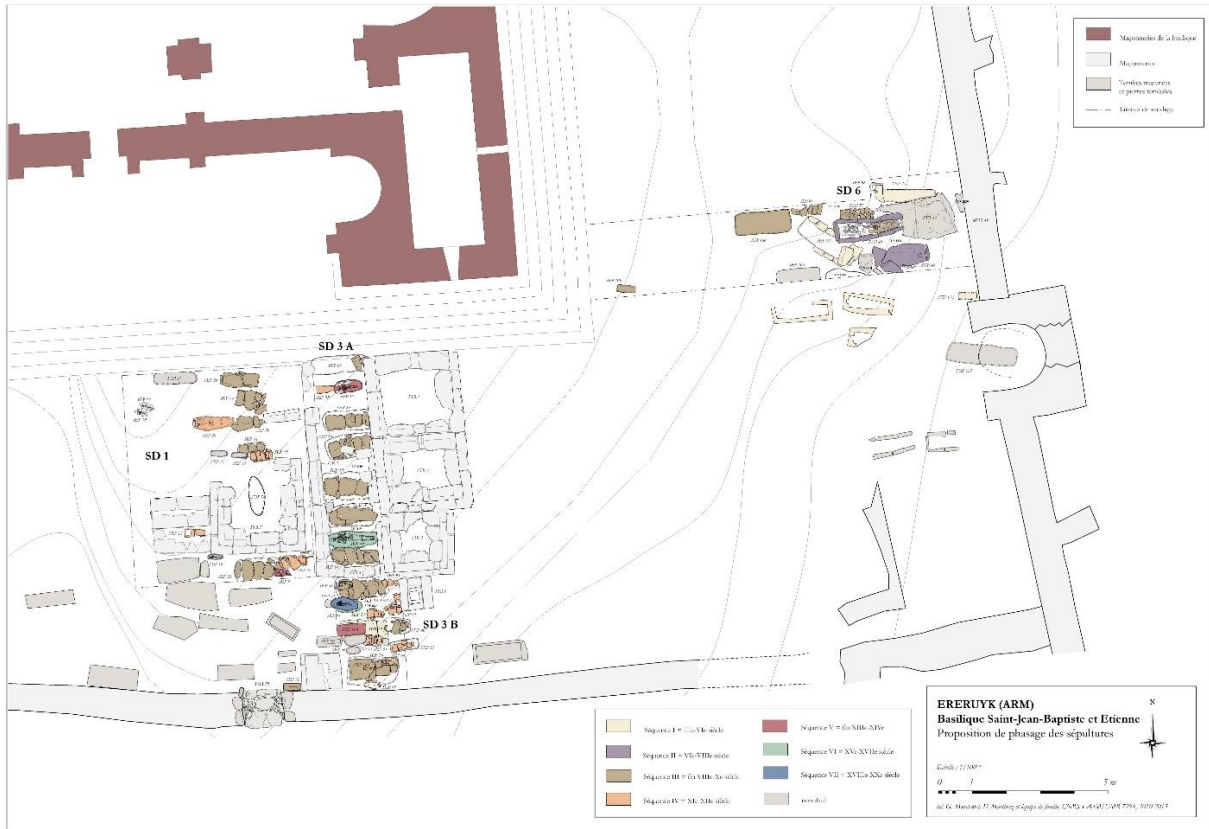


Fig. 131 – Ereruyk. Plan des niveaux inférieurs du sondage SD 15 atteints en 2015. Relevé et DAO de F. Krähenbühl (LA3M, 2015).



Proposition de phasage des sépultures du cimetière  
Relevé de G. Marchand et DAO de D. Martinez, F. Krähenbühl et S. Dorso ; CNRS-LA3M/UMR 7298, 2011-2015

Fig. 132 – Ereruyk. Cimetière. Localisation et essai de phasage des sépultures par D. Martinez (LA3M, 2013-2015).



Fig. 133 – Ereruyk. Cimetière.  
Sépulture SEP 70.

Photo de D. Martinez (LA3M, 2013).



Fig. 134 – Ereruyk. Cimetière. Mur méridional. Seuil de la porte POR 78.  
Photo de L. Haroutyunyan (LA3M, 2013).



Fig. 135 – Ereruyk.  
Cimetière.  
Boucle de ceinture  
découverte dans la  
sépulture SEP 46  
datée entre 606 et 766.  
Photo de D. Martinez  
(LA3M, 2013).





Fig. 136 – Ereruyk. Essai de phasage des tombes situées aux abords des piédestaux par D. Martinez (LA3M, 2013-2015) à partir d'un relevé de G. Marchand et DAO de D. Martinez, F. Krähenbühl et S. Dorso (LA3M, 2011-2013).